Actes publiés et certifiés conformes le 13 mars 2026
Rita SCHLADT, Présidente de Pays de Blain Communauté

LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du mercredi 11 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi onze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Madame Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi cinq du mois de mars deux mille vingt-six.

En présence de :
Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. James MOUSSU délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Martine TESSIER déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Excusés ayant donné procuration : M. Jean-Michel BUF délégué de Blain (donne pouvoir à M. POINTEAU), M. Philippe CAILLON délégué de Blain (donne pouvoir à Mme VAIRE), Mme Maryse GUILLAUDEUX déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme TESSIER), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (pouvoir à M. VAN BRACKEL).

Absents : M. Stéphane CODET délégué de Blain, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron.

Secrétaires de séance : M. Jean-François RICARD & Mme Sandrine VAIRE.

Début de séance : 19h30

TABLEAU DES DELIBERATIONS

N° DELIBERATION	OBJET	RAPPORTEUR	VOTE
2026-03-01	ADMINISTRATION GENERALE - Approbation de la liste des salles accueillant les conseils communautaires de Pays de Blain Communauté	R. SCHLADT	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-02	ADMINISTRATION GENERALE - PREVENTION - Validation du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et du programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRIPACT)	R. SCHLADT	UNANIMITE 24 VOIX POUR

2026-03-03	PREVENTION – Adhésion au dispositif de signalement proposé par le Centre de Gestion de Loire-Atlantique	R. SCHLADT	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-04	ENVIRONNEMENT - SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – Prix et Qualité des services publics – Rapport d'activité 2025 du SPANC	R. SCHLADT	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-05	ENVIRONNEMENT - DECHETS – Approbation de la convention avec le SMCNA de mise à disposition de 5 bennes à compaction	R. SCHLADT	17 VOIX POUR 7 ABSTENTIONS
2026-03-06	EQUIPEMENTS SPORTIFS - CENTRE AQUATIQUE CANAL FORET – Approbation du planning d'occupation et des jours de fermeture sur l'année scolaire 2026/2027	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-07	EQUIPEMENTS SPORTIFS - CENTRE AQUATIQUE CANAL FORET – Approbation de la grille tarifaire applicable au 1er septembre 2026	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-08	EQUIPEMENTS SPORTIFS - CENTRE AQUATIQUE CANAL FORET – Modification des statuts de la régie à seule autonomie financière	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-09	ANIMATIONS ET SOLIDARITES TERRITORIALES - PETITE-ENFANCE – Approbation de la convention d'objectifs et de financement PIAJE (Plan d'investissement d'accueil du jeune enfant) pour la micro-crèche La Ronde des Lutins – Le Gâvre	T. ARBRUN	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-10	FINANCES – Budget annexe REOMI – Reprise anticipée des résultats 2025	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-11	FINANCES – Bilan des cessions et des acquisitions 2025 de Pays de Blain Communauté	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-12	FINANCES/RESSOURCES HUMAINES – Budget Administration Générale, Budgets annexes Transport scolaire, REOMI, Centre aquatique – Approbation du tableau des effectifs au 31 décembre 2025	R. SCHLADT	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-13	FINANCES – Budget Administration Générale - Attribution d'une subvention à l'association Blain à Vélo au titre de l'année 2026	R. SCHLADT	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-14	FINANCES – Budget Administration Générale - Attribution d'une subvention au LAEP du Café des P'tites Graines au titre de l'année 2026	T. ARBRUN	23 VOIX POUR 1 ABSTENTION
2026-03-15	FINANCES – Budget Administration Générale - Attribution d'une subvention au Centre socio-culturel Tempo au titre de l'année 2026	T. ARBRUN	23 VOIX POUR 1 ABSTENTION
2026-03-16	FINANCES – Budget Administration Générale - Attribution d'une subvention à l'Amicale des Nageurs du Pays de Blain (ANPB) au titre de l'année 2026	E. VAN BRACKEL	23 VOIX POUR 1 ABSTENTION

2026-03-17	FINANCES – Budget Administration Générale - Attribution d'une subvention à l'association Blain Triathlon au titre de l'année 2026	E. VAN BRACKEL	23 VOIX POUR 1 ABSTENTION
2026-03-18	FINANCES – Budget Administration Générale - Attribution d'une subvention à l'association Outil en main au titre de l'année 2026	N. OUDAERT	UNANIMITE 23 VOIX POUR
2026-03-19	FINANCES – Budget Administration Générale - Attribution d'une subvention à l'association Les Eaux Vives Emmäus au titre de l'année 2026	N. OUDAERT	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-20	FINANCES – Budget Administration Générale - Attribution d'une subvention à l'association des travailleurs à la recherche d'un emploi (ATRE) au titre de l'année 2026	N. OUDAERT	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-21	FINANCES – Taxe sur les infrastructures de transport de longue distance	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-22	FINANCES – Budget Administration générale – Décisions modificatives n°1	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-23	FINANCES – Budget annexe Transport scolaire – Décisions modificatives n°1	E. VAN BRACKEL	23 VOIX POUR 1 ABSTENTION
2026-03-24	FINANCES – Budget annexe REOMI – Décisions modificatives n°1	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-25	PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE – Validation du programme opérationnel et de la synthèse des fiches actions	R. SCHLADT	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-26	PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE – Avenant à la convention du Projet Culturel de Territoire avec le Département	R. SCHLADT	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-27	PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE – Convention de partenariat entre Pays de Blain Communauté et l'Association Culturelle de l'Eté au titre des Rendez-vous de l'Erdre 2026	R. SCHLADT	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-28	ECONOMIE – Appel à cotisation de l'association Initiative Loire-Atlantique Nord pour l'année 2026	N. OUDAERT	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-29	ECONOMIE – Approbation de la convention d'action foncière entre l'Etablissement public Foncier et Pays de Blain Communauté	N. OUDAERT	UNANIMITE 24 VOIX POUR
2026-03-30	EMPLOI – Avenant à la convention de partenariat avec la Mission Locale Nord Atlantique pour la période 2024-2026	R. SCHLADT	UNANIMITE 22 VOIX POUR

Fin de séance : 21h45
Fait le 11 mars 2026 à Bouvron

Jean-François RICARD
Secrétaire de séance

Sandrine VAIRE
Secrétaire de séance

Rita SCHLADT,
Présidente

Communauté de Communes Pays de Blain Communauté Loire-Atlantique

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2026-03-01

Séance du 11 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi onze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi cinq du mois de mars deux mille vingt-six.

En présence de :

Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. James MOUSSU délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Martine TESSIER déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	24
VOTE	
Pour	24
Contre	
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain (donne pouvoir à M. POINTEAU), M. Philippe CAILLON délégué de Blain (donne pouvoir à Mme VAIRE), Mme Maryse GUILLAUDEUX déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme TESSIER), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (pouvoir à M. VAN BRACKEL).

Absents : Stéphane CODET délégué de Blain, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron.

Secrétaires de séance : M. Jean-François RICARD & Mme Sandrine VAIRE.

ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION DE LA LISTE DES SALLES ACCUEILLANT LES CONSEILS COMMUNAUTAIRES DE PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

Rapport de Madame la Présidente,

L'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités territoriales prévoit que « *l'organe délibérant se réunit au siège de l'établissement public de coopération intercommunale ou dans un lieu choisi par l'organe délibérant dans l'une des communes membres* ».

L'article 3 du règlement intérieur du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté adopté par délibération n°2020-12-08 du Conseil communautaire du 9 décembre 2020 précise que « *Le Conseil communautaire se réunit et délibère à tour de rôle dans une salle dédiée d'une commune-membre de la Communauté de communes* ».

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-01-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

La Préfecture recommande de dresser une liste exhaustive des salles pouvant accueillir les Conseils communautaires de Pays de Blain Communauté.

Ainsi, Madame la Présidente proposer la liste des salles ci-dessous offrant les conditions d'accessibilité et de sécurité nécessaires et permettant d'assurer la publicité des séances :

- Salle des fêtes, 6B rue Pierre Morin, 44130 Blain
- Salle du Conseil, Mairie de Blain, 2 rue du Général de Gaulle, 44130 Blain
- Salle St Roch, 17 rue du marché, 44130 Blain
- Salle du Conseil, Mairie de Bouvron, 12 rue Louis Guihot, 44130 Bouvron
- Horizinc, 2 Le Génigan, 44130 Bouvron
- Salle du Pontrais, 14 rue du Stade, 44130 Le Gâvre
- Restaurant scolaire, Impasse du Bourrelier, 44810 La Chevallerais

VU l'article L. 5211-11 du Code Général des Collectivités territoriales ;
VU le règlement intérieur du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté adopté par délibération n°2020-12-08 du 9 décembre 2020 ;

CONSIDERANT l'impossibilité de tenir les Conseils communautaires dans les bâtiments du siège pendant la durée des travaux de celui-ci ;
CONSIDERANT la nécessité de préciser l'article 3 du règlement intérieur de Pays de Blain Communauté en listant de manière exhaustive les lieux pouvant accueillir les Conseils communautaires de l'EPCI.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **D'autoriser** la tenue des Conseils communautaires de Pays de Blain Communauté dans les salles suivantes à compter du 11 mars 2026 :
 - Salle des fêtes, 6B rue Pierre Morin, 44130 Blain
 - Salle du Conseil, Mairie de Blain, 2 rue du Général de Gaulle, 44130 Blain
 - Salle St Roch, 17 rue du marché, 44130 Blain
 - Salle du Conseil, Mairie de Bouvron, 12 rue Louis Guihot, 44130 Bouvron
 - Horizinc, 2 Le Génigan, 44130 Bouvron
 - Salle du Pontrais, 14 rue du Stade, 44130 Le Gâvre
 - Restaurant scolaire, Impasse du Bourrelier, 44810 La Chevallerais
- **D'indiquer** que l'article 3 du règlement intérieur s'applique dans la mesure de la disponibilité des salles susmentionnées ;
- **D'indiquer** que cette disposition pourra continuer à s'appliquer si besoin à l'issue des travaux de la Maison Intercommunale des Services aux Publics ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'Ile Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE 24 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
Le 11/03/2026

La Présidente
Rita SCHLAGT

Les secrétaires de séance
Jean-François RICARD
Sandrine VAIRE

Communauté de Communes Pays de Blain Communauté Loire-Atlantique

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-01-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2026-03-02

Séance du 11 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi onze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi cinq du mois de mars deux mille vingt-six.

En présence de :
Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. James MOUSSU délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Martine TESSIER déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	24
VOTE	
Pour	24
Contre	
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :
M. Jean-Michel BUF délégué de Blain (donne pouvoir à M. POINTEAU), M. Philippe CAILLON délégué de Blain (donne pouvoir à Mme VAIRE), Mme Maryse GUILLAUDEUX déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme TESSIER), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (pouvoir à M. VAN BRACKEL).
Absents : Stéphane CODET délégué de Blain, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron.
Secrétaires de séance : M. Jean-François RICARD & Mme Sandrine VAIRE.

ADMINISTRATION GENERALE – PREVENTION – VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP) ET DU PROGRAMME DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET D'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL (PAPRIPACT)

Annexes : DUERP
PAPRIPACT

Rapport de Madame la Présidente,

Madame la Présidente rappelle au Conseil communautaire que la mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels est une obligation pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Afin de répondre à cette obligation, la collectivité a renforcé sa démarche de prévention en établissant son document unique d'évaluation des risques professionnels.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

L'ensemble des services et des matériels a été étudié afin de répertorier tous les risques potentiels. Les agents ont également été consultés afin d'analyser leurs postes de travail.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels permet d'identifier et de classer les risques rencontrés dans la collectivité afin de mettre en place des actions de prévention pertinentes. C'est un véritable état des lieux en matière d'hygiène et de sécurité du travail.

Sa réalisation permet ainsi :

- de sensibiliser les agents et la hiérarchie à la prévention des risques professionnels,
- d'instaurer une communication sur ce sujet,
- de planifier les actions de prévention en fonction de l'importance du risque, mais aussi des choix et des moyens,
- d'aider à établir un programme annuel de prévention.

Le document unique doit être mis à jour une fois par an en fonction des nouveaux risques identifiés ou lors d'une réorganisation modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail. Il relève de l'entière responsabilité de l'autorité territoriale qui doit donc veiller à ces prescriptions.

Plus largement, le document unique d'évaluation des risques professionnels est amené à évoluer en fonction des situations rencontrées et des actions mises en place pour diminuer les risques professionnels et améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents de la collectivité.

Le document unique sera consultable par voie dématérialisée sur le sharepoint de Pays de Blain Communauté et sur support papier.

VU le Code du travail, notamment ses articles L.4121-3 et R.4121-1 et suivants ;
VU le Code général de la fonction publique, notamment l'article L.811-1 ;
VU le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;
VU l'avis favorable du Comité social territorial en date du 26 février 2026 ;

CONSIDERANT la présentation de Madame la Présidente.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **D'adopter** le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et le Programme Annuel de Prévention des Risques et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIPRACT) ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'Ile Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE 24 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
Le 11/03/2026

La Présidente
Rita SCHLADT

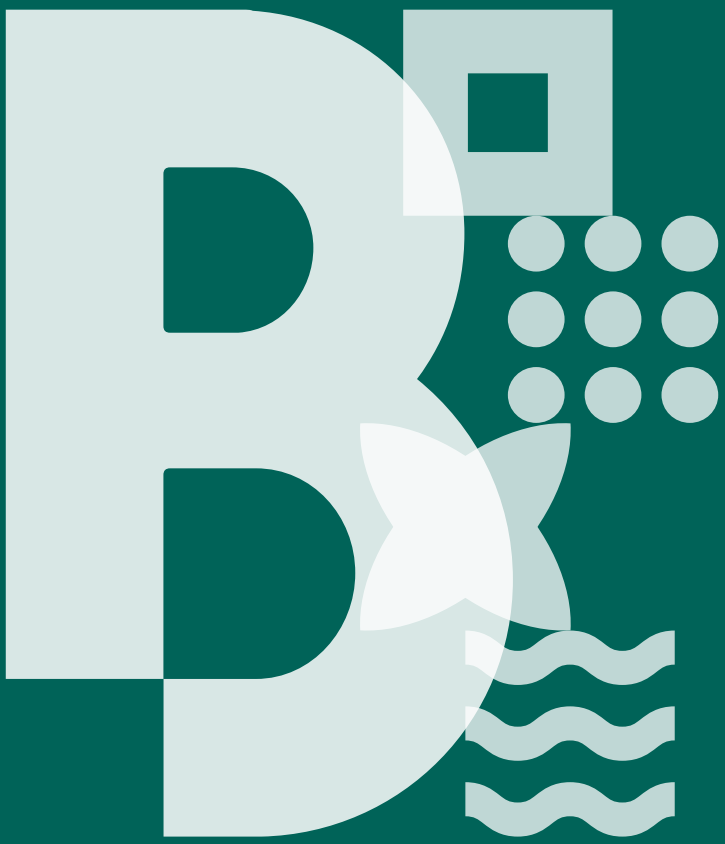
Communauté de Communes PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE Loire-Atlantique

Les secrétaires de séance
Jean-François RICARD
Sandrine VAIRE

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

DOCUMENT / 2025 UNIQUE



DATE DE VALIDATION :

DATE DE MISE À JOUR :

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Pays de Blain communauté

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

SOMMAIRE

1ÈRE PARTIE / RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

I / CADRE RÉGLEMENTAIRE 4
II / QU'EST CE QUE LE DOCUMENT UNIQUE ? 4
III / ACCESSIBILITÉ ET CONSERVATION DU DOCUMENT UNIQUE 5

2ÈME PARTIE / MÉTHODOLOGIE

I / L'UNITÉ DE TRAVAIL 6
II / L'ÉVALUATION DES RISQUES 6

3ÈME PARTIE / UNITÉS DE TRAVAIL ET RISQUES IDENTIFIÉS

I / UNITÉS DE TRAVAIL 8
II / RISQUES IDENTIFIÉS 8

4ÈME PARTIE / ANALYSE DES RISQUES ET MESURES DE PRÉVENTION

Directrice Générale des Service 10
Responsables de Pôles 11
Responsables de Services 12
Chargés de Missions 14
Agents d'Entretien 17
Agents Administratifs 18
Agents de Déchetterie 19
Agents de Collecte 20
Micro-Crèches 21
Chargée d'Accueil 22
Chauffeurs de Car 23
Mécaniciens 24
SPANC 25
Maitre-Nageurs Sauveteurs 26

5ÈME PARTIE / PAPRIPACT

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

1ÈRE PARTIE

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

L'évaluation des risques professionnels s'inscrit dans le cadre de la responsabilité de l'employeur qui a une obligation générale d'assurer la sécurité et de protéger la santé de ses agents.
Depuis le 18 mars 2022, la réglementation relative au Document Unique (DU) a été modifiée et les règles d'accessibilité et de conservation ont été complétées.

I / CADRE RÉGLEMENTAIRE

- **Article 2-1 du décret 85-603 du 10 juin 1985** modifié relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale
- **Décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001** portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs
- **Circulaire ministérielle du 18 avril 2002** apporte des précisions pour l'application du décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001.
- **Loi n° 2021-1018 du 2 août 2021** pour renforcer la prévention en santé au travail
- **Décret n° 2022-395 du 18 mars 2022** relatif au Document Unique d'évaluation des risques professionnels et aux modalités de prise en charge des formations en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail par les opérateurs de compétences.
- NEW **Circulaire du 11 juin 2024** relative à l'élaboration du Document Unique d'évaluation des risques professionnels et du programme annuel de prévention et d'amélioration des conditions de travail dans la fonction publique

SANCTIONS

L'article R.4741-1 mentionne que le fait de ne pas mettre à jour les résultats de l'évaluation des risques, dans les conditions prévues aux articles R.4121-1 et R.4121-2, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 5ème classe. La récidive est réprimée conformément aux articles 132-11 et 132-15 du Code Pénal.

II / QU'EST CE QUE LE DOCUMENT UNIQUE ?

Le Document Unique répertorie l'ensemble des risques professionnels auxquels sont exposés les agents à travers un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de la collectivité.

Chaque risque est évalué et permet ensuite la mise en œuvre d'actions de prévention garantissant un meilleur niveau de protection de la santé et de la sécurité des agents. Ces actions s'intègrent dans l'ensemble des activités de la collectivité et à tous les niveaux de l'encadrement.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

III / ACCESSIBILITÉ ET CONSERVATION DU DOCUMENT UNIQUE

Il est tenu à la disposition :

- des agents et anciens agents pour les versions en vigueur durant leur période d'activité dans la collectivité,
- de l'Assistant de prévention,
- du Conseiller de prévention,
- de l'ACFI,
- du CST et/ou de la F3SCT,
- des représentants du personnel,
- du médecin du travail,
- de l'inspecteur du travail,
- des agents de la CARSAT,
- des inspecteurs de la radioprotection.

Il est transmis à chaque mise à jour au service de santé au travail auquel la collectivité adhère.

Un avis indiquant les modalités d'accès à ce document est affiché à une place convenable et facilement accessible. Si la collectivité territoriale dispose d'un règlement intérieur, cet avis est affiché à côté de celui-ci.

Le Document Unique d'évaluation des risques professionnels, dans ses versions successives, est conservé **au minimum 40 ans** et tenu à la disposition des agents, des anciens agents ainsi que de toute personne ou instance pouvant justifier d'un intérêt à y avoir accès.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

2ÈME PARTIE

MÉTHODOLOGIE

I / L'UNITÉ DE TRAVAIL (DÉFINITION VENANT DE LA CIRCULAIRE N°6 DRT DU 18 AVRIL 2002)

La notion « d'unité de travail » doit être comprise au sens large, afin de recouvrir les situations très diverses d'organisation du travail. Son champ peut s'étendre d'un poste de travail, à plusieurs types de postes occupés par les travailleurs ou à des situations de travail présentant les mêmes caractéristiques. De même, d'un point de vue géographique, l'unité de travail ne se limite pas forcément à une activité fixe, mais peut aussi bien couvrir des lieux différents (manutentions, chantiers, transports etc.).

Pour définir les unités de travail, deux types de critères ont été pris en compte :

- **critère géographique** : une communauté de travailleurs situés géographiquement dans un même lieu de travail ;
- **critère de métier ou de poste** : le regroupement des travailleurs par activité ou par poste de travail.

II / L'ÉVALUATION DES RISQUES

L'évaluation des risques est réalisée par le biais de l'analyse (via l'observation et des entretiens) du travail des salariés.

Un inventaire des risques identifiés est élaboré pour chaque unité de travail de l'établissement audité.

Les risques sont évalués grâce à trois critères :

- La **fréquence** d'exposition au risque, de 1 à 4 (F)
- La **gravité** potentielle du risque, de 1à 4 (G)
- La **pondération** de la fréquence et gravité en prenant en compte les mesures de prévention en place (P)

Critères d'évaluation de la fréquence (F) :

		DURÉE D'EXPOSITION			
		>4 h	1 à 4 h	15 min à 1h	<15 min
FRÉQUENCE	1 à plusieurs fois par jour	4	4	3	2
	1 à plusieurs fois par semaine	4	3	2	2
	1 à plusieurs fois par mois	3	2	2	1
	1 à plusieurs fois par an	2	2	1	1

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Critères d'évaluation de la gravité (G)

GRAVITÉ (G)	
Bénin Inconfort Accident ou maladie n'entraînant pas d'arrêt de travail	1
Sérieux Accident ou maladie avec arrêt de travail	2
Grave Accident ou maladie avec incapacité permanente partielle	3
Très grave Accident ou maladie ayant des conséquences irréversibles ou décès	4

Critères d'évaluation du niveau de maîtrise (M)

Les mesures de prévention (ex : formations, rappels de consignes, ...) tendent à diminuer la fréquence d'exposition aux risques (F).

Les mesures de protection (ex : Port des équipements de protection individuelle (EPI), capots machines, ...) tendent à diminuer la gravité potentiel du risque (G).

L'intervenant évalue cette pondération en fonction de l'effectivité de la mise en place des différentes mesures, ce qui conduit à modifier le risque global résiduel.

NIVEAU DE MAÎTRISE (M)	
Globalement maîtrisé	0,05
Assez maîtrisé	0,3
Peu maîtrisé	0,7
Pas maîtrisé	1

La hiérarchisation des risques

Le croisement de la fréquence et de la gravité selon le tableau ci-dessous donne un niveau de risque global initial (R), qui permet le classement des risques, du plus prioritaire au moins prioritaire à traiter : c'est la hiérarchisation des risques.

Niveau de risque	R ≥ 8	3 ≤ R <8	R<3

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

3ÈME PARTIE

UNITÉS DE TRAVAIL
ET RISQUES IDENTIFIÉS

I / UNITÉS DE TRAVAIL

- Directrice Générale des Services
- Responsables de pôles
- Responsables de service
- Chargés de mission
- Agents d'entretien
- Agents administratifs
- Agents déchetterie
- Agents collecte
- Micro-crèches
- Chargés d'accueil
- Chauffeurs de car
- Mécaniciens
- SPANC
- Maître- Nageurs Sauveteurs
- Et un point particulier sur les addictions.

II / RISQUES IDENTIFIÉS

- Psychosociaux
- Musculo squelettiques
- Travail sur écran
- Bruit
- Climatiques
- Utilisation de machines
- Amiante
- Manutention
- Explosion
- Biologiques
- Déplacements piétonniers
- Chutes de plain pied et/ou en hauteur
- Chutes d'objets
- Travail isolé
- Après un entretien avec les agents concernés (ou un représentant du métier concerné)

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

4ÈME PARTIE

ANALYSE DES RISQUES

ET MESURES DE PRÉVENTION

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

ANALYSE DES RISQUES							FICHE DE MESURE DE PRÉVENTION		
Nature du risque	Description de la situation	Mesures de prévention et/ou de protection existantes	Indice				Mesures de prévention possibles		
			Fréquence	Gravité	Maitrise	Risques	Techniques	Organisationnelles	Humaines
Risques psychosociaux	• Surcharge de travail • Injonctions administratives • Etre obligée de pallier aux absences et de réorganiser en conséquence • Gestion de crises, urgences • Management • Relation à l'élu • Agressions verbales par les usagers	• Gestion du planning en «se protégeant»	4	3	0,3	**3,6**		• Structurer un schéma d'organisation des responsabilités	• Sortir de la structure, échanger avec des pairs
Risques musculo squelettiques	• Station assise prolongée • Usage quasi-permanent de l'informatique	• Bouger régulièrement • Double écran, souris ergonomique, fauteuil	4	2	0,3	**2,4**	• Mobilier qui permet la position debout	• Aménagement du planning	
Risques liés au travail sur écran	• Travail sur écran quotidien	• Poste aménagé par un ergonome (sauf lors de travail sur d'autres sites)	4	1	0,3	**1,2**			
Risques chimiques	• Ponctuel, lors de déplacements sur les sites	• Déchetterie, Centre aquatique : port des EPI	2	1	0,05	**0,1**			
Risques climatiques	• Chaleur l'été / Froid l'hiver (bureau très froid)	• Adapter les vêtements au climat	2	1	0,05	**0,1**	• Nouveau siège prochainement construit		
Risques liés au bruit	• Pas de nuisances particulières		1	1	0,05	**0,05**			
Risques liés à l'explosion	• Peu exposée sauf lors de déplacement sur déchetterie ou lieux de collecte		1	2	0,05	**0,1**			
Risques liés à l'utilisation de machines	• Pas de nuisances particulières		1	1	0,05	**0,05**			
Risques liés à la manutention	• Peu exposée		1	1	0,05	**0,05**			
Risques liés au déplacement piétonnier	• Quotidien	• Vigilance lors des déplacements	2	3	0,03	**0,18**			
Risques liés à la conduite	• Quotidien	• Vigilance lors des déplacements	2	3	0,03	**0,18**			
Risques liés à la chute d'objets	• Peu exposée - Armoire basse pour classer les dossiers		4	1	0,05	**0,2**			
Risques liés aux chutes de plein pied & hauteur	• Peu exposée		1	1	0,05	**0,05**			
Risques biologiques	• Peu exposée		1	1	0,05	**0,05**			
Risques liés au travail isolé	• Peur de l'agression si travaille tard le soir ou tôt le matin	• Téléphone portable	4	2	0,03	**0,24**	• Fermer les portes à clefs • Refermer la grille de la porte d'entrée		

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

RESPONSABLE DE PÔLE

ANALYSE DES RISQUES							FICHE DE MESURE DE PRÉVENTION		
Nature du risque	Description de la situation	Mesures de prévention et/ou de protection existantes	Indice				Mesures de prévention possibles		
			Fréquence	Gravité	Maitrise	Risques	Techniques	Organisationnelles	Humaines
Risques psychosociaux	• Agressivité du public • Objectifs à atteindre • Pilotage de projets et management • ECO : gestion émotionnelle des équipes et partenaires	• Rencontre hebdomadaire avec le N+1 • Rencontres avec le Vice président • Mise en place du télétravail	2	2	0,3	1,2		• Prendre ses congés régulièrement • Gérer son agenda	• Formation sur le management stratégique et opérationnel
Risques musculo squelettiques	• Position assise prolongée, utilisation de l'outil informatique	• Matériel récent adapté (souris, siège ergonomique, double écran)	3	2	0,05	0,3	• Bureau qui puisse s'adapter à la hauteur de travail • Mettre en place des repose pieds	• Affichage des recommandations et préconisations	• Faire des pauses régulières et mesurées • Formation gestes et postures
Risque lié au travail sur écran	• Travail toute la journée sur écran	• Matériel récent adapté (souris, siège ergonomique, double écran)	3	1	0,05	0,15	• Fournir des lunettes anti-reflet	• Faire des pauses visuelles régulières	• Faire des pauses visuelles régulières
Risques chimiques	• **MEEF** : stockage de produits par le prestataire ménage • **Centre aquatique** : odeurs de chlore quand remplacement à l'entretien -très occasionnel-	• Affichage des pictogrammes et information en réunion de services	1	4	0,3	1,2	• Sécuriser le local stockage		
Risques climatiques		• Télétravail renforcé • Protocole forte chaleur rédigé : adapter ses horaires de travail aux aléas climatiques • Mise à disposition de fontaines à eau	2	1	0,05	0,1	• MEEF : revoir les ouvrants	• Etre vigilant sur les symptômes de «coup de chaleur» en été	• Aérer les locaux le matin à la fraîcheur
Risques liés au bruit	• Pour le centre aquatique : bruit des enfants qui passent dans le hall • Autres locaux : isolation phonique très légère		2	2	0,3	1,2	• MEEF : voir aménagement locaux	• Fermer la porte de son bureau	
Risques liés à l'explosion	• Produits dangereux stockés au Centre aquatique	• Centre aquatique : chaudière gaz entretenue régulièrement • Les bouteilles de chlore sont stockées et gérées dans des locaux adaptés	4	4	0,05	0,8			
Risques liés à l'utilisation de machines						0			
Risques liés à la manutention	• Occasionnellement, à l'occasion d'événement		1	2	0,3	0,6	• Acheter du matériel de manutention	• Formation au port de charges	
Risques liés au déplacement piétonnier						0			
Risques liés à la conduite	• Dans le cadre de déplacements, risque d'accidents	• Vérification des autorisations de conduite au recrutement	2	3	0,3	1,8		• Vérifier régulièrement des autorisations de conduite • Organiser des formations «révision du code de la route sur l'Espace Public Numérique»	
Risques liés à la chute d'objets	• Chutes à hauteur du visage possible (boîtes d'archives)	• Organisation du rangement	1	2	0,05	0,1			
Risques liés aux chutes de plein pied & hauteur	• Centre aquatique : déplacements au bord des bassins sur un sol non lisse	• Équipements adaptés fournis	2	2	0,05	0,2	• Lors des ménages,prévoir signalétique «attention sol glissant»	• Afficher les recommandations	
Risques biologiques	• En cas d'épidémies (grippes, gastro...)	• Travail sur les pictogrammes • Masques et désinfectants si nécessaires	1	3	0,3	0,9		• Afficher les recommandations de l'ARS	
Risques liés au travail isolé		• Centre aquatique, toujours un agent à proximité Talkie walkie allumé dans le bureau • MEEF : ne peut s'ouvrir qu'en présence de deux personnes minimum	1	2	0,05	0,1			

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

RESPONSABLE DE SERVICE

ANALYSE DES RISQUES							FICHE DE MESURE DE PRÉVENTION		
Nature du risque	Description de la situation	Mesures de prévention et/ou de protection existantes	Indice				Mesures de prévention possibles		
			Fréquence	Gravité	Maitrise	Risques	Techniques	Organisationnelles	Humaines
Risques psychosociaux	Stress causé par : • Prise et annonce de décisions aux équipes (management) • Gestion de planning et des remplacements d'absence , nécessite d'être disponible en dehors des heures de travail pour gérer les imprévus • Gestion de projets importants avec des échéances fixes • Charge de travail et charge mentale conséquente	• Formation management stratégique et de proximité • Respect des 1607H et du cadre légal de travail afin d'éviter l'équipement professionnel • Accompagnement à la priorisation des projets et de l'annonce des décisions par la direction et les élus	4	2	0,3	**2,4**	• Outils partagés pour la gestion des plannings	• Institutionnaliser du temps de travail administratif dans le planning , voire si possible en télétravail	• Accompagnement psychologique via l'assurance statutaire • Formation Gestion du stress
Risques musculo squelettiques	• Sédentarité du poste, statique, accès en vélo ou à pied	• Siège et souris ergonomique, aménagement des postes de travail	3	2	0,3	**1,8**	• Favoriser les changements de position et mobilité douce • Expérimenter du mobilier adapté (bureau avec position début, siège ballon, bureau-vélo…)	• Moins de voiture, marche à pied et vélo	• Respect des réglages des postes réalisé par l'ergonome
Risque lié au travail sur écran	• Travail sur ordinateur portable chaque journée et de manière discontinue	• Souris ergonomique, fauteuils ergonomiques, supports d'écran	4	1	0,05	**0,2**	• Développement d'achat des doubles écrans	• Anticiper l'arrivée des nouveaux agents pour l'installation du poste de travail	
Risques climatiques	• Exposé aux intempéries, températures extrêmes (froid, chaud) exposition soleil	• Protocole mis en place : aménagement des horaires, renforcement du télétravail • Adaptation des locaux : Stores contre le soleil, nouveau bâtiment (MISAP), amélioration du confort thermique des bâtiments	1	1	0,3	**0,3**	• Vêtements multi-saisons • Gilets rafraîchissants	• Protocole forte chaleur	• Adapter sa tenue, hydratation
Risques liés au bruit	• Bruits liés à la venue des usagers, notamment les enfants (pour les crèches et pour le Centre Aquatique)	• Bouchons d'oreille	4	2	0,05	**0,4**	• Proposition de bouchons d'oreilles à l'ensemble des agents concernés		
Risques liés au déplacement piétonnier	• Déplacements pour des réunions ou des temps de travail avec des collègues (siège)	• Projet en cours de construction du siège : regroupement de services sur un même site	1	3	0,3	**0,9**	• Bâtiment permettant de regrouper tous les agents sur un même site : projet MISAP	• Privilégier les réunions sur les sites des agents	• Respect du code de la route
Risques liés à la conduite	• Déplacements réguliers, usage de véhicules du Pays de Blain ou de véhicule personnel	• Respect du Code de la route • Utilisation de vélos électriques accès réservation Outlook • Véhicules contrôlés en régie	4	3	0,05	**0,6**	• Privilégier l'usage du vélo électrique pour les trajets sur Blain		• Organisation pour utiliser les véhicules de service plutôt que le véhicule personnel
Risques biologiques		• Mise en place de protocoles	3	3	0,3	**2,7**	• Produits bactéricide, fongicide, virucide • EPI à disposition	• Protocoles à respecter	• Formation du personnel
Risques liés au travail isolé	• En réunion, pas de travail isolé • Travail seul occasionnellement	• Organisation en interne pour proposer des plannings évinçant les situations d'isolement	2	2	0,05	**0,2**		• Mutualisation des plannings avec les collègues d'autres bâtiments pour regrouper les travailleurs sur un même site	

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ OU AU SITE DE TRAVAIL

ANALYSE DES RISQUES							FICHE DE MESURE DE PRÉVENTION		
Nature du risque	Description de la situation	Mesures de prévention et/ou de protection existantes	Indice				Mesures de prévention possibles		
			Fréquence	Gravité	Maitrise	Risques	Techniques	Organisationnelles	Humaines
Risques musculo squelettiques	**Centre aquatique :** • Au bord des bassins, instabilité due à l'architecture du sol, différence de niveau pour les MNS : aquagym, chutes, manutention tapis, structure gonflable • Sédentarité du poste, statique	• Organisation pour installer à deux les structures gonflables	3	2	0,3	**1,8**			• Formation Gestes & Postures
	Responsable déchets : • Peu exposé	• Poste de travail ergonomique, fauteuil, souris	3	2	0,3	**1,8**			
	Directrice des Micro-Crèches : • Portage des enfants Déplacements multiples avec dossiers et ordinateur	• Formation ergonomie et accompagnement par les assistants de prévention pour améliorer l'équipement des structures • Bureau dédié pour la directrice des MC afin qu'elle puisse laisser ses dossiers en place	3	2	0,03	**0,18**	• A voir avec la future directrice		
Risques chimiques	**Centre Aquatique :** • Sur le bassin : chlore si mauvais dosage	• Entreprise - analyse dans la journée, possible fermeture • FT & FDS , EPI fournis, protocole et planning d'entretien • Pictogrammes de sécurité affichés	4	3	0,05	**0,6**	• Protocole entretien		Rappel annuel sur la Prévention à l'utilisation des produits chimiques
	Directrice des MC : • Manipulation des produits de ménage lors de remplacements (rare)	• Protocoles en place, pictogrammes affichés	1	3	0,05	**0,15**			
	Responsable déchets : • Déchets amenés par les usagers et les entreprises en déchetteries, gestion et orientation pour tri	• Tri des déchets et mise en sécurité des produits potentiellement dangereux	1	3	0,3	**0,9**	• Construction nouvelle déchetterie		• Formation liée aux risques chimiques ainsi qu'à l'amiante
Risques liés à l'explosion	**Centre Aquatique :** • Lors d'éventuel mauvais dosage de chlore ; dysfonctionnement possible de la chaudière gaz	• Local chaufferie et chlore sous alarme de détection • Vérifications Périodiques obligatoires faites • Interdictions aux personnes non habilitées d'y accéder	2	4	0,05	**0,4**			
	Directrice des MC : pas d'exposition		1	2	0,05	**0,1**			
Risques liés à l'utilisation de machines	**Centre Aquatique :** • Très rare, en cas d'absence et nécessité de pallier à l'entretien des locaux	• Bottes de sécurité à disposition	1	2	0,05	**0,1**			
	Directrice des MC : • Rarement, lors d'absence en fin de journée pour le nettoyage avec le nettoyant vapeur	• Formation à l'acquisition du matériel, chaussures fermées à disposition • Protocole d'utilisation	1	2	0,05	**0,1**			
Risques liés à la manutention	**Centre Aquatique :** • Réception de commandes	• Aide des livreurs	1	2	0,3	**0,6**		• Gestion du temps pour être 3	
	Directrice des micro-crèches : • Transports de matériel pédagogique et ludique entre les structures • Réception de commandes	• Aide des agents de crèches pour le matériel ludique • Aide des livreurs	2	2	0,05	**0,2**			
	Responsable Déchets : • Aide ponctuelle changement des bacs	• Rampes, transpalette	1	2	0,05	**0,1**			
Risques liés à la chute d'objets	**Centre Aquatique et Directrice des MC :** • Rangement en hauteur	• Rangement du matériel lourd au sol, et objets plus légers en hauteur	2	2	0,3	**1,2**		• Établir un protocole de stockage du matériel	• Formation Gestes & Postures
	Responsable des déchetteries : • Possible débordement d'objets des bennes de récupération en cas de gros volume	• Chaussures de sécurité, gants, vêtements haute visibilité, casques fournis	2	2	0,3	**1,2**	• Construction nouvelle déchetterie	• Protocole de sécurité lors de la manipulation des bennes à écrire	• Port des EPI
Risques liés aux chutes de plein pied & hauteur	**Centre Aquatique :** • Sol glissant	• Mise en œuvre d'un produit polymère anti dérapant sur les caniveaux • Port de chaussures antidérapantes	4	2	0,05	**0,4**	• Chaussures coquées antidérapantes • Nettoyage régulier du sol		
	Directrice des micro-crèches : • Jouets des enfants au sol	• Rangement occasionnel de la salle lorsque les enfants ne sont plus en situation de jeu, • Port de chaussures fermées	2	2	0,3	**1,2**	• Travail pédagogique sur l'aménagement de l'espace		
	Responsable déchets : • Site de déchetterie encombrés, abords des «bacs» peu ou non sécurisés	• Chaussures de sécurité, gants, vêtements haute visibilité, casques fournis	1	2	1	**2**	• Nouvelle déchetterie • Sécurisation de l'existant (les usagers peuvent tomber aussi : responsabilité de l'EPCI)		

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

CHARGÉE DE MISSION PRÉVENTION DES DÉCHETS

ANALYSE DES RISQUES							FICHE DE MESURE DE PRÉVENTION		
Nature du risque	Description de la situation	Mesures de prévention et/ou de protection existantes	Indice				Mesures de prévention possibles		
			Fréquence	Gravité	Maitrise	Risques	Techniques	Organisationnelles	Humaines
Risques psychosociaux	• Relation à l'usager, agressivité, réaction		3	2	0,05	**0,3**			• Formation des risques & des conflits
Risques musculo squelettiques	• Port des composteurs 33 kg	• Aide soit de l'usager ou d'un collègue • Utilisation du diable	2	2	0,3	**1,2**	• Achat de composteurs < à 25 Kg	• Prévoir toujours 2 agents	• Formation port de charge lourde
Risques chimiques	• Local Déchets Ménagers Spéciaux, atelier produits ménagers, jardin • Manipulation de soude	• Port des EPI, gants, masques FFP2, blouse	2	4	0,3	**2,4**	• Locaux adaptés stockage DMS nouvelle déchetterie • EPI tech acide (compliqué car lavage spécifique !)		• Sensibilisation aux risques chimiques
Risques climatiques	• Exposé aux intempéries, températures extrêmes (froid, chaud) exposition soleil	• Organisation du travail en fonction de la météo • Protocole hiver / été	2	1	0,3	**0,6**	• EPI hiver & été	• Faire intervenir le fournisseur d'EPI pour adapter au besoin	
Risques liés au bruit & utilisation de machines	• Broyeur déchetterie (espaces verts) • Usine de tri • Utilisation perceuse, visseuse	• Formation par le prestataire à l'utilisation du broyeur	1	3	0,3	**0,9**	• Manque casque & bouchon d'oreille		
Risques liés à la manutention	• Port du matériel d'animation	• Utilisation d'un diable • Utilisation d'un transpalette	3	3	0,3	**2,7**			• Formation gestes & postures
Risques liés à la conduite	• Trajet Mauléon, centre de tri, caractérisations • Temps de conduite aller / retour, travail sur site	• Respecter le Code de la Route • Véhicule vérifié en régie	3	3	0,05	**0,45**	• Adaptation du véhicule pour ce jour	• Covoiturage avec d'autres collègues	
Risques liés à la chute d'objets	• Matériel d"animation et composteurs	• Port des EPI • Tout le matériel est sur palette et de plain-pied	2	2	0,05	**0,2**			
Risques liés aux chutes de plein pied & hauteur	• Installation de composteurs chez le particulier, marche dans la propriété avec parfois des choses au sol qui peuvent faire trébucher • Déchetterie actuelle		2	2	0,3	**1,2**			
Risques biologiques	• Retournement des composteurs, émanation de gaz & micro-organismes • Piqûres d'insectes ou morsures, rongeurs • Trousse à pharmacie pas à jour	• Règles d'hygiène respectées (port de gants, masque FFP2, désinfection des mains) • Vaccinations suivies et à jour ?	2	4	0,3	**2,4**	• Protocole en cas de piqûres ou morsures • Trousse à pharmacie avec les besoins en cas de piqûres ou morsures • Contrôle par la médecine du travail (poumons)	• 2 agents 1 fois par mois qui vont intervenir sur les sites de compostage (formation le 20/09 par un organisme)	• Sensibilisation à la Leptospirose

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

CHARGÉE DE MISSIONS AMÉNAGEMENT

ANALYSE DES RISQUES							FICHE DE MESURE DE PRÉVENTION		
Nature du risque	Description de la situation	Mesures de prévention et/ou de protection existantes	Indice				Mesures de prévention possibles		
			Fréquence	Gravité	Maitrise	Risques	Techniques	Organisationnelles	Humaines
Risques psychosociaux	• Quotidien : charge et rythme de travail, polyvalence, stress, interaction avec les élus, les usagers, les agents • Obligation de résultats avec les moyens impartis • Savoir prioriser les travaux	• Organisation du Plan de Charge au quotidien • Anticipation dès que possible pour ne pas travailler dans l'urgence • Interaction avec la hiérarchie pour prévoir les présentations des dossiers à proposer aux élus • Télétravail en place	4	2	0,3	**2,4**	• Fiche Projet, cellule projet • Mise en place de réunions	• Elaboration d'un plan de charge, périodicité à définir • Organisation du télétravail	• Reconnaissance du travail collègue, élu, usagers par l'aboutissement des projets • Écoute de l'encadrement et des agents
Risques musculo squelettiques	• Sédentarité du poste, statique, accès en vélo ou à pied	• Siège et souris ergonomique, aménagement des postes de travail	3	2	0,3	**1,8**	• Moins de voiture, marche à pied et vélo • Favoriser les changements de position et mobilité douce • Expérimenter du mobilier adapté (bureau avec position débout, siège ballon, bureau-vélo…)		• Respect des réglages réalisé par l'ergonome
Risques liés au travail sur écran	• Quotidien	• Siège et souris ergonomique, aménagement des postes de travail • L'ensemble des agents est équipé depuis fin 2024	4	1	0,05	**0,2**	• Matériel ergonomique en place • Ergonome pour revoir les postes de travail et la bonne utilisation du matériel en place	• Formation sur le bon positionnement à adopter sur son poste de travail (gestes et postures)	• Visite des Assistants de Prévention • Réglage réguliers des outils cause déplacement du matériel
Risques climatiques	• En période de fortes chaleurs ou grands froids	• Protocole mis en place : aménagement des horaires, renforcement du télétravail • Adaptation des locaux : stores contre le soleil, nouveau bâtiment (MISAP), amélioration du confort thermique des bâtiments	1	1	0,3	**0,3**	• Films solaires		• Organisation des plannings • Adapter sa tenue, hydratation
Risques liés au bruit	• Bruit lié à l'activité en cas de bureau partagé		1	2	0,7	**1,4**	• Prévoir des équipements adaptés (casque pour appel, panneaux phoniques entre les bureaux, etc.)		
Risques liés à l'explosion	• Chaudière gaz dans certains bâtiments	• Vérification périodique effectuée	4	4	0,05	**0,8**			
Risques liés à la manutention	• Ponctuel, préparer salle de réunion	• Privilégier la manutention à 2 agents	1	2	0,7	**1,4**	• Utilisation d'un matériel de manutention ou adapter le mobilier pour faciliter la manutention (tables à roulettes, etc.)	• Ne pas laisser l'agent seul pour l'aménagement de la salle de réunion	• Formation gestes et postures
Risques liés au déplacement piétonnier	• Déplacement sur Blain à pied ou vélo	• Vélo entretenu et mise à disposition d'EPI	1	3	0,3	**0,9**		• Réserver les VAE	
Risques liés à la conduite	• Régulier	• Véhicule vérifié en régie	1	3	0,05	**0,15**			• Respecter le Code de la Route
Risques liés à la chute d'objets	• Quotidien	• Éviter de ranger des objets lourds en hauteur dans les bureaux • Mobilier de qualité pour le stock des archives	1	2	0,3	**0,6**	• Vérifier le mobilier de bureau		
Risques liés aux chutes de plein pied & hauteur	• Risque lié à l'utilisation d'escalier dangereux • Sol pas droit	• Mobiliers adaptés (armoires de rangement, etc.) • Pas de fil à traîner au sol et rangement des bureaux	2	2	0,3	**1,2**	• Construction d'un nouveau bâtiment adapté en termes de normes et de sécurité : livraison en juin 2027	• Préparer une affiche pour interdire l'entreposage de dossiers ou matériels devant l'escalier (cave siège)	
Risques liés au travail isolé	• Ponctuel	• Présence d'un planning des congés permettant d'éviter les situations d'isolement • Téléphone portable professionnel	1	2	0,05	**0,1**		• Planning de télétravail par bâtiments et inter bâtiments	

ASSISTANT DE PRÉVENTION

ANALYSE DES RISQUES							FICHE DE MESURE DE PRÉVENTION		
Nature du risque	Description de la situation	Mesures de prévention et/ou de protection existantes	Indice				Mesures de prévention possibles		
			Fréquence	Gravité	Maitrise	Risques	Techniques	Organisationnelles	Humaines
Risques psychosociaux	• Difficultés à faire comprendre aux collègues la démarche de la prévention dans sa globalité • Charge de travail • Seul depuis le départ du binôme assistant de prévention	• Soutien de l'Autorité Territoriale via la DGS • Sensibilisation par le CDG aux encadrants sur les risques professionnels	4	2	0,5	**4**		• Comité de suivi du Document Unique • Élaboration de la feuille de route • Prévoir des points d'étape régulier • Être informé à minima des CST	• Intégrer dans la fiche de poste de 2 agents les missions d'AP, trouver un temps dans leur planning (1h/semaine)

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-13-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

CHARGÉE DE MISSIONS ÉCONOMIE

ANALYSE DES RISQUES							FICHE DE MESURE DE PRÉVENTION		
Nature du risque	Description de la situation	Mesures de prévention et/ou de protection existantes	Indice				Mesures de prévention possibles		
			Fréquence	Gravité	Maitrise	Risques	Techniques	Organisationnelles	Humaines
Risques psychosociaux	• Quotidien : charge et rythme de travail, polyvalence, stress, interaction avec les élus, les usagers, les agents • Obligation de résultats avec les moyens impartis • Savoir prioriser les travaux	• Organisation du Plan de Charge au quotidien • Anticipation dès que possible pour ne pas travailler dans l'urgence • Interaction avec la hiérarchie pour prévoir les présentations des dossiers à proposer aux élus • Télétravail en place	4	2	0,3	**2,4**	• Fiche Projet, cellule projet • Mise en place de réunions	• Élaboration d'un plan de charge, périodicité à définir • Organisation du télétravail	• Reconnaissance du travail collègue, élu, usagers par l'aboutissement des projets • Écoute de l'encadrement et des agents
Risques musculo squelettiques	• Sédentarité du poste, statique, accès en vélo ou à pied	• Siège et souris ergonomique, aménagement des postes de travail	3	2	0,3	**1,8**	• Moins de voiture, marche à pied et vélo • Favoriser les changements de position et mobilité douce • Expérimenter du mobilier adapté (bureau avec position début, siège ballon, bureau-vélo…)		• Respect des réglages réalisé par l'ergonome
Risques liés au travail sur écran	• Quotidien	• Siège et souris ergonomique, aménagement des postes de travail • L'ensemble des agents est équipé depuis fin 2024	4	1	0,05	**0,2**	• Matériel ergonomique en place • Ergonome pour revoir les postes de travail et la bonne utilisation du matériel en place	• Formation sur le bon positionnement à adopter sur son poste de travail (gestes et postures)	• Visite des Assistants de Prévention • Réglage réguliers des outils cause déplacement du matériel
Risques climatiques	• En période de fortes chaleurs ou grands froids	• Protocole mis en place : aménagement des horaires, renforcement du télétravail • Adaptation des locaux : Stores contre le soleil, nouveau bâtiment (MISAP), amélioration du confort thermique des bâtiments	1	1	0,3	**0,3**	• Films solaires		• Organisation des plannings • - Adapter sa tenue, hydratation
Risques liés au bruit	• Bruit lié à l'activité en cas de bureau partagé		1	2	0,7	**1,4**	• Prévoir des équipements adaptés (casque pour appel, panneaux phoniques entre les bureaux, etc..)		
Risques liés à l'explosion	• Chaudière gaz dans certains bâtiments	• Vérification périodique effectuée	4	4	0,05	**0,8**			
Risques liés à la manutention	• Ponctuel, préparer salle de réunion	• Privilégier la manutention à 2 agents	1	2	0,7	**1,4**	• Utilisation d'un matériel de manutention ou adapter le mobilier pour faciliter la manutention (tables à roulettes, etc.)	• Ne pas laisser l'agent seul pour l'aménagement de la salle de réunion	• Formation gestes et postures
Risques liés au déplacement piétonnier	• Déplacement sur Blain à pied ou vélo	• Vélo entretenu et mise à disposition d'EPI	1	3	0,3	**0,9**		• Réserver les VAE	
Risques liés à la conduite	• Régulier	• Véhicule vérifié en régie	1	3	0,05	**0,15**			• Respecter le Code de la Route
Risques liés à la chute d'objets	• Quotidien	• Éviter de ranger des objets lourds en hauteur dans les bureaux • Mobilier de qualité pour le stock des archives	1	2	0,3	**0,6**	• Vérifier le mobilier de bureau		
Risques liés aux chutes de plein pied & hauteur	• Risque lié à l'utilisation d'escalier dangereux • Sol pas droit	• Mobiliers adaptés(armoires de rangement, etc.,,,) • Pas de fil à traîner au sol et rangement des bureaux	2	2	0,3	**1,2**	• Construction d'un nouveau bâtiment adapté en termes de normes et de sécurité : livraison en juin 2027	• Préparer une affiche pour interdire l'entreposage de dossiers ou matériels devant l'escalier (cave siège)	
Risques liés au travail isolé	• Ponctuel	• Présence d'un planning des congés permettant d'éviter les situations d'isolement • Téléphone portable professionnel	1	2	0,05	**0,1**		• Planning de télétravail par bâtiments et inter bâtiments	

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

AGENTS D'ENTRETIEN

ANALYSE DES RISQUES							FICHE DE MESURE DE PRÉVENTION		
Nature du risque	Description de la situation	Mesures de prévention et/ou de protection existantes	Indice				Mesures de prévention possibles		
			Fréquence	Gravité	Maitrise	Risques	Techniques	Organisationnelles	Humaines
Risques psychosociaux	• Être seul dans le bâtiment avant et après les heures d'ouverture au public • Travail le week-end en principe 1/3 mais cause remplacement 1/2	• Protocole d'entretien en place • Planning d'entretien et de présence des publics en place • Les changements du weekend sont anticipés	4	2	0,3	**2,4**	• Achat d'appel d'urgence	• Voir pour que la formation soit aussi accompagnée par le responsable de service	• Élaboration du plan de prévention
Risques musculo squelettiques	• Gestes répétitifs • Station debout	• Équipé de perches pour laver les vitres, présence d'appareil motorisé, adapté au travail demandé	4	2	0,05	**0,4**	• Balai plus grand, franges plus larges	• Solliciter l'avis des AP pour le choix du matériel, faire participer les agents par des séances d'essais	• Formation gestes & postures
Risques chimiques	• Exposition aux produits d'entretien	• Centrale de dulition en place • Port de gants, combinaison (mais trop chaud, pas portés), protocoles affichés, gobelets de dilution, lunettes (portées) • Formation à l'utilisation des produits par le fournisseur • FT & FDS à jour, formation en interne par les AP sur l'utilisation des produits chimiques	3	4	0,3	**3,6**	• EPI adaptés • Chaussures de sécurité adaptées • Affichage des pictogrammes sur les risques chimiques	• Fréquence plus régulière sur la formation aux risques chimiques • Contrôle du port des équipements adaptés aux besoins	• Application des protocoles en place, principalement les EPI
Risques climatiques	• Chaleurs excessives en été • Réverbération du soleil sur les baies vitrés • Soleil du matin en janvier qui gêne les activités	• Aération naturelle par les baies vitrées • Port de lunettes de soleil • CTA programmée	2	1	0,3	**0,6**	• Ouvertures des portes, nécessité d' un protocole de fermeture le soir		• Protocoles en cours
Risques liés au bruit	• Tous les jours : les enfants, le public, les machines (autolaveuses, monobrosse...) • - Pas de bouchons d'oreille	• Bouchons d'oreilles	4	2	0,3	**2,4**		• Le responsable de service doit demander aux AP l'achat de bouchons d'oreille pour les nouveaux arrivants	• Porter les EPI proposés par l'EPCI
Risques liés à l'explosion	• Les machines en sous sol	• Entretien régulier, suivi, accès interdit aux agents	4	4	0,05	**0,8**			
Risques liés à l'utilisation de machines	• Risque d'écraser le pied tous les jours • Impossibilité pour certains agents de porter les bottes (jambes et pieds enflés) / Bottes pas adaptées pour port longue durée	• Respecter le protocole d'utilisation des machines • Porter les EPI fournis	4	2	0,3	**2,4**	• Baskets coquées ? Légères et respirantes, en lien avec les AP		
Risques liés à la manutention	• Déplacer mobilier (+ extérieur en été) pour faire le ménage tous les jours	• Organisation du planning afin d' essayer d'être à 2 pour le déplacement de matériel	2	3	0,7	**4,2**	• Investir dans du matériel qui tient compte du problème de manutention	• Être deux	
Risques liés à la chute d'objets	• Dans le local de produits d'entretien	• En hauteur : objets les + légers • Ne dépasse 1,80 m	3	2	0,3	**1,8**	• Revoir les stockages avec les AP	• Vérifiez la nécessité de tous les produits	
Risques liés aux chutes de plein pied & hauteur	• Chute d'escabeau en prenant des objets trop hauts • Chutes en glissant sur le carrelage	• Essai avec un produit antidérapant sur les vestiaires collectifs • Achat de chaussure coquée antidérapante	4	2	0,3	**2,4**	• Achat d'un escabeau marche pied • Mise au rebut de l'escabeau actuel		
Risques biologiques (maladies)	• Vide les poubelles intérieures • Peu en contact direct avec le public	• Gants disponibles	3	4	0,05	**0,6**	• Protocole pour vider les poubelles	• Respect du port des EPI	
Risques liés au travail isolé	• Tous les jours le matin, de 7h à 8h30 ou le soir entre 21h15 et 22h	• Nouvelle organisation en place depuis 2024	4	2	0,05	**0,4**	• Dati budgétisé en 2024	• Revoir les plannings d'entretien pour que les agents soit avec les MNS et agent d'accueil	• Vérifier que les agents sachent nager

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

AGENTS ADMINISTRATIFS

ANALYSE DES RISQUES							FICHE DE MESURE DE PRÉVENTION		
Nature du risque	Description de la situation	Mesures de prévention et/ou de protection existantes	Indice				Mesures de prévention possibles		
			Fréquence	Gravité	Maitrise	Risques	Techniques	Organisationnelles	Humaines
Risques psychosociaux	• Travail régulier de plus en plus réglementaire • Périodes de surcharge de travail • Contrôles multiples (URSSARF, CRC, DGFIP, Préfecture, etc...) • Prestataires extérieurs (netentreprises) • Dématérialisation • Demande constante d'urgence de la part des collègues (DGS, Resp. de Pôle & Services, Elus, Agents, communes extérieures)	• Formations • Savoir dire non • Gestion de son planning • Télétravail avec déconnexion	4	2	0,3	**2,4**			
Risques musculo squelettiques	• Position assise sur une longue durée	• Souris - fauteuil- écran ergonomique	4	2	0,3	**2,4**	• Ne pas modifier les positions du fauteuil adapté à l'agent	• Bouger toutes les heures	• Séances de piscine gratuite avec les MNS / Apprendre à se relaxer
Risques liés au travail sur écran	• Quotidien	• Poste de travail aménagé	4	2	0,3	**2,4**			• Rappeler aux agents les préconisations des fiches CDG
Risques climatiques	• Chaleur en été	• Protocole été / hiver	2	2	0,3	**1,2**	• Nouveau bâtiment MISAP		
Risques liés au bruit	• Appels téléphoniques et conversations dans les bureaux partagés	• Diminuer les intonations de voix (bon sens)	2	1	0,05	**0,1**			
Risques liés à l'explosion	• Chaudière gaz dans le bâtiment	• Vérification périodique réalisée	4	4	0,05	**0,8**			
Risques liés à la manutention	• Peu de manutention, sauf en préparation de réunions	• En binôme généralement	1	2	0,3	**0,6**			
Risques liés au déplacement piétonnier	• Peu concerné					**0**			
Risques liés à la conduite	• Transports, quelques sorties, réunions	• Respecter le Code de la Route • Véhicule vérifié en régie	1	3	0,03	**0,09**			
Risques liés à la chute d'objets	• Peu concerné					**0**			
Risques liés aux chutes de plein pied & hauteur	• Peu concerné					**0**			

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

AGENTS DÉCHETTERIE

ANALYSE DES RISQUES							FICHE DE MESURE DE PRÉVENTION		
Nature du risque	Description de la situation	Mesures de prévention et/ou de protection existantes	Indice				Mesures de prévention possibles		
			Fréquence	Gravité	Maitrise	Risques	Techniques	Organisationnelles	Humaines
Risques psychosociaux	• Manque d'informations concernant la suite donnée aux réunions de service • Manque de soutien de la hiérarchie • Accueil des usagers parfois difficile • Difficultés à faire respecter la destination des déchets • Structure inadaptée en termes de sécurité pour les agents et les usagers • Conflit entre agents	• Réunion de service 1 / mois • Fermeture temporaire de la décheterie de Bouvron (équipement non conforme) • Confiance établie au sein de l'équipe • Mise à disposition de talkies-walkies pour améliorer les échanges entre agents et la coordination des différents postes de travail	4	2	0,7	**5,6**	• Ouverture nouvelle déchetterie en 2026	• Tableau des suites à donner aux réunions de service (finaliser les réponses) • Poursuivre l'amélioration de la communication entre le responsable et l'équipe sur les décisions • Recrutement temporaire d'un gardien de sécurité pour permettre aux agents valoristes de ne pas être en confrontation directe avec les usagers sur les aspects «vignettes» • Élaboration d'un guide de l'agent valoriste (organisation des missions et des rôles) facilitant pour les remplaçants + rappel des règles	• Formation gestion de conflits, publics difficiles • Œuvrer pour la reconnaissance du métier (révision des fiches de poste - parler d'Agent valoriste»), écoute des agents • Élaboration du plan de formation spécifique au métier d'agent valoriste
Risques musculo squelettiques	• Port de charge • Benne mobilier	• Achat d'un diable • Présence de rampes d'accès pour la benne mobilier	4	2	0,7	**5,6**	• Acheter du matériel adapté pour la nouvelle déchetterie	• Nouvelle déchetterie en cours	• Formation gestes & postures
Risques liés au travail sur écran	• 1/2 journée par semaine	• Poste de travail aménagé, fauteuil ergonomique	1	1	0,03	**0,03**			
Risques chimiques	• Locaux inadaptés pour les déchets ménagers spéciaux • Dépôt des peintures professionnelles mal positionné • Réceptacles acide / base mal stockés • Danger à la manipulation de l'amiante	• Formation sur les différents produits (DMS/amiante) pour une partie de l'équipe	4	4	0,7	**11,2**	• Kit amiante à mettre à disposition des agents • Modification des locaux • Mise en place d'un bac de rétention acide & base • Mettre en place l'affichage réglementaire pour l'usager	• Protocole de gestion de l'amiante • Adapter les passages du transporteur de DMS (Chimirec) à plus de fréquences • Interdire drastiquement les dépôts DMS des professionnels (mesures de prévention et de contrôle à mettre en place)	• Formation manipulation amiante • Former tous les agents aux risques chimiques
Risques climatiques	• Travail en extérieur hiver / été	• EPI adaptés aux saisonnalités (notamment gilets rafraîchissants), protocole fortes chaleurs, adaptation des plannings (horaires été/hiver)	4	1	0,3	**1,2**	• Prévoir du matériel complémentaire de type abri saisonnier		• Faire respecter les protocoles
Risques liés au bruit	• Bac à verre très bruyant • Moteur des véhicules	• Bouchons d'oreille jetables	4	4	0,3	**4,8**	• Prévoir des bouchons d'oreille moulés ?	• Couper les moteurs, pour le climat & les agents (à prévoir dans le nouveau règlement de la déchetterie)	
Risques liés à l'explosion	• Gestion des aérosols • Batteries lithium		3	4	1	**12**	• Conteneur étanche • Affichage des consignes de tri pour l'usager	• Interdire ce type de déchets • Rédiger un protocole d'évacuation et de confinement en cas de dépôt sauvage	
Risques liés à l'utilisation de machines	• Utilisation d'un souffleur, débroussailleuse, matériels roulants	• EPI adaptés, casques anti-bruit	4	2	0,3	**2,4**		• Organiser l'accueil sécurité de chaque nouvel gardien valoriste, en plus du livret d'accueil	
Risques liés à la manutention	• Transfert de certains déchets dans leurs lieux de stockage • Ports de charge		4	2	0,7	**5,6**	• Revoir totalement le matériel pour la nouvelle déchetterie	• Protocole chargement -déchargement à faire	• Formation gestes & postures
Risques liés au déplacement piétonnier	• Déplacement sur site en fonction des usagers	• Port de vêtements EPI • Sens de circulation & vitesse réduite	4	3	0,3	**3,6**	• Maintenir visuellement le sens de circulation • Marquer au sol des zones de stationnement, circulation		
Risques liés à la conduite	• Véhicule de service	• Véhicule entretenu en régie • Véhicule vieillissant	4	3	0,05	**0,6**	• Renouveler le parc de véhicule déchetterie		
Risques liés à la chute d'objets	• Objets mal déposés par l'usager • Envol d'objets (type tôle)		4	2	1	**8**	• Mesures prévues dans la construction de la nouvelle déchetterie		
Risques liés aux chutes de plein pied & hauteur	• Accès direct à certain bacs	• Mise en place de garde corps pour certains bacs	4	2	0,7	**5,6**	• Mesures prévues dans la construction de la nouvelle déchetterie	• Affichage à prévoir	
Risques biologiques	• Manipulation de produits • Certains contenants sont différents du contenu	• Gants anti coupures • Masque FFP3	4	3	0,7	**8,4**	• Mesures prévues dans la construction de la nouvelle déchetterie	• Procédure AES : conduite à tenir en cas d'exposition au sang (voir imprimé INRS)	• Sensibilisation, formation en lien avec les risques biologiques
Risques liés à l'amiante	• Amiante retrouvé dans les gravats	• Protocole en cours avec le CDG 44, achat d'EPI adapté	3	4	0,7	**8,4**	• Finir le protocole		• Formation à la manipulation d'amiante
Risques liés au travail isolé	• Non concerné	• En l'absence d'un agent, fermeture du site et rapatriement sur Blain	1	3	0,05	**0,15**			

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

AGENTS DE COLLECTE

ANALYSE DES RISQUES							FICHE DE MESURE DE PRÉVENTION		
Nature du risque	Description de la situation	Mesures de prévention et/ou de protection existantes	Indice				Mesures de prévention possibles		
			Fréquence	Gravité	Maitrise	Risques	Techniques	Organisationnelles	Humaines
Risques psychosociaux	• Relation avec les usagers parfois difficiles (mécontentement, agressivité, service ne répondant pas à leurs attentes) • Entre 6h et 9h pas de responsable à contacter en cas de problème • Changement d'horaires ? BOM qui ne roulent pas l'après midi ? Faire tourner les véhicules ? Semaine de 4 jours ? Les agents se posent beaucoup de questions et n'ont pas de réponses ! • Les agents ne savent pas comment gérer un incident • Plans de tournée pas à jour ce qui engendre un stress car risque d'oubli ou d'erreur • GPS dysfonctionne • Réunions de service entre agents de la répurgation (concertation, débriefing, échanges) mais les chauffeurs de car ne sont pas informés		4	2	0,7	5,6	• Mettre en place une astreinte • Mettre à jour les tournées • Changement prestataire GPS	• Règlement intérieur à réécrire • Protocole en cas d'incident à écrire • Etre en binôme pour apprendre les tournées • Pour les chauffeurs de car (qui effectuent des remplacements) apprendre les tournées • Temps de pause réglementaire : 20 minutes / 6 heures de travail • Réorganiser les tournées : nouveau passage après refus	• Formation à l'utilisation du GPS • Communication, transmission des informations à développer • Élaboration d'un plan de formation spécifique
Risques musculo squelettiques	• Monter / descendre du marche pied ou cabine (fréquence importante lors des collectes Emballages) • Tirer des conteneurs lourds en OM • Douleurs cervicales, visualisation des écrans	• Appel à un cabinet extérieur Ergotech pour l'analyse des postes & conditions de travail	4	2	0,7	5,6	• Lecteur de puce dans les camions	• Créer des zones de regroupement, répartir les charges	• Formation gestes & postures
Risques liés au travail sur écran	• Dans la cabine en conducteur, être vigilant à la conduite et veiller aux ripeurs • Problèmes de concentration : luminescence des écrans de nuit		4	1	0,3	1,2	• Ecrans réglables dans les cabines de conduite • Porter des lunettes de conduite de nuit		
Risques chimiques	• Projection de déchets compressés dans la BOM	• Port des EPI	4	4	0,7	11,2	• Port de visière si compression, • Adapter les EPI • Disposer d'une trousse à pharmacie	• Établir un protocole en cas d'aspergement (prise de douche, suivi médical...)	• Formation sur les risques chimiques
Risques climatiques	• Travail par grand froid ou forte chaleur	• Protocoles été & hiver en place • Vêtements été, eau fournie	4	1	0,3	1,2	• Adaptation des EPI en fonction des saisons : chaussures été / hiver en cours		
Risques liés au bruit	• Bruit du matériel roulant + levage + environnement	• Bouchons d'oreille moulés & jetables fournis	4	2	0,3	2,4	• Mesure des décibels • Port des EPI	• Doter chaque nouvel agent	
Risques liés à l'explosion	• Aérosol, fûts de bière dans le tri sélectif ou OM		4	4	0,7	11,2		• Protocole d'urgence spécifique en cas d'explosion? • Actions de prévention/sensibilisation en lien avec le PLPDMA et la pré-collecte	
Risques liés à l'utilisation de machines	• Utilisation du karcher pour le lavage des BOM	• Port des EPI	2	2	0,7	2,8	• Mettre en conformité l'aire de lavage, environnement & matériel	• Protocole de nettoyage BOM & cabine à écrire	
Risques liés à la manutention	• Manipulation des conteneurs • Poignée de containeurs à remettre dans le bon sens, côté route • Bacs trop lourds/ bacs détériorés	• Courrier pédagogique fait pour les usagers ?	4	3	0,7	8,4	• Travailler sur un meilleur entretien du parc de bacs/ travailler avec les communes sur les points noirs identifiés ne permettant pas de faire rouler correctement le bac (défaut de trottoir/ nid de poule...)	• Organiser les tournées et zones de ramassage • Respecter le règlement intérieur en cas de refus de levée, positionnement du container, • Organiser une mission spécifique au niveau de la pré-collecte pour faciliter le travail de l'équipe de répurgation	• Formation gestes & postures
Risques liés au déplacement piétonnier	• Ramassage autre côté de la voirie		3	3	1	9	• Interdiction de traverser la route pour collecter	• Revoir l'organisation des tournées • Regrouper les containers • Respecter les consignes de sécurité	• Interdire le ramassage bilatéral et les marches arrières
Risques liés à la conduite	• Fatigue du conducteur • Utilisation de la marche arrière, guidée par le ripeur • Manque de concertation avec l'urbanisme pour des zones de points de collecte • Voiries pas toujours adaptées (ex JOKO) • Angles morts	• Matériels avec caméra embarquée • Véhicules entretenus en régie • Vérification des permis de conduire	4	3	0,3	3,6	• Formation au nouveau matériel • Travailler avec les services urbanisme pour intégrer les problématiques de collecte dans leurs procédures	• Être deux conducteurs par tournée • Élaborer un protocole en suivant la R 437 • Lister les points noirs pour permettre la modification du règlement intérieur • Alterner poste conducteur / rippeur	• Autorisation de conduite, CACES valide • Port de la ceinture de sécurité dans la cabine, voir futur protocole
Risques liés à la chute d'objets	• Conteneurs mal positionnés • Un véhicule connaît un dysfonctionnement (pinces)		2	3	0,7	4,2	• Réparer les pinces qui dysfonctionnent		
Risques liés aux chutes de plein pied & hauteur	• Montées/descentes au niveau des BOM et de la grue		4	3	0,7	8,4	• Mesurer le risque • - Porter un casque de sécurité	• Élaboration d'un protocole sur les gestes à réaliser pour éviter le risque	• Formation gestes et postures Formation sur la recommandation R437
Risques biologiques	• Lors du contrôle des bacs pour étudier les motifs de refus, à l'ouverture du couvercle : déchets organiques, litière pour chat.... et autres excréments • Nettoyage BOM sur aire de lavage à l'eau froide, sans désinfection	• Réseau Assistants de Prévention + Centre de Gestion contactés pour échanges de pratiques	4	4	0,7	11,2	• Intégrer un produit biocide au Karcher • Réparer le Karcher pour avoir de l'eau chaude • Priorité n°1 : remise aux normes de l'aire de lavage	• Protocole de nettoyage BOM & cabine à écrire • Campagne de prévention auprès de la population sur la recommandation R437 de la collecte pour exposition des poubelles	• Port des EPI
Risques liés au travail isolé	• Chauffeur de la grue tout seul	• Portable professionnel fourni	3	3	1	9	• Équiper l'agent d'un matériel d'appel		

Accusé de réception en préfecture
044-244400455-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

ANALYSE DES RISQUES							FICHE DE MESURE DE PRÉVENTION		
Nature du risque	Description de la situation	Mesures de prévention et/ou de protection existantes	Indice				Mesures de prévention possibles		
			Fréquence	Gravité	Maitrise	Risques	Techniques	Organisationnelles	Humaines
Risques psychosociaux	• Accueil des parents, agressions physiques et verbales • Stress au travail , fatigue psychologique, épuisement professionnel, difficultés relationnelles	• Réunions d'équipe régulières, passage de relais si besoin dans l'équipe • Formation régulière sur la communication et formation gestion des publics difficiles • Soutien de notre hiérarchie, protocole parent alcoolisé, protocole confinement • Digicode + Viso • Mise en place des feed-back avec N + 1 tous les 2 mois • Séances d'analyse de la pratique • Élaboration d'un plan RPS spécifique au service	4	3	0,05	0,6	• Installation Visio	• Répartition des tâches dans le temps et en équipe	
Risques musculo squelettiques	• Port répété des enfants, position accroupie, à genoux ... • Repas des bébés dans les bras • Rangement des jeux au sol, manipulation du mobilier • Ménage	• Matériel adapté (tabouret 5 pieds , assise adaptée a l'adulte, chaises hautes et lits à barreaux avec tablette amovible) mais dans une situation urgente (exemple : risque de chute importante d'un enfant, l'agent intervient rapidement et peut se blesser) • Formation Gestes et postures tous les deux ans	4	3	0,05	0,6	• Achat d'assises au sol surélevées avec dossier (boutique Matou) • Porter des tapis amortissants	• Formations au sein de la structure avec un Ergothérapeute pour se servir du matériel déjà existant • Réveil musculaire en équipe	• Avoir toujours un point d'appui pour son dos • Prendre en compte l'avis des professionnels dans l'aménagement
Risques liés au travail sur écran	• 1 a 2 fois / semaine	• Fauteuil adapté	1	1	0,05	0,05	• Repose pied de bureau pour avoir un meilleur positionnement du dos		
Risques climatiques	• En périodes de canicule	• Protocole canicule : feuille de température des pièces, feuille de suivi hydratation enfants, fermeture crèche température sup à 34°C • Volets roulants, store banne, ventilateurs	1	2	0,05	0,1		• Hydratation ++ • Protocole canicule à respecter • Mise en place de couverture de survie sur les fenêtres qui n'ont pas de volets	
Risques liés au bruit	• Enfants, aspirateur, nettoyant vapeur	• Bouchons d'oreilles moulés, travaux : faux plafond pour atténuer le bruit, seconde porte entre la pièce de vie et les chambres	4	2	0,05	0,4	• Plafond avec panneaux acoustiques • Isolation phonique des bâtiments • Achat de matériels adaptés (Ex : aspirateur moins bruyant)		• Bouchons d'oreilles pour tous les professionnels
Risques liés à l'utilisation de machines	• En cuisine, réchauffage des plats, du chauffe biberon	• Cuisine aux normes • Blouse, gants pour le four / porte-plat	4	2	0,3	2,4	• Achat de gants de cuisine professionnels		• Port des EPI
Risques liés à la manutention	• Portage d'enfants, changes, levées des siestes avec lits à barreaux	• Présence d'escaliers pour les enfants dans la salle de change • Barrières de lit qui se baissent	4	2	0,05	0,4	• Voir ce qui se fait dans d'autres structures		• Formation gestes et postures
Risques liés au déplacement piétonnier	• Déplacement professionnel		1	3	0,05	0,15	• Gilets HV pour les agents accompagnants	• Veiller au bon équipement des agents	
Risques liés à la conduite	• Déplacement professionnel	• Véhicules entretenus par l'EPCI	1	3	0,3	0,9			
Risques liés à la chute d'objets	• Rangement des stocks ménage en hauteur et risque de projection de jeux par les enfants	• Tabourets professionnels adaptés • - Jeux adaptés aux structures	4	2	0,3	2,4	• Placard de stockage pour le ménage fermé à clé mais accessible à l'adulte (pas en hauteur)	• Revoir les conditions de stockage et les stocks	
Risques liés aux chutes de plein pied & hauteur	• Chutes , sol glissant lors de l'entretien des locaux, jeux au sol	• Chaussures de crèche anti-dérapantes • Tabourets professionnels adaptés • Faire ranger les jeux aux enfants avant les changements d'activités	4	2	0,05	0,4	• Plateforme Individuelle Roulante Légère PIRL • - Escabeau moins encombrant		
Risques chimiques	• Risques toxiques, dermatite, allergies, brûlures...	• Achat de produits d'entretien éco label • Ports de gants, FT & FDS OK • Affichage des pictogrammes • Formation SST ? PSC1 pour les agents	3	4	0,05	0,6	• Produits moins agressifs, voir même produits bio.	• Sensibilisation sur les risques chimiques en interne • Mise en place d'un protocole ménage avec dosage et risques des produits utilisés	
Risques biologiques	• Contacts réguliers avec des enfants potentiellement malades. Virus (gastro-entérites, grippe...)	• Gestes de protection : lavage des mains encore + soutenu , mettre un masque pour se protéger et protéger les autres en cas de signes, aérations des pièces plus fréquentes.. • Éviction des enfants en cas de fièvre ou certaines maladies • Vaccinations à jours (enfants & agents ?)	2	3	0,3	1,8			• Port du masque

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

CHARGÉE D'ACCUEIL

ANALYSE DES RISQUES							FICHE DE MESURE DE PRÉVENTION		
Nature du risque	Description de la situation	Mesures de prévention et/ou de protection existantes	Indice				Mesures de prévention possibles		
			Fréquence	Gravité	Maitrise	Risques	Techniques	Organisationnelles	Humaines
Risques psychosociaux	• Régulièrement, présence de personnes agressives, détresse • Violence verbale ou physique	• Organisation pour que les agents d'accueil ne soient pas en travailleur isolé • Installation d'un bouton d'urgence	4	2	0,3	**2,4**	• Aménagement de la borne d'accueil	• Généralisation du protocole de confinement lors des situations de mise en danger	• Formation pour apprendre à gérer les personnalités complexes en situation d'accueil
Risques musculo squelettiques	• Position assise sur une longue durée • Bornes d'accueil pas adaptées • Utilisation régulière du téléphone provocant des douleurs aux bras	• Achat de souris, fauteuils et écrans ergonomiques	4	2	0,3	**2,4**	• Réaménagement des bornes d'accueil (nouveau bâtiment MISAP) • - Achat de matériels ergonomiques (Ex : Casques téléphoniques)	• Organisation permettant à l'agent de sortir de sa position statique	• Formation gestes & postures
Risques liés au travail sur écran	• Tous les jours	• Poste de travail aménagé par un ergonome	4	1	0,3	**1,2**			
Risques climatiques	• En période de fortes chaleurs ou grands froids	• Protocole mis en place : aménagement des horaires, renforcement du télétravail • Adaptation des locaux : stores contre le soleil, nouveau bâtiment (MISAP), amélioration du confort thermique des bâtiments	1	1	0,3	**0,3**	• Films solaires		• Adapter sa tenue, hydratation
Risques liés au bruit	• Régulier, liés à la fréquentation du lieu et aux appels téléphoniques	• Bureau partiellement insonorisé	4	2	0,5	**4**	• Casques téléphoniques • Parois insonorisantes/panneaux phoniques • Adaptation du nouveau bâtiment (MISAP)	• Alterner les agents de l'accueil	
Risques liés à la manutention	• Ponctuellement (port de charge : bouteilles et cartons de papier, colis, rangement,...)	• Utilisation du chariot • Être deux agents	1	3	0,3	**0,9**	• Équiper chaque bâtiment de moyens de port de charge	• Livraison sur site des commandes	• Formation Gestes & Postures
Risques liés au déplacement piétonnier	• Déplacement inter sites pour diverses raisons	• Respecter le code de la route	1	3	0,3	**0,9**			
Risques liés à la conduite	• Transports, quelques sorties, courses	• Respecter le Code de la Route • Véhicules vérifiés en régie	1	3	0,3	**0,9**			• Vérification des permis de conduire
Risques liés aux chutes de plein pied & hauteur	• Risque de chute de plain-pied dans les vestiaires, archives, escaliers, couloirs	• Archives organisées, pas de stockage au sol	1	2	0,3	**0,6**		• Panneau d'interdiction de stockage de dossiers et matériels au niveau de l'escalier de la cave du siège	
Risques biologiques	• Contacts permanents avec le public	• Barrière en plexiglass • Masques fournis en cas d'épidémie	4	3	0,3	**3,6**	• Avoir des bornes d'accueil avec suffisamment de retour	• Remettre en place la barrière en plexiglass ou porter un masque en continu	
Risques liés au travail isolé	• En fonction des absences des collègues et partenaires	• Veiller à être toujours deux • Utilisation du bouton d'urgence (MEEF)	1	2	0,3	**0,6**	• Réorganiser l'activité des services pour être toujours deux dans les locaux	• Organisation et validation du planning de télétravail	
Risques liés à l'explosion	• Proximité du garage	• Vérifications périodiques faites	2	4	0,3	**2,4**	• Porte coupe feu	• Faire annuellement exercice d'évacuation incendie	• Désigner les guides et serres fils
Risques liés aux chutes de hauteur	• Escaliers (étage + cave)	• Nez de marche antidérapantes	4	2	0,3	**2,4**	• Construction d'un nouveau bâtiment aux normes (MISAP)		

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

CHAUFFEURS DE CARS

ANALYSE DES RISQUES							FICHE DE MESURE DE PRÉVENTION		
Nature du risque	Description de la situation	Mesures de prévention et/ou de protection existantes	Indice				Mesures de prévention possibles		
			Fréquence	Gravité	Maitrise	Risques	Techniques	Organisationnelles	Humaines
Risques psychosociaux	• Relations avec les jeunes usagers agressifs • Stress lié à la gestion des imprévus : retard, manque d'informations liées à des travaux, etc, • Fatigue psychologique liée à la conduite et à la gestion des usagers en parallèle • Remplacement été, peut venir que pour 1h	• Suivi des affaires problématiques par le service (application du règlement et du régime de sanctions) • Organisation de réunions d'équipe pour signifier les imprévus/ changements (gestion / planning anticipé) • Dialogue avec le chef de service : communication, confiance, écoute, retour	4	2	0,3	**2,4**		• Améliorer la communication interne • Afficher les travaux avec les informations utiles aux circuits	• Formation gestion de conflits • Formation gestion des enfants & ados • Formation premiers secours • Élaboration du plan de prévention
Risques musculo squelettiques	• Mauvaise posture poste de conduite • Maux de dos, épaules et poignets • Douleurs liées aux postures contraignantes lors du nettoyage du car	• Renouvellement des cars : boîte automatique, siège ergonomique, etc.	4	2	0,3	**2,4**	• Vérifier l'état des sièges conducteur		• Formation gestes et postures tous les 2 ans
Risques chimiques	• Nettoyage du car intérieur / extérieur avec produits d'entretien	• EPI fournis	2	1	0,3	**0,6**	• Recenser les produits & outils de nettoyage pour proposer du matériel adéquat	• Protocole de nettoyage du car à rédiger	
Risques climatiques	• Fortes chaleurs dans le car l'été sans climatisation • Déshydratation, malaise	• Fourniture d'eau & brumisateur dans le car • Vêtements adaptés fournis • Protocole fortes chaleurs rédigé	2	1	0,05	**0,1**	• Projet de construction d'un auvent pour stationner les cars et donc les abriter		
Risques liés au bruit	• Peu concerné					**0**			
Risques liés à l'explosion	• Peu concerné					**0**			
Risques liés à l'utilisation de machines	• Peu concerné					**0**			
Risques liés à la manutention	• Peu concerné					**0**			
Risques liés au déplacement piétonnier	• Peu concerné					**0**			
Risques liés à la conduite	• Conduite de nuit, sous intempéries, trafic urbain & campagne • Fatigue visuelle • Gestion des angles morts		4	3	0,3	**3,6**			• Renfort de la fréquence des visites médicales notamment en fonction de l'âge de l'agent ?
Risques liés aux chutes de plein pied & hauteur	• Montées & descentes du car	• Respecter les consignes de sécurité	2	2	0,3	**1,2**			
Risques biologiques	• Peu concerné					**0**			
Risques liés au travail isolé	• Peu concerné					**0**			

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

MÉCANICIENS

ANALYSE DES RISQUES							FICHE DE MESURE DE PRÉVENTION		
Nature du risque	Description de la situation	Mesures de prévention et/ou de protection existantes	Indice				Mesures de prévention possibles		
			Fréquence	Gravité	Maitrise	Risques	Techniques	Organisationnelles	Humaines
Risques psychosociaux	• Véhicule en panne • Remplacement occasionnel des conducteurs de car • Gestion de l'entretien des véhicules, vérification des véhicules	• Book de circuit disponible	2	2	0,05	0,2	• Circuit en géolocalisation (GPS) à étudier avec le responsable de Pôle	• Prévenir l'agent suffisamment en avance • Maintenir un ryhtme régulier de remplacement pour maintenir le niveau de comptétence • Protocole de remplacement à mettre en place (Organisation du temps de travail, disponiblité des circuits, etc) • Protocole d'intervention urgente (panne, accident, etc)	
Risques musculo squelettiques	• Matériel lourd (Ex : déboulonneuse) • Maintien de la tête en l'air pour accéder aux moteurs	• Cric de fosse • Colonne de levage pour les cars	4	2	0,3	2,4	• Aide à la manutention	• Réétudier les postes de travail en lien avec le cabinet Ergotech pour voir si l'ergonomie est adaptée	• Formation gestes & postures • Formation réveil musculaire
Risques liés au travail sur écran	• Occasionnel	• Aménagement du poste de travail	2	1	0,3	0,6			
Risques chimiques	• Présence de différents produits (huiles, AD Blue, Aérosols) • Fumées des moteurs	• Présence de bacs de rétention • Fiches techniques & Fiches données de sécurité	3	4	0,3	3,6	• Achat d'EPI spécifiques • Prévoir système d'aspiration des fumées	• Rangement dans des bacs de rétention appropriés pour tous les produits • Protocole de port de EPI en fonction des produits • Protocole de stokage des produits et signalement de leur dangerosité	• Formation aux risques chimiques
Risques climatiques	• Atelier non isolé : chaud l'été, froid l'hiver	• Vêtements de travail adaptés • Protocole forte chaleur et grand froid	2	1	0,7	1,4	• Réaménagement et amélioration thermique du local (isolation)		
Risques liés au bruit	• Clé à choc, moteur, lapidaire, etc	• Fourniture de casques anti-bruit	4	3	0,3	3,6	• Maintien en état des EPI		
Risques liés à l'explosion	• Compresseur	• Entretien assuré en interne	3	4	0,3	3,6	• Maintien en état des EPI		
Risques liés à l'utilisation de machines	• Perceuse à colonne, lapidaire	• EPI fournis	4	4	0,3	4,8	• Maintien en état des EPI		
Risques liés à la manutention	• Port de charge lourde, mouvements difficiles liés à l'activité	• Fosse, matériel de levage, manutention	4	3	0,3	3,6	• Bien utiliser le matériel mis à disposition	• Charte de bonne utilisation du matériel	
Risques liés à la conduite	• Quotidien	• Assise des véhicules vérifiée	4	3	0,3	3,6	• Bien utiliser le matériel mis à disposition	• Charte de bonne utilisation du matériel	
Risques liés à la chute d'objets	• Local stockage	• Etagères de rangement, escabeau	4	3	0,3	3,6	• Escabeau avec garde corps ?	• Organiser le rangement en fonction de la fréquence d'utilisation, et en fonction du poids	
Risques liés aux chutes de plein pied & hauteur	• Présence d'une fosse, risque de se taper la tête sous un véhicule • Local stockage encombré • Huile sur sol	• Fosse balisée • Absorbeur d'huile fourni	4	2	0,5	4	• Marquage de la fosse peinture au sol à refaire • Sytème de balisage de la fosse • Port d'une casquette de sécurité dans la fosse à minima	• Affichage «espace interdit à toute personne non autorisée»	
Risques biologiques	• Travail sur BOM si pleine et en panne	• EPI fournis à porter	2	4	0,3	2,4	• Revoir l'utilisation d'EPI spécifiques	• Protocole d'intervention sur BOM en panne et pleine	
Risques liés au travail isolé	• Travail en binome, sauf pendant les congés	• Pas de gros chantier si seul, externalisation • Chaque agent dispose d'un téléphone portable	1	2	0,3	0,6	• Avertisseur d'urgence quand travail seul		

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

ANALYSE DES RISQUES							FICHE DE MESURE DE PRÉVENTION		
Nature du risque	Description de la situation	Mesures de prévention et/ou de protection existantes	Indice				Mesures de prévention possibles		
			Fréquence	Gravité	Maitrise	Risques	Techniques	Organisationnelles	Humaines
Risques psychosociaux	• Contact avec des usagers peu enclins à accepter une visite du SPANC, ou mécontents des conclusions des contrôles	• Échange entre agents afin de discuter des situations difficiles rencontrées	3	2	0,3	1,8		• Anticiper les rendez-vous «à risques» pour se déplacer à deux	• Sensibiliser / former les agents à la gestion de conflits
Risques musculo squelettiques	• Postures contraignantes : travail accroupi ou penché pour inspecter les installations • Port de charges : manipulation de couvercles, outils, équipements techniques • Gestes répétitifs : utilisation d'outils manuels	• Il est demandé dans le courrier d'accompagnement aux usagers de rendre les ouvrages accessibles et facilement ouvrables, • Il est demandé à l'usager d'ouvrir les couvercles lorsque cela est possible, • Travail par demi journée de contrôle	4	2	0,3	2,4	• Disposer de matériels adaptés (lève regard, ventouse métal & PEHD)		• Impliquer l'usager dans l'ouverture des regards • Formation geste & posture, • Respecter les valeurs limites de port des charges (55kg pour un homme, 25kg pour une femme)
Risques liés au travail sur écran	• Travail sur écran sur une demi-journée ou une journée entière	• Souris ergonomique / siège adapté / demi-journée de contrôle	4	2	0,05	0,4			• Pauses actives toutes les 30 minutes
Risques climatiques	• Exposition aux intempéries, températures extrêmes (froid, chaud) exposition soleil	• Organisation du travail en fonction de la météo • EPI adapté • Protocole hiver / été	2	2	0,3	1,2	• Fournir crème solaire	• Visite uniquement le matin en hiver avec une fin à 12h	
Risques liés à la manutention	• voir RMS		4	3	0,3	3,6			
Risques liés au déplacement piétonnier	• Déplacement sur des propriétés privés	• Vêtement de haute visibilité lors des sorties terrain	4	3	0,05	0,6	• Ajouter «arrêt fréquent» sur le véhicule ?		• Respect du code de la Route
Risques liés à la conduite	• Déplacement quasi journalier sur le terrain	• Véhicule vérifié en régie	3	3	0,3	2,7			
Risques liés à la chute d'objets	• Absence de regard.....	• Chaussures de sécurité	3	2	0,3	1,8			
Risques liés aux chutes de plein pied & hauteur	• Marche dans la propriété des usagers, parfois avec des objets au sol qui peuvent faire trébucher	• Port des EPI	2	3	0,3	1,8			
Risques biologiques	• Risque de contamination lors des prises d'échantillons d'effluents ou lors de manutention de couvercles de regards (projections) • Piqûres d'insectes ou morsures	• Règles d'hygiène respectées (port de gants, désinfection des mains) • Utilisation de gels hydroalcooliques • Trousse à pharmacie	3	3	0,5	4,5	• Protocole en cas de piqures ou morsures • Trousse à pharmacie avec les besoins en cas de piqures ou morsures		• Sensibilisation à la Leptospirose • Suivi des vaccinations
Risques liés au travail isolé	• La technicienne se déplace seule sur le terrain	• Un téléphone portable + responsable s'assure du retour dans le temps, sinon appel	3	3	0,3	2,7	• Voir pour mettre en place un système d'alerte en cas d'échange • PTI ou DATI		

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

MAITRE-NAGEUR SAUVETEUR

ANALYSE DES RISQUES							FICHE DE MESURE DE PRÉVENTION		
Nature du risque	Description de la situation	Mesures de prévention et/ou de protection existantes	Indice				Mesures de prévention possibles		
			Fréquence	Gravité	Maitrise	Risques	Techniques	Organisationnelles	Humaines
Risques psychosociaux	• Organisation des plannings (acceptation parfois difficile) • Gestion des relations avec les usagers	• Travail collaboratif de construction des plannings entre l'équipe et la direction	4	2	0,05	**0,4**			• Élaboration du plan de prévention • Formation sur la gestion des publics/ gestion des conflits
Risques musculo squelettiques	• Station assise prolongée	• Séances de sport (maintien en forme) organisées dans le planning de travail hebdomadaire • Chaise MNS adaptée	3	2	0,05	**0,3**			• Formation gestes et postures
Risques liés au travail sur écran	• Peu concerné, 4 h / semaine	• Aménagement du bureau	1	1	0,3	**0,3**			
Risques chimiques	• Pas de manipulation • Présence de chloramine dans les pédiluves et vestiaires collectifs (taux important en chlore)	• Centrale de Traitement d'Air active	4	3	0,3	**3,6**	• Achat d'un détecteur de chloramine		
Risques climatiques	• Chaleurs excessives en été • Réverbération du soleil sur les baies vitrés • Soleil du matin en janvier qui gêne les activités	• Aération naturelle par les baies vitrées • Port de lunettes de soleil	2	1	0,3	**0,6**	• Prise de température autour des bassins • Protections solaires à prévoir		
Risques liés au bruit	• Cris des enfants dans les bassins	• Bouchons d'oreille fournis	4	1	0,05	**0,2**			
Risques liés à l'explosion	• Chaudière entretenue par un prestataire externe		4	1	0,05	**0,2**			
Risques liés à l'utilisation de machines	• Utilisation d'un robot de nettoyage	• Formation pour l'utilisation des machines, procédures internes	4	2	0,3	**2,4**		• Procédure interne à rédiger	
Risques liés à la manutention	• Manutention d'équipements légers • Manutention des vélos aquabike • Manutention du robot de nettoyage (le sortir de l'eau) • Manutention de la structure gonflable (installation sur le bassin/démontage)		2	2	0,7	**2,8**	• Installation d'une rampe pour les vélos et structures gonflables	• Sortir les vélos à 2	
Risques liés au déplacement piétonnier	• Déplacement sur le stade d'athlétisme	• Respect du code de la route	1	3	0,05	**0,15**			
Risques liés à la conduite	• Déplacement pour les formations à l'extérieur	• Utilisation des voitures de la Com Com, entretien fait en régie • Utilisation de la voiture personnel en cas de formation	1	3	0,7	**2,1**			
Risques liés à la chute d'objets	• Caisses de palmes stockées en hauteur, risques de chute	• Stockées correctement	3	2	0,05	**0,3**			
Risques liés aux chutes de plein pied & hauteur	• Bords de bassins glissants, encombrements autour des bassins lors des cours avec les scolaires		4	1	0,3	**1,2**	• Produit antiglissant sur les parties concernées	• Associer les enseignants & accompagnateurs • Mettre un plan de circulation dans le projet pédagogique pour les scolaires pour éviter les encombrements	
Risques biologiques	• Usagers porteurs de verrues, maladies de peau contagieuses (Ex : molluscom)	• Demande de port de chaussettes spécifiques (pour les verrues) • Application du règlement intérieur : interdiction de baignade pour les personnes infectées	4	2	0,3	**2,4**			
Risques liés au travail isolé	• Non concerné					**0**			

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Thématique	Action à engager	Service	Type de risque	Description	Mesures Techniques	Mesures Organisationnelles	Mesures Humaines	Pilote	Acteur	Coût	Priorité	Année
EQUIPEMENTS/MATERIELS	- Achat d'un escabeau avec garde corps	Mécanos	Risques liés aux chutes	- Local stockage,	- Escabeau avec garde corps ?	- Organiser le rangement en fonction de la fréquence d'utilisation, et en fonction du poids				850	1	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	- Continuer les vérifications périodiques et l'entretien déjà effectué	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés à l'explosion	- Chaudière gaz dans certains bâtiments						0	1	2025
EQUIPEMENTS/MATERIELS	- Aménagement d'un poste de travail sur écran dans les locaux agents de la nouvelle déchetterie	Agents Déchetterie	Risques liés au travail sur écran	- 1/2 journée par semaine							1	2025
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Achat d'EPI adaptés (crocs coqués)	Agents d'Entretien	Risques liés aux machines	- Risque d'écraser le pied tous les jours - Impossibilité pour certains agents de porter les bottes (jambes et pieds enflés) / Bottes pas adaptées pour port longue durée	- Baskets coquées ? Légères et respirantes, en lien avec les AP					40€ / agents	1	2025
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Achat d'EPI antidérapants, limiter le travail en hauteur en achetant des perches achat d'un escabeau	Agents d'Entretien	Risques liés aux chutes	- Chute d'escabeau en prenant des objets trop hauts - Chutes en glissant sur le carrelage	- Achat d'un escabeau marche pied mise au rebus de l'escabeau actuel					150	1	2025-2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Descendre les objets lourds et les ranger plus bas	Agents d'Entretien	Risques liés aux chutes	- Dans le local de produits d'entretien	- Revoir les stockages avec les AP	- Vérifiez la nécessité de tous les produits				0	1	2025
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Descendre les objets lourds et les ranger plus bas	MNS	Risques liés aux chutes	- Caisses de palmes stockées en hauteur, risques de chute						Aucun	1	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Entretien régulier de la chaudière	Agents d'Entretien	Risques liés à l'explosion	- Les machines en sous sol						A définir avec le délégataire de la technique	1	2025
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Entretien régulier de la chaudière	MNS	Risques liés à l'explosion	- Chaudière entretenue par un prestataire externe						A définir avec le délégataire de la technique	1	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Fourniture d'équipements de protection indiviudelle supplémentaires (EPI, Casque, EPI hiver & été)	Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques climatiques	- Exposé aux intempéries, températures extrêmes (froid, chaud) exposition soleil	- EPI hiver & été	- Faire intervenir le fournisseur d'EPI pour adapter au besoin		Assistant de prévention	Chargé de mission Prev. Déchets		1	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Maîtrise du traitement de l'eau afin de réduire le taux de chloramine dans l'air	MNS	Risques chimiques	- Pas de manipulation - Présence de chloramine dans les pédiluves et vestiaires collectifs (taux important en chlore)	- Achat d'un dectecteur de chloramine		- Formation risques chimiques			A définir avec le délégataire de la technique	1	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Mouler des bouchons pour l'équipe	MNS	Risques liés au bruit	- Cris des enfants dans les bassins						120€/agents	1	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Recensement du besoin en visiophone en 2025 (renforcé par une obligation batimentaire PMI)	Micro-Crèches	Risques psychosociaux	- Accueil des parents, agressions physiques et verbales - Stress au travail , fatigue psychologique, épuisement professionnel, difficultés relationnelles	- Installation Visio	- Répartition des tâches dans le temps et en équipe		estelle	Les 3 équipes des MC	sur le BP d'anthony	1	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Vérifier le contenu du courrier de prise de rendez vous avec les usagers + achat du matériel adapté (prévoir dans budget 2026)	SPANC	Risques musculo-squelettiques	- postures contraignantes : travail accroupi ou penché pour inspecter les installations - Port de charges : manipulation de couvercles, outils, équipements techniques - Gestes répétitifs : utilisation d'outils manuels	- Disposer de matériels adaptés (lève regard, ventouse métal & PEHD)		- Impliquer l'usager dans l'ouverture des regards - Formation geste & posture, - Respecter les valeurs limites de port des charges (55kg pour un homme, 25kg pour une femme)			200	1	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS		Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques liés au bruit	- Broyeur déchetterie (espaces verts) - Usine de tri - Utilisation perceuse, visseuse	- Manque casque & bouchon d'oreille			Assistant de prévention	Chargé de mission Prev. Déchets		1	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	- étudier lors de l'aménagement MISAP	Accueil du Public	Risques liés au bruit	- Régulier, liés à la fréquentation du lieu et aux appels téléphoniques	- Casques téléphoniques - Parois insonorisantes/panneaux phoniques - Adapation du nouveau bâtiment (MISAP)	- Alterner les agents de l'accueil					2	2027
EQUIPEMENTS/MATERIELS	- Fournir des filtres contre la lumière bleue	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés au travail sur écran	- Quotidien	- Matériel ergonomique en place - Ergonome pour revoir les postes de travail et la bonne utilisation du matériel en place	- Formation sur le bon positionnement à adopter sur son poste de travail (gestes et postures)	- Visite des Assistants de Prévention - Réglage réguliers des outils cause déplacement du matériel			350	2	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	- Proposer des solutions de protection sonore aux agents si intéressés	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés au bruit	- Bruit lié à l'activité en cas de bureau partagé	- Prévoir des équipements adaptés (casque pour appel, panneaux phoniques entre les bureaux, etc..)					A définir	2	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	- Formation à l'utilisation de l'outil et de ses accessoires du logiciel BAM'S embarqué dans BOM	Agents Collecte OM	Risques liés au travail sur écran	- Dans la cabine en conducteur, être vigilant à la conduite et veiller aux ripeurs - Problèmes de concentration : luminescence des écrans de nuit	- Ecrans réglables dans les cabines de conduite - Porter des lunettes de conduite de nuit						2	2025
EQUIPEMENTS/MATERIELS	- Réflexion sur les besoins spécifiques d'Equipements de Protection Individuels en groupe de travail	Agents Collecte OM	Risques chimiques	- Projection de déchets compressés dans la BOM	- Rort de visière si compression, - Adapter les EPI - Disposer d'une trousse à pharmacie	- Etablir un protocole en cas d'aspergement (prise de douche, suivi médical...)	Formation sur les risques chimiques				2	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Achat de rampe de mise à l'eau et d'un chariot à roulettes	MNS	Risques liés à la manutention	- Manutention d'équipements légers - Manutention des vélos aquabike - Manutention du robot de nettoyage (le sortir de l'eau) - Manutention de la structure gonfable (installation sur le bassin/démontage)	- Installation d'une rampe pour les vélos et structures gonflables	- Sortir les vélos à 2				2500,00 € HT	2	2026-2027

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

EQUIPEMENTS/MATERIELS	Pas mal de choses déjà réalisées - Roller mouse pour NL - Assurer un suivi des réglages des sièges fournir, le cas échéant, les éléments nécessaires pour éviter le risque et tester le matériel adapté (action à prévoir à l'échelle de la collectivité)	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques musculo-squelettiques	- Sédentarité du poste, statique, accès en vélo ou à pied	- Moins de voiture, marche à pied et vélo - Favoriser les changements de position et mobilité douce - Expérimenter du mobilier adapté (bureau avec position début, siège ballon, bureau-vélo…)		- Respect des réglages réalisé par l'ergonome			500	2	2025 et en continue
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Prévoir dans le budget 2026 (4 flacons, / 60 €) organisation été 2026	SPANC	Risques climatiques	- Expositiion aux intempéries, températures extrêmes (froid, chaud) exposition soleil	- Fournir crème solaire	- Visite uniquement le matin en hiver avec une fin à 12h				60	2	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Programme d'achat de mobiliers adaptés pour faciliter les mouvements et éviter les positions statiques Formation sur la prévention des postures sédentaires au travail	Chef de Services	Risques musculo-squelettiques	- Sédentarité du poste, statique, accès en vélo ou à pied	- Favoriser les changements de position et mobilité douce - Experimenter du mobilier adapté (bureau avec position début, siège ballon, bureau-vélo…)	- Moins de voiture, marche à pied et vélo	- Respect des réglages des postes réalisé par l'ergonome	Assistant de prévention/RH	Chef de service	Définir une enveloppe annuelle	2	2026 - 2029
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Programme d'achat de mobiliers adaptés pour faciliter les mouvements et éviter les positions statiques Formation sur la prévention des postures sédentaires au travail	DGS	Risques musculo-squelettiques	- Station assise prolongée - Usage quasi-permanent de l'informatique	- Mobilier qui permet la position debout	- Aménagement du planning		Assistant de prévention/RH	Chef de service	Définir une enveloppe annuelle	2	2026 - 2029
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Programme d'achat de mobiliers adaptés pour faciliter les mouvements et éviter les positions statiques Formation sur la prévention des postures sédentaires au travail	Resp. Pôle	Risques musculo-squelettiques	- Position assise prolongée, utilisation de l'outil informatique	- Bureau qui puisse s'adapter à la hauteur de travail '- Mettre en place des repose pieds	- Affichage des recommandations et préconisations	- Faire des pauses régulières et mesurées - Formation gestes et postures	Assistant de prévention/RH	Chef de service	Définir une enveloppe annuelle	2	2026 - 2029
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Respect du parcours de l'usager par les usagers / Fourniture de chaussures limitant les glissades	MNS	Risques liés aux chutes	- Bords de bassins glissants, encombrements autour des bassins lors des cours avec les scolaires	- Produit antiglissant sur les parties concernées	- Associer les enseignants & accompagnateurs - Mettre un plan de circulation dans le projet pédagogique pour les scolaires pour éviter les encombrements				60 € HT/Agent	2	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	- Recherche d'un système adapté au travail seul dans la conduite du camion benne/grue (DATI)	Agents Collecte OM	Risques liés au travail isolé	- Chauffeur de la grue tout seul	Equiper l'agent d'un matériel d'appel						3	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	- Travailler en partenariat avec la médecine du travail pour une étude individuelle et spécifique des besoins	Agents Collecte OM	Risques liés au bruit	- Bruit du matériel roulant + levage + environnement	- Mesure des décibels - Port des EPI	- Doter chaque nouvel agent					3	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Achat de casques anti-bruit	Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés au bruit	- Bruit lié à l'activité en cas de bureau partagé	- Prévoir des équipements adaptés (casque pour appel, panneaux phoniques entre les bureaux, etc..)					100	3	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Achats de 3 gants de cuisine	Micro-Crèches	Risques liés aux machines	- En cuisine, réchauffage des plats, du chauffe biberon	- Achat de gants de cuisine professionnels		- Port des EPI	adjointes		150	3	
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Acquisition de repose pieds pour Melen Sevellec Affichage des recommandations dans les bureaux (se lever toutes les 30 minutes etc…)	Chargés de Mission ECONOMIE	Risques musculo-squelettiques	- Sédentarité du poste, statique, accès en vélo ou à pied	- Moins de voiture, marche à pied et vélo - Favoriser les changements de position et mobilité douce - Expérimenter du mobilier adapté (bureau avec position début, siège ballon, bureau-vélo…)		- Respect des réglages réalisé par l'ergonome			60	3	2025
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Etude en cours sur les produits d'entretien avec BIOKIMBO pour moins de produits et des produits labellisés écologiques. Premières prise de contact en 2025 mais à confirmer	Micro-Crèches	Risques chimiques	- Risques toxiques, dermatite, allergies, brûlures…	- Produits moins agressifs, voir même produits bio.	-Sensibilisation sur les risques chimiques en interne - Mise en place d'un protocole ménage avec dosage et risques des produits utilisés		estelle		en étude de tarifs	3	
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Voir la possibilité avec le garage + rappel du cours de code de la route (ex : cela pourrait faire l'objet d'un temps lors des conviviales avec un test type code)	SPANC	Risques liés au déplacement	- Déplacement sur des propriétés privés	-Ajouter "arrêt fréquent" sur le véhicule ?		- Respect du code de la Route				3	2027
EQUIPEMENTS/MATERIELS	- Continuité du suivi et entretien du matériel roulant en régie par le service garage, BOM, Grue et VL	Agents Collecte OM	Risques liés aux chutes	- Conteneurs mal positionnés - Un véhicule connaît un dysfonctionnement (pinces)	- Réparer les pinces qui dysonctionnent						4	2025
EQUIPEMENTS/MATERIELS	- Prise en compte des saisons pour adaptabilité du vêtement et distribution des EPI	Agents Collecte OM	Risques climatiques	- Travail par grand froid ou forte chaleur	- Adaption des EPI en fonction des saisons : chaussures été / hiver en cours						4	2025
EQUIPEMENTS/MATERIELS	- Prise en compte des saisons pour adaptabilité et distribution des EPI	Agents Déchetterie	Risques climatiques	- Travail en extérieur hiver / été	- Prévoir du matériel complementaire de type abri saisonnier		- Faire respecter les protocoles				4	2025
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Achat d'assises au sol déjà effecuté. Un BP ergonomie est crédité tous les ans en investisement. À envisager des formations sur l'ergonomie au travail	Micro-Crèches	Risques musculo-squelettiques	- Port répété des enfants, position accroupie, à genoux … - Repas des bébés dans les bras - Rangement des jeux au sol, manipulation du mobilier - Ménage	- Achat d'assises au sol surélevées avec dossier (boutique Matou) - porter des tapis amortissants	- Formations au sein de la structure avec un Ergothérapeute pour se servir du matériel déjà existant - Réveil musculaire en équipe	-Avoir toujours un point d'appui pour son dos '-Prendre en compte l'avis des professionnels dans l'aménagement	estelle et adjointes		800€ par crèche crédité par an en investisement	4	
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Achat de bouchons d'oreille pour les agents non équipés	Micro-Crèches	Risques liés au bruit	- Enfants, aspirateur, nettoyant vapeur	- Plafond avec panneaux acoustiques - Isolation phonique des bâtiments - Achat de matériels adaptés (Ex : aspirateur moins bruyant)		- Bouchons d'oreilles pour tous les professionnels	adjointes		120/bouchons pour 4 agents 480	4	

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

EQUIPEMENTS/MATERIELS	-Karcher réparé (juillet 2025) / Faire les niveaux régulièrement (à intégrer dans l'étude de mise au norme de la plateforme de nettoyage)	Agents Collecte OM	Risques biologiques	- Lors du contrôle des bacs pour étudier les motifs de refus, à l'ouverture du couvercle : déchets organiques, litière pour chat.... et autres excréments - Nettoyage BOM sur aire de lavage à l'eau froide, sans désinfection	- Intégrer un produit biocide au Karcher - Réparer le Karcher pour avoir de l'eau chaude - Priorité n°1 : remise aux normes de l'aire de lavage	- Protocole de nettoyage BOM & cabine à écrire - Campagne de prévention sur le tri en amont de la collecte pour expliquer le refus	- Port des EPI - Formation sur la recommandation R437				4	2025
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Achat de repose pied en 2026	Micro-Crèches	Risques liés au travail sur écran	- 1 a 2 fois / semaine	- Repose pied de bureau pour avoir un meilleur positionnement du dos			estelle et adjointes		80	5	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	- attente nouveau bâtiments	Accueil du Public	Risques biologiques	- Contacts permanents avec le public	- Avoir des bornes d'accueil avec suffisamment de retour	- Remettre en place la barrière en plexiglass ou porter un masque en continu						
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Mouler des bouchons pour l'équipe	Agents d'Entretien	Risques liés au bruit	- Tous les jours : les enfants, le public, les machines (autolaveuses, monobrosse…) - Pas de bouchons d'oreille		Le responsable de service doit demander aux AP l'achat de bouchons d'oreille pour les nouveaux arrivants	- Porter les EPI proposés par l'EPCI			120€/agents		2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Achat d'EPI pour les chefs de service concernés	Chef de Services	Risques climatiques	- Exposé aux intempéries, températures extrêmes (froid, chaud) exposition soleil	- Vêtements multi saisons - Gilets rafraichissants	- Protocole forte chaleur	- Adapter sa tenue, hydratation					
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Achat d'EPI pour les chefs de service concernés	Chef de Services	Risques liés au bruit	- Bruits liés à la venue des usagers, notamment les enfants (pour les crèches et pour le Centre Aquatique)	- Proposition de bouchons d'oreilles à l'ensemble des agents concernés							
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Achat d'EPI pour les chefs de service concernés	Chef de Services	Risques liés aux chutes	Centre Aquatique : sol glissant,	Chaussures coquées antidérapantes Nettoyage régulier du sol							
FORMATION	- Formation aux risques chimiques, protocoles de stockage, HA EPI adaptés	Mécanos	Risques chimiques	- Présence de différents produits (huiles, AD Blue, Aérosols) - Fumées des moteurs	-Achat d'EPI spécifiques - Prévoir système d'aspiration des fumées	- Rangement dans des bacs de rétention appropriés pour tous les produits - Protocole de port de EPI en fonction des produits - Protocole de stokage des produits et signalement de leur dangerosité	- Formation aux risques chimiques			A réaliser selon les retours et prescriptions de la formation	1	2026
FORMATION	- Formation CNFPT	Accueil du Public	Risques musculo-squelettiques	- Position assise sur une longue durée - bornes d'accueil pas adaptées - Utilisation régulière du téléphone provocant des douleurs aux bras	- Réamenagement des bornes d'accueil (nouveau bâtiment MISAP) - Achat de matériels ergonomiques (Ex : Casques téléphoniques)	-Organisation permettant à l'agent de sortir de sa position statique	Formation gestes & postures				1	2026
FORMATION	- Formation CNFPT	Accueil du Public	Risques liés à la manutention	- Ponctuellement (port de charge : bouteilles et cartons de papier, colis, rangement,…)	- Equiper chaque bâtiment de moyens de port de charge	- Livraison sur site des commandes	- Formation Gestes & Postures				1	2026
FORMATION	- Formation à l'utilisation des bennes à compaction (Retour marché SMCNA)	Agents Déchetterie	Risques liés aux chutes	- Objets mal déposés par l'usager - Envol d'objets (type tôle)	Mesures prévues dans la construction de la nouvelle déchetterie						1	2025
FORMATION	- Formation Amiante S4 dans plan de formation DRH	Agents Déchetterie	Risques liés à l'amiante	- Amiante retrouvé dans les gravats	- Finir le protocole		- Formation à la manipulation d'amiante				1	2025
FORMATION	- Formation connaissance des DMS (1er niveau) réalisé par CHIMIREC	Agents Déchetterie	Risques chimiques	- Locaux inadaptés pour les déchets ménagers spéciaux - Dépôt des peintures professionnelles mal positionné - Réceptacles acide / base mal stockés - Danger à la manipulation de l'amiante	- Kit amiante à mettre à disposition des agents - Modification des locaux - Mise en place d'un bac de rétention acide & base - Mettre en place l'affichage réglementaire pour l'usager	- Protocole de gestion de l'amiante - Adapter les passages du transporteur de DMS (Chimirec) à plus de fréquences - Interdire drastiquement les dépôts DMS des professionnels (mesures de prévention et de contrôle à mettre en place)	- Formation manipulation amiante - Former tous les agents aux risques chimiques				1	2025
FORMATION	- Formation gestion de conflits	Chauffeurs de Cars	Risques psychosociaux	- Relations avec les jeunes usagers agressifs - Stress lié à la gestion des imprévus : retard, manque d'informations liées à des travaux, etc, - Fatigue psychologique liée à la conduite et à la gestion des usagers en parallèle - Remplacement été, peut venir que pour 1h		- Améliorer la communication interne - Afficher les travaux avec les informations utiles aux circuits	- Formation gestion de conflits - Formation gestion des enfants & ados - formation premiers secours - Eaboration du plan de prévention	N + 1 de l'agent RH	agent chargée mission concernée	100€/agent	1	2026
FORMATION	Formation connaissance des DMS (1er niveau) réalisé par CHIMIREC	Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques chimiques	- Local Déchets Ménagers Spéciaux, atelier produits ménagers, jardin - Manipulation de soude	- Locaux adaptés stockage DMS nouvelle déchetterie - EPI tech acide (compliqué car lavage spécifique !)		- Sensibilisation aux risques chimiques	N+1	RH		1	2026
FORMATION	Formation gestes et postures / ergonomie du poste de travail	MNS	Risques musculo-squelettiques	- Station assise prolongée			- Formation gestes et postures			Formation CNFPT / interne	1	2026-2027
FORMATION	Formation gestes et postures pour la manipulation et le port de charges lourdes (plan de formation DRH)	Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques liés à la manutention	- Port du matériel d'animation			- Formation gestes & postures	N+1	RH		1	2026
FORMATION	Formation Gestion de conflits : "gérer les situations tendues avec les usagers en déchetterie"	Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques psychosociaux	- Relation à l'usager, agressivité, réaction			- Formation des risques & des conflits	N+1	RH		1	2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

FORMATION	Formations sur la gestion du temps et la gestion de projet. Poursuite des points hebdomadaires entre le N+1 et les chargés de mission pour faire le point sur le plan de charge. Poursuite de l'élaboration des plans d'actions Poursuite de la mise en place du télétravail (2 jours par semaine pour les chargés de mission)	Chargés de Mission ECONOMIE	Risques psychosociaux	- Quotidien : charge et rythme de travail, polyvalence, stress, interaction avec les élus, les usagers, les agents - Obligation de résultats avec les moyens impartis - Savoir prioriser les travaux	- Fiche Projet, cellule projet - Mise en place de réunions	- Elaboration d'un plan de charge, périodicité à définir - Organisation du télétravail	- Reconnaissance du travail collègue, élu, usagers par l'aboutissement des projets - Ecoute de l'encadrement et des agents	N + 1 de l'agent RH	agent chargée mission concernée	Formation CNFPT	1	2026-2027
FORMATION	Mise en place d'un protocole de déclenchement de l'accompagnement psychologique via l'assurance statutaire Conduire une réflexion sur l'organisation du temps de travail (aménagement des temps administratifs) Formation sur la gestion du temps Formation sur la gestion du stress	Chef de Services	Risques psychosociaux	Stress causé par : - Prise et annonce de décisions aux équipes (management) - Gestion de planning et des remplacements d'absence , nécéssité d'être disponible en dehors des heures de travail pour gérer les imprévus - Gestion de projets importants avec des échéances fixes - Charge de travail et charge mentale conséquente	- Outils partagés pour la gestion des plannings	- Institutionnaliser du temps de travail administratif dans le planning , voire si possible en télétravail	- Accompagnement psychologique via l'assurance statutaire - Formation Gestion du stress	Responsable de Pôle RH	Chef de service		1	2026
FORMATION	Mise en place d'un protocole de déclenchement de l'accompagnement psychologique via l'assurance statutaire Conduire une réflexion sur l'organisation du temps de travail (aménagement des temps administratifs) Formation sur la gestion du temps Formation sur la gestion du stress Programme de formation en management stratégique et opérationnel Création d'une charte managériale	DGS	Risques psychosociaux	- Surcharge de travail - Injonctions administratives - Etre obligée de pallier aux absences et de réorganiser en conséquence - Gestion de crises, urgences - Management - Relation à l'élu - Agressions verbales par les usagers		- Structurer un schéma d'organisation des responsabilités	- Sortir de la structure, échanger avec des pairs	DGS RH	Responsable de pôle	0	1	2026-2028
FORMATION	Mise en place d'un protocole de déclenchement de l'accompagnement psychologique via l'assurance statutaire Conduire une réflexion sur l'organisation du temps de travail (aménagement des temps administratifs) Formation sur la gestion du temps Formation sur la gestion du stress Programme de formation en management stratégique et opérationnel Création d'une charte managériale	Resp. Pôle	Risques psychosociaux	- Agressivité du public - Objectifs à atteindre - Pilotage de projets et management -ECO : gestion émotionnelle des équipes et partenaires		- Prendre ses congés régulièrement - Gérer son agenda	- Formation sur le management stratégique et opérationnel	DGS RH	Responsable de pôle		1	2026-2028
FORMATION	- Formation gestes et postures	Chauffeurs de Cars	Risques musculo-squelettiques	- Mauvaise posture poste de conduite - Maux de dos, épaules et poignets - Douleurs liées aux postures contraignantes lors du nettoyage du car	- Vérifier l'état des sièges conducteur		- Formation gestes et postures tous les 2 ans			100€/agent	2	2026
FORMATION	- Formation aux gestes de premier secours (Plan de formation avec la Direction des Ressources Humaines)	Agents Collecte OM	Risques liés aux chutes	- Montées/descentes au niveau des BOM et de la grue	- Mesurer le risque - Porter un casque de sécurité	Elaboration d'un protocole sur les gestes à réaliser pour éviter le risque	Formation gestes et postures Formation sur la recommandation R437				2	2026
FORMATION	- Formation gestes et postures (Plan de formation avec DRH)	Agents Déchetterie	Risques liés à la manutention	- Transfert de certains déchets dans leurs lieux de stockage - Ports de charge	- Revoir totalement le matériel pour la nouvelle déchetterie	- Protocole chargement - déchargement à faire	- Formation gestes & postures				2	2026
FORMATION	- Formation gestes et postures (plan de formation DRH)	Agents Déchetterie	Risques musculo-squelettiques	- Port de charge - Benne mobilier	- Acheter du matériel adapté pour la nouvelle déchetterie	Nouvelle déchetterie en cours	- Formation gestes & postures				2	2026
FORMATION	-Autorisations de conduite pour l'ensemble des engins de la déchetterie (CACES si besoin)	Agents Déchetterie	Risques liés à la conduite	- Véhicule de service	- Renouveler le parc de véhicule déchetterie						2	2025
FORMATION	Formation de gestin de planning, priorisation	Administratifs	Risques psychosociaux	- Travail régulier de plus en plus réglementaire - Périodes de surcharge de travail - Contrôles multiples (URSSARF, CRC, DGFIP, Préfecture, etc...) - Prestataires extérieurs (netentreprises) - Dématérialisation - Demande constante d'urgence de la part des collègues (DGS, Resp. de Pôle & Services, Elus, Agents, communes exterieures)				N + 1 de l'agent RH	agent chargée mission concernée	CNFPT	2	2027
FORMATION	Formation des agents à la gestion des publics/gestion des conflits	MNS	Risques psychosociaux	- Organisation des plannings (acceptation parfois difficile) - Gestion des relations avec les usagers			- Elaboration du plan de prévention - Formation sur la gestion des publics/gestion des conflits	N + 1 de l'agent RH	Agent chargé de la mission concernée	Formation CNFPT	2	2026-2027
FORMATION	Formation en interne sur le processus de réservation des véhicules	MNS	Risques liés à la conduite	- Déplacement pour les formations à l'exterieur						Aucun	2	2026
FORMATION	Formation gestes et posture	Agents d'Entretien	Risques musculo-squelettiques	- Gestes répétitifs - Station debout	- Balai plus grand, franges plus larges	- Solliciter l'avis des AP pour le choix du matériel, faire participer les agents par des séances d'essais	- Formation gestes & postures			Formation CNFPT ou en interne	2	2026-2027

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

FORMATION	Formation gestes et postures / ergonomie du poste de travail	MNS	Risques liés au travail sur écran	- Peu concerné, 4 h / semaine						Formation CNFPT / interne	2	2026-2027
FORMATION	-Formation Gestes et postures généralisées et récurrentes	Agents Collecte OM	Risques musculo-squelettiques	- Monter / descendre du marche pied ou cabine (fréquence importante lors des collectes Emballages) - Tirer des conteneurs lourds en OM - Douleurs cervicales, visualisation des écrans	- Lecteur de puce dans les camions	- Créer des zones de regroupement, répartir les charges	- Formation gestes & postures				2	2026
FORMATION	- Une formation geste et posture à l'échelle de PdBC relayé dans le service	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés à la manutention	- Ponctuel, préparer salle de réunion	- Utilisation d'un matériel de manutention ou adapter le mobilier pour faciliter la manutention (tables à roulettes, etc.)	- Ne pas laisser l'agent seul pour l'aménagement de la salle de réunion	Formation gestes et postures			500	3	2026
FORMATION	- Suivi et poursuite des obligations de formation à la conduite professionnelle (FCO, FIMO, CACES, AIPR)	Agents Collecte OM	Risques liés à la conduite	- Fatigue du conducteur - Utilisation de la marche arrière, guidée par le ripeur - Manque de concertation avec l'urbanisme pour des zones de points de collecte - Voiries pas toujours adaptées (ex JOKO) - Angles morts	- Formation au nouveau matériel - Travailler avec les services urbanisme pour intégrer les problèmatiques de collecte dans leurs procédures	- Etre deux conducteurs par tournée - Elaborer un protocole en suivant la R 437 - Lister les points noirs pour permettre la modification du règlement intérieur - Alterner poste conducteur / rippeur	- Autorisation de conduite, CACES valide - Port de la ceinture de sécurité dans la cabine, voir futur protocole				3	2025
FORMATION	Affichage des recommandations dans les bureaux concernant la posture. Formation Gestes et Postures	Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés au travail sur écran	- Quotidien	- Matériel ergonomique en place - Ergonome pour revoir les postes de travail et la bonne utilisation du matériel en place	- Formation sur le bon positionnement à adopter sur son poste de travail (gestes et postures)	- Visite des Assistants de Prévention - Réglage réguliers des outils cause déplacement du matériel			Formation CNFPT	3	2026
FORMATION	Formation Gestes et Postures Achat de matériel de manutention (chariot de manutention pour déplacer des dossiers et des archives et chariot pour amener les courses etc..)	Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés à la manutention	- Ponctuel, préparer salle de réunion	- Utilisation d'un matériel de manutention ou adapter le mobilier pour faciliter la manutention (tables à roulettes, etc.)	- Ne pas laisser l'agent seul pour l'aménagement de la salle de réunion	Formation gestes et postures			Formation CNFPT 150 €	3	2026
FORMATION	Formation gestes et postures pour la manipulation et le port de charges lourdes (plan de formation DRH)	Chef de Services	Risques musculo-squelettiques	Centre aquatique : Au bord des bassins, instabilité dûe à l'architecture du sol, différrence de niveau pour les MNS : aquagym, chutes, manutention tapis, structure gonflable Sédentarité du poste, statique			Formation Gestes & Postures	N+1	RH			
FORMATION	Formation Gestes et postures	Chef de Services	Risques liés à la manutention	Centre Aquatique : Réception de commandes		Gestion du temps pour être 3						
FORMATION	Formation Gestes et postures	Mécanos	Risques musculo-squelettiques	- Matériel lourd (Ex : déboulonneuse) - Maintien de la tête en l'air pour accéder aux moteurs	- Aide à la manutention	- Réétudier les postes de travail en lien avec le cabinet Ergotech pour voir si l'ergonomie est adaptée	- Formation gestes & postures - Formation réveil musculaire					
INFRASTRUCTURES	- Suivre les protocoles forte chaleur. Privilégier le télétravail, l'utilisation des bureaux isolés... organisation du travail en conséquence - Fin de la location du bâtiment en 2027 suite à l'ouverture de la MISAP (problématique des bureaux sous comble)	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques climatiques	- En période de fortes chaleurs ou grands froids	- Films solaires		- Organisation des plannings - Adapter sa tenue, hydratation			0	1	2025 2027
INFRASTRUCTURES	- porte coupe feu	Accueil du Public	Risques liés à l'explosion	- Proximité du garage	- Porte coupe feu	- Faire annuellement exercice d'évacuation incendie	- Désigner les guides et serres fils	N + 1 de l'agent RH	agent chargée d'accueil concernée	1000	2	2027
INFRASTRUCTURES	- réorganistoin de l'accuei usagers lors de l'ouverture en 2027 du nouveau MISAP	Accueil du Public	Risques psychosociaux	- Régulièrement, présence de personnes agressives, détresse - Violence verbale ou physique	- Aménagement de la borne d'accueil	- Généralisation du protocole de confinement lors des situations de mise en danger	- Formation pour apprendre à gérer les personnalités complexes en situation d'accueil	N + 1 de l'agent RH	agent chargée d'accueil concernée		2	2027
INFRASTRUCTURES	attente nouveau bâtiment MISAP	Administratifs	Risques climatiques	- Chaleur en été	- Nouveau bâtiment MISAP						2	2027
INFRASTRUCTURES	attente nouveau bâtiment MISAP	Administratifs	Risques liés au bruit	- Appels téléphoniques et conversations dans les bureaux partagés							2	2027
INFRASTRUCTURES	-Etude technique de mise aux normes de la zone de lavage	Agents Collecte OM	Risques liés aux machines	- Utilisation du karcher pour le lavage des BOM	Mettre en conformité l'aire de lavage, environnement & matériel	- Protocole de nettoyage BOM & cabine à écrire					2	2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

INFRASTRUCTURES	Isolation thermique des plafonds de la MEEF (aile où sont situées les chargées de mission) Changement de certaines poignées de fenêtres pour une meilleure isolation. Mise en place de films solaires dans les bureaux des chargés de mission notamment, en lieu et place de certains stores abîmés. Dans l'attente des travaux, poursuite de la mise à disposition des chauffages d'appoint en cas de grand froid. Poursuite de la mise à disposition des climatiseurs en cas de forte chaleur Poursuite de la mise à disposition de la fontaine à eau. Information et affichage des protocoles en vigueur (canicule etc...) et des bonnes pratiques.	Chargés de Mission ECONOMIE	Risques climatiques	- En période de fortes chaleurs ou grands froids	- Films solaires		- Organisation des plannings - Adapter sa tenue, hydratation			Etude en cours pour le diagnostic énergétique par le Pôle Aménagement	2	2026
INFRASTRUCTURES	La pose de volet roulant est programmée dans le batiment du Gavre avant l'été 2026 et sera financé par le PIAJE. Des bouteilles d'eau sont achetées en cas de forte chaleur mais aussi en dehors pour alimenter les biberons en eau en bouteille et non du robinet.	Micro-Crèches	Risques climatiques	- En périodes de canicule		- Hydratation ++ '- Protocole canicule à respecter - Mise en place de couverture de survie sur les fenêtres qui n'ont pas de volets		estelle		budget bâtiment dans le cadre du PIAJE	2	
INFRASTRUCTURES	- Création d'une ombrière avec panneau solaire pour abriter les cars	Chauffeurs de Cars	Risques climatiques	- Fortes chaleurs dans le car l'été sans climatisation - Déshydratation, malaise	-Projet de construction d'un auvent pour stationner les cars et donc les abriter					à définir selon les opportunités de financements externes	5	2028
INFRASTRUCTURES	- attente nouveau bâtiments	Accueil du Public	Risques liés aux chutes	- Risque de chute de plain-pied dans les vestiaires, archives, escaliers, couloirs		- Panneau d'interdiction de stockage de dossiers et matériels au niveau de l'escalier de la cave du siège						
INFRASTRUCTURES	- attente nouveau bâtiments	Accueil du Public	Risques liés aux chutes	- Escaliers (étage + cave)	Construction d'un nouveau bâtiment aux normes (MISAP)							
ORGANISATION DU TRAVAIL	- adapter sa tenue - aménagement des horaires	Accueil du Public	Risques climatiques	- En période de fortes chaleurs ou grands froids	- Films solaires		- Adapter sa tenue, hydratation				1	2026
ORGANISATION DU TRAVAIL	- Poursuivre le suivi du projet de service et du plan de charge des agents - Evaluation du temps nécessaire à la réalisation des missions non prévues au projet de service lorsque c'est nécessaire	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques psychosociaux	- Quotidien : charge et rythme de travail, polyvalence, stress, interaction avec les élus, les usagers, les agents - Obligation de résultats avec les moyens impartis - Savoir prioriser les travaux	- Fiche Projet, cellule projet - Mise en place de réunions	- Elaboration d'un plan de charge, périodicité à définir - Organisation du télétravail	- Reconnaissance du travail collègue, élu, usagers par l'aboutissement des projets - Ecoute de l'encadrement et des agents	N + 1 de l'agent RH	agent chargée mission concernée	0	1	2025
ORGANISATION DU TRAVAIL	- Affectation d'un agent aide manutention si besoin	Mécanos	Risques liés au travail isolé	- Travail en binome, sauf pendant les congés	- Avertisseur d'urgence quand travail seul					temps agent	1	2026
ORGANISATION DU TRAVAIL	Analyse, aide et appui du cabinet d'ergothérapie ERGOTEC, mise en place de groupes de travail	Agents Déchetterie	Risques psychosociaux	- Manque d'informations concernant la suite donnée aux réunions de service - Manque de soutien de la hiérarchie	Ouverture nouvelle déchetterie en 2026	- Tableau des suites à donner aux réunions de service (finaliser les	- Formation gestion de conflits, publics difficiles	N + 1 de l'agent RH	Agent chargé mission concernée		1	2025
ORGANISATION DU TRAVAIL	Mise en place d'actions de pré-collecte/protocole spécifique	Agents Collecte OM	Risques liés à l'explosion	- Aérosol, fûts de bière dans le tri sélectif ou OM		Protocole d'urgence spécifique en cas					1	2026
ORGANISATION DU TRAVAIL	- Réorganisation des tournées de collectes pour l'ensemble de la flotte des BOM (Ordures Ménagères et Collecte Sélective) en appliquant la norme R437	Agents Collecte OM	Risques liés au déplacement	- Ramassage autre côté de la voirie	Interdiction de traverser la route pour collecter	- Revoir l'organisation des tournées - Regrouper les containers - Respecter les consignes de sécurité	- Interdire le ramassage bilatéral et les marches arrières				1	2025
ORGANISATION DU TRAVAIL	Faire un point avec les élus communaux sur un listing communiqué en début d'année sur les visites envisagés + formation adaptée + protocole sur posture en cas de problème sur le terrain	SPANC	Risques psychosociaux	- Contact avec des usagers peu enclins à accepter une visite du SPANC, ou mécontents des conclusions des contrôles		- Anticiper les rendez-vous "à risques" pour se déplacer à deux	- sensibiliser / former les agents à la gestion de conflits	N + 1 de l'agent RH	agent chargée mission concernée	CNFPT	1	2026
ORGANISATION DU TRAVAIL	Mettre en place un protocole pour la distrbution des composteurs (nombre d'agents présents/équipements à disposition, etc)	Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques musculo-squelettiques	- Port des composteurs 33 kg	- Achat de composteurs < à 25 Kg	- Prévoir toujours 2 agents	- Formation port de charge lourde	Chargé de mission Prev. Déchets	Chargé de mission Prev. Déchets		1	2026
ORGANISATION DU TRAVAIL	Mise en place de temps de tuilage, définition des actions à mener à deux, adapter le mobilier pour réduire les risques	Agents d'Entretien	Risques liés à la manutention	- Déplacer mobilier (+ extérieur en été) pour faire le ménage tous les jours	- Investir dans du matériel qui tient compte du problème de manutention	- Être deux				0	1	2025
ORGANISATION DU TRAVAIL	Mise en place d'un protocole de tri et des poubelles adaptées	Agents d'Entretien	Risques biologiques	- Vide les poubelles intérieures - Peu en contact direct avec le public	- Protocole pour vider les poubelles	- Respect du port des EPI				Travail avec le service transition écologique	1	2025

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

ORGANISATION DU TRAVAIL	Mise en place d'un protocole et d'un kit de soin disponible (dans le véhicule) Formation/Sensibilisation à la leptospirose en milieu professionnel	Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques biologiques	- Retournement des composteurs, émanation de gaz & micro-organismes - Piqures d'insectes ou morsures, rongeurs - Trousse à pharmacie pas à jour	- Protocole en cas de piqures ou morsures - Trousse à pharmacie avec les besoins en cas de piqures ou morsures - Contrôle par la médecine du travail (poumons)	- 2 agents 1 fois par mois qui vont intervenir sur les sites de compostage (formation le 20/09 par	- Sensibilisation à la Leptospirose	N+1	Assitant de prévention/RH/chargé de mission Prev. Déchets		1	2026
ORGANISATION DU TRAVAIL	Prise de douche froide	Agents d'Entretien	Risques climatiques	- Chaleurs excessives en été	- Ouvertures des portes, nécessité d' un protocole de fermeture		- Protocoles en cours			0	1	2025
ORGANISATION DU TRAVAIL	-Réorganisation des tournées de collecte avec le logiciel de BAM'S	Agents Collecte OM	Risques liés à la manutention	- Manipulation des conteneurs - Poignée de containeurs à remettre dans le bon sens,	- Travailler sur un meilleur entretien du parc de bacs/ travailler avec les communes sur les points noirs identifiés ne permettant	- Organiser les tournées et zones de ramassage	- Formation gestes & postures				1	2025
ORGANISATION DU TRAVAIL	Respect du protocole de mise a l'eau / formation interne	MNS	Risques liés aux machines	- Utilisation d'un robot de nettoyage		- Procédure interne à rédiger				0	1	2026
ORGANISATION DU TRAVAIL	- Passer les consignes de non stockage des éléments lourd en hauteur et d'installation des fils. Fournir le cas échéant les solutions de stockage alternatives - Préparer une affiche pour interdire l'entreposage de dossiers ou matériels devant l'escalier (E3R)	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés aux chutes	- Risque lié à l'utilisation d'escalier dangereux - Sol pas droit	- Construction d'un nouveau bâtiment adapté en termes de normes et de sécurité : livraison en juin 2027	- Préparer une affiche pour interdire l'entreposage de dossiers ou matériels devant l'escalier (cave siège)				0	2	2026
ORGANISATION DU TRAVAIL	- Protocole d'intervention sur BOM en panne et pleine	Mécanos	Risques biologiques	- Travail sur BOM si pleine et en panne	- Revoir l'utilisation d'EPI spécifiques	- Protocole d'intervention sur BOM en panne et pleine				temps agent	2	2026
ORGANISATION DU TRAVAIL	- Mise en place d'un protocole "utilisation de la fosse"	Mécanos	Risques liés aux chutes	- Présence d'une fosse, risque de se taper la tête sous un véhicule - Local stockage encombré - Huile sur sol	- Marquage de la fosse peinture au sol à refaire - Sytème de balisage de la fosse - port d'une casquette de sécurité dans la fosse à minima	- Affichage "espace interdit à toute personne non autorisée"				temps agent	2	2026
ORGANISATION DU TRAVAIL	Création d'un plan de prévention	Agents d'Entretien	Risques psychosociaux	- Être seul dans le bâtiment avant et après les heures d'ouverture au public - Travail le week-end en principe 1/3 mais cause remplacement 1/2	- Achat d'appel d'urgence	Voir pour que la formation soit aussi accompagnée par le responsable de service	- Elaboration du plan de prévention	Chef de service RH	Agent chargé d'entretien concernée	voir avec Engie	2	2026
ORGANISATION DU TRAVAIL	Création d'un plan de prévention / Achat d'un téléphone pour les appels d'urgence	Agents d'Entretien	Risques liés au travail isolé	- Tous les jours le matin, de 7h à 8h30 ou le soir entre 21h15 et 22h	- Dati budgétisé en 2024	- Revoir les plannings d'entretien pour que les agents soit avec les MNS et agent d'accueil	- Vérifier que les agents sachent nager			80	2	2026
ORGANISATION DU TRAVAIL	Déjà réalisé. Planning des congés tenu à jours et procédure de relocalisation dans d'autres bureaux ou de télétravail en cas d'agent isolé - Seule NL n'a pas de téléphone portable dans ces cas là	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés au travail isolé	- Ponctuel		- Planning de télétravail par bâtiments et inter bâtiments				0	2	2026
ORGANISATION DU TRAVAIL	Possibilité de prendre une douche lors de sa pause ou entre les cours de natation	MNS	Risques climatiques	- Chaleurs excessives en été - Réverbération du soleil sur les baies vitrés - Soleil du matin en janvier qui gêne les activités	- Prise de température autour des bassins - Protections solaires à prévoir					0	2	2026
ORGANISATION DU TRAVAIL	Protocole à mettre en place (refus, usagers violents cf. point 1)+ mise en place système d'alerte avec touche adapté avec téléphone responsable, N+2,...)	SPANC	Risques liés au travail isolé	-La technicienne se déplace seule sur le terrain	- Voir pour mettre en place un système d'alerte en cas d'échange - PTI ou DATI					450	2	2027
ORGANISATION DU TRAVAIL	Respect des protocoles, port des EPI, changement de prestataires, amélioration du protocole.	Agents d'Entretien	Risques chimiques	- Exposition aux produits d'entretien	- EPI adaptés - Chaussures de sécurité adaptées '-Affichage des pictogrammes sur les risques chimiques	- Fréquence plus régulière sur la formation aux risques chimiques - Contrôle du port des équipements adaptés aux besoins	- Application des protocoles en place, principalement les EPI			260	2	2026
ORGANISATION DU TRAVAIL	Respect du règlement intérieur, du parcours des usagers / formation en interne	MNS	Risques biologiques	- Usagers porteurs de verrues, maladies de peau contagieuses (Ex : molluscom)						0	2	2026
ORGANISATION DU TRAVAIL	- Passer les consignes de non stockage des éléments lourd en hauteur et fournir le cas échéant les solutions de stockage alternatives	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés aux chutes	- Quotidien	- Vérifier le mobilier de bureau					0	3	
ORGANISATION DU TRAVAIL	- Rédaction d'un protocole de nettoyage	Chauffeurs de Cars	Risques chimiques	- Nettoyage du car intérieur / extérieur avec produits d'entretien	- Recenser les produits & outils de nettoyage pour proposer du matériel adéquat	- Protocole de nettoyage du car à rédiger				temps resp. service	3	2027
ORGANISATION DU TRAVAIL	- Analyse des besoins et travail sur des protocoles issus des besoins	Agents Collecte OM	Risques psychosociaux	- Relation avec les usagers parfois difficiles (mécontentement, agressivité, service ne répondant pas à leurs attentes) - Entre 6h et 9h pas de responsable à contacter en cas de problème - Changement d'horaires ? BOM qui ne roulent pas l'après midi ? Faire tourner les véhicules ? Semaine de 4 jours ? Les agents se posent beaucoup de questions et n'ont pas de réponses ! - Les agents ne savent pas comment gérer un incident - Plans de tournée pas à jour ce qui engendre un stress car risque d'oubli ou d'erreur - GPS dysfonctionne - Réunions de service entre agents de la répurgation (concertation, débriefing, échanges) mais les chauffeurs de car ne sont pas informés	- Mettre en place une astreinte - Mettre à jour les tournées - Changement prestataire GPS	- Règlement intérieur à réécrire - Protocole en cas d'incident à écrire - Etre en binôme pour apprendre les tournées - Pour les chauffeurs de car (qui effectuent des remplacements) apprendre les tounées - Temps de pause règlementaire : 20 minutes / 6 heures de travail - Réorganiser les tournées : nouveau passage après refus	- Formation à l'utilisation du GPS - Communication, transmission des informations à développer - Elaboration d'un plan de formation spécifique	N + 1 de l'agent RH	agent chargé mission concernée		3	2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

ORGANISATION DU TRAVAIL	- Rédaction de protocoles d'utilisation des machines accessibles sans autorisation de conduites	Agents Déchetterie	Risques liés aux machines	- Utilisation d'un souffleur, débroussailleuse, matériels roulants		- Organiser l'accueil sécurité de chaque nouvel gardien valoriste, en plus du livret d'accueil					3	2025	
ORGANISATION DU TRAVAIL	Planning de télétravail Poursuite du calendrier annuel indiquant les jours de fermeture de la MEEF	Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés au travail isolé	- Ponctuel		- Planning de télétravail par bâtiments et inter bâtiments					4	2025	
ORGANISATION DU TRAVAIL	Prévoir une signalétique "Attention Sol glissant" lors des interventions de la société de ménage. Prévoir un autre lieu pour les 2 VAE situés dans le couloir de la MEEF	Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés aux chutes	- Risque lié à l'utilisation d'escalier dangereux - Sol pas droit	- Construction d'un nouveau bâtiment adapté en termes de normes et de sécurité : livraison en juin 2027	- Préparer une affiche pour interdire l'entreposage de dossiers ou matériels devant l'escalier (cave siège)					4	2026	
ORGANISATION DU TRAVAIL	Recenser les différents stockages et étudier de nouvelle proposition d'aménagement	Micro-Crèches	Risques liés aux chutes	- Rangement des stocks ménage en hauteur et risque de projection de jeux par les enfants	- Placard de stockage pour le ménage fermé à clé mais accessible à l'adulte (pas en hauteur)	- Revoir les conditions de stockage et les stocks		estelle et adjointes			6		
ORGANISATION DU TRAVAIL	- attente nouveau bâtiments	Accueil du Public	Risques liés au travail isolé	- En fonction des absences des collègues et partenaires	- Réorganiser l'activité des services pour être toujours deux dans les locaux	- Organisation et validation du planning de télétravail							
ORGANISATION DU TRAVAIL	Mettre en place un protocole de rangement	Chef de Services	Risques liés aux chutes	Centre Aquatique et Directrice des MC : Rangement en hauteur		Etablir un protocole de stockage du matériel	Formation Gestes & Postures						
REGLEMENTAIRE	- Mise à jour du règlement de fonctionnement des déchetteries par CITEXIA (Autorisé>/Interdit)	Agents Déchetterie	Risques liés à l'explosion	- Gestion des aérosols - Batteries lithium	- Conteneur étanche - Affichage des consignes de tri pour l'usager	- Interdire ce type de déchets - Rédiger un protocole d'évacuation et de confinement en cas de dépôt sauvage					1	2025	
REGLEMENTAIRE	- Mise à jour du règlement de la déchetterie par CITEXIA	Agents Déchetterie	Risques liés aux chutes	- Accès direct à certain bacs	Mesures prévues dans la construction de la nouvelle déchetterie	- Affichage à prévoir					1	2025	
REGLEMENTAIRE	- Mise à jour du règlement de la déchetterie par CITEXIA (Autorisé / Interdi)	Agents Déchetterie	Risques biologiques	- Manipulation de produits - Certains contenants sont différents du contenu	Mesures prévues dans la construction de la nouvelle déchetterie	- Procédure AES : conduite à tenir en cas d'exposition au sang voir imprimé INRS	- Sensibilisation, formation en lien avec les risques biologiques				1	2025	
REGLEMENTAIRE	-Mise à jour du règlement de fonctionnement des déchetterie de Pays de Blain Communauté avec CITEXIA	Agents Déchetterie	Risques liés au déplacement	- Déplacement sur site en fonction des usagers	- Maintenir visuellement le sens de circulation - Marquer au sol des zones de stationnement, circulation						1	2025	
REGLEMENTAIRE	Respecter le code de la route	MNS	Risques liés au déplacement	- Déplacement sur le stade d'athlétisme						Aucun	1	2026	
REGLEMENTAIRE	Mise en place de protocole avec un kit d'EPI à disposition	Chef de Services	Risques biologiques		- Produits bactéricide, fongicide, virucide - EPI à disposition	- Protocoles à respecter	- Formation du personnel	Chef de service/assistant de prévention	Chef de service		2	2027	
SANTE	Protocole à mettre en place + vérification refaire la trousse à pharmacie avec kit piqure et morsure sensibilisation de l'agent sur les vaccins de manière annuel (e-mail à envoyer + oral)	SPANC	Risques biologiques	- risque de contamination lors des prises d'échantillons d'effluents, - ou lors de manutention de couvercles de regards (projections) - piqures d'insectes ou morsures	- Protocole en cas de piqures ou morsures - Trousse à pharmacie avec les besoins en cas de piqures ou morsures		- Sensibilisation à la Leptospirose - Suivi des vaccinations			150	2	2026	
SANTE	-Travailler en partenariat avec la médecine du travail pour une étude individuelle des besoins	Agents Déchetterie	Risques liés au bruit	- Bac à verre très bruyant - Moteur des véhicules	- Prévoir des bouchons d'oreille moulés ?	- Couper les moteurs, pour le climat & les agents (à prévoir dans le nouveau règlement de la déchetterie)					3	2026	
SANTE	- Visites médicales supplémentaires	Chauffeurs de Cars	Risques liés à la conduite	- Conduite de nuit, sous intempéries, trafic urbain &			- Renfort de la				4	2026	
SENSIBILISATION	maintenir le niveau de qualité	Administratifs	Risques musculo-squelettiques	- Position assise sur une longue durée	- Ne pas modifier les positions du fauteuil adapté à l'agent	- Bouger toutes les heures	- Séances de piscine gratuite avec les MNS / Apprendre à se relaxer				1		
SENSIBILISATION	maintenir le niveau de qualité	Administratifs	Risques liés au travail sur écran	- Quotidien			- Rappeler aux agents les préconisations des fiches CDG				1		
SENSIBILISATION	Mise en place de recyclage annuel sur la sensibilisation aux risques et produits	Chef de Services	Risques chimiques	Centre Aquatique : sur le bassin : chlore si mauvais dosage	Protocole entretien		Rappel annuel sur la Prévention à	N+1	Chef de service		1	2026	
SENSIBILISATION	Agent informé, s'assurer du respect	SPANC	Risques liés au travail sur écran	- Travail sur écran sur une demi-journée ou une journée entière			- pauses actives toutes les 30 minutes				2	2026	
SENSIBILISATION	- Actions de prévention à l'échelle de PdBC	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés à la conduite	- Régulier			- Respecter le Code de la Route			0	3	2026	
SENSIBILISATION	- Fourniture et suivi de la procédure d'utilisation et des règles du code de la route à l'échelle de la collectivité, relayé dans le service	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés au déplacement	- Déplacement sur Blain à pied ou vélo		- Réserver les VAE				0	3	2026	

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Thématique	Action à engager	Unité de travail	Type de risque	Pilote	Acteur	Coût	Priorité	Année
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Achat d'un escabeau avec garde corps	Mécaniciens	Risques liés aux chutes			850	1	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Continuer les vérifications périodiques	Technicien Bâtiments	Risques liés à l'explosion			0	1	2025
EQUIPEMENTS/MATERIELS	- Aménagement d'un poste de travail sur écran dans les locaux agents de la nouvelle déchetterie	Agents Déchetterie	Risques liés au travail sur écran				1	2025
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Achat d'EPI adaptés (crocs coqués)	Agents d'Entretien	Risques liés aux machines			40€ / agents	1	2025
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Achat d'EPI antidérapants, limiter le travail en hauteur en achetant des perches achat d'un escabeau	Agents d'Entretien	Risques liés aux chutes			150	1	2025-2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Descendre les objets lourds et les ranger plus bas	Agents d'Entretien	Risques liés aux chutes			0	1	2025
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Descendre les objets lourds et les ranger plus bas	MNS	Risques liés aux chutes			Aucun	1	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Entretien régulier de la chaudière	Agents d'Entretien	Risques liés à l'explosion			A définir avec le délégataire de la technique	1	2025
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Entretien régulier de la chaudière	MNS	Risques liés à l'explosion			A définir avec le délégataire de la technique	1	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Fourniture d'équipements de protection indiviudelle supplémentaires (EPI, Casque, EPI hiver & été)	Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques climatiques	Assistant de prévention	Chargé de mission Prev. Déchets		1	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Maîtrise du traitement de l'eau afin de réduire le taux de chloramine dans l'air	MNS	Risques chimiques			A définir avec le délégataire de la technique	1	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Mouler des bouchons pour l'équipe	MNS	Risques liés au bruit			120€/agents	1	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	Recensement du besoin en visiophone en 2025 (renforcé par une obligation batimentaire PMI)	Micro-Crèches	Risques psychosociaux	estelle	Les 3 équipes des MC	sur le BP d'anthony	1	2026
EQUIPEMENTS/MATERIELS	achat du matériel adapté (ouverture des fosses)	SPANC	Risques musculo-			200	1	2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Service	Type de risque	Description	Mesures Techniques	Mesures Humaines	Action à engager	Pilote	Acteur	Coût	Priorité	Année
Accueil du Public	Risques musculo-squelettiques	- Position assise sur une longue durée - bornes d'accueil pas adaptées - Utilisation régulière du téléphone provocant des douleurs aux bras	- Réamenagement des bornes d'accueil (nouveau bâtiment MISAP) - Achat de matériels ergonomiques (Ex : Casques téléphoniques)	Formation gestes & postures	- Formation CNFPT	N + 1 de l'agent + RH			1	2026
Accueil du Public	Risques climatiques	- En période de fortes chaleurs ou grands froids	- Films solaires	- Adapter sa tenue, hydratation	- adapter sa tenue - aménagement des horaires	N + 1 de l'agent + RH			1	2026
Accueil du Public	Risques liés à la manutention	- Ponctuellement (port de charge : bouteilles et cartons de papier, colis, rangement,…)	- Equiper chaque bâtiment de moyens de port de charge	- Formation Gestes & Postures	- Formation CNFPT	N + 1 de l'agent + RH			1	2026
Accueil du Public	Risques psychosociaux	- Régulièrement, présence de personnes agressives, détresse - Violence verbale ou physique	- Aménagement de la borne d'accueil	- Formation pour apprendre à gérer les personnalités complexes en situation d'accueil	- réorganisation de l'accueil usagers lors de l'ouverture en 2027 du nouveau MISAP	N + 1 de l'agent + RH	agent chargée d'accueil concernée		2	2027
Accueil du Public	Risques liés au bruit	- Régulier, liés à la fréquentation du lieu et aux appels téléphoniques	- Casques téléphoniques - Parois insonorisantes/panneaux phoniques - Adapation du nouveau bâtiment (MISAP)		- étudier lors de l'aménagement MISAP	N + 1 de l'agent			2	2027
Accueil du Public	Risques liés à l'explosion	- Proximité du garage	- Porte coupe feu	- Désigner les guides et serres fils	- porte coupe feu	N + 1 de l'agent	agent chargée d'accueil concernée	1000	2	2027
Accueil du Public	Risques liés à la conduite	- Transports, quelques sorties, courses		- Vérification des permis de conduire		N + 1 de l'agent +				
Accueil du Public	Risques liés aux chutes	- Risque de chute de plain-pied dans les vestiaires, archives, escaliers, couloirs			- attente nouveau bâtiment	N + 1 de l'agent				
Accueil du Public	Risques biologiques	- Contacts permanents avec le public	- Avoir des bornes d'accueil avec suffisamment de retour		- attente nouveau bâtiment	N + 1 de l'agent				
Accueil du Public	Risques liés au travail isolé	- En fonction des absences des collègues et partenaires	- Réorganiser l'activité des services pour être toujours deux dans les locaux		- attente nouveau bâtiment	N + 1 de l'agent				
Accueil du Public	Risques liés aux chutes	- Escaliers (étage + cave)	Construction d'un nouveau bâtiment aux normes (MISAP)		- attente nouveau bâtiment	N + 1 de l'agent				
Administratifs	Risques musculo-squelettiques	- Position assise sur une longue durée	- Ne pas modifier les positions du fauteuil adapté à l'agent	- Séances de piscine gratuite avec les MNS / Apprendre à se relaxer	maintenir le niveau de qualité	N + 1 de l'agent			1	
Administratifs	Risques liés au travail sur écran	- Quotidien		- Rappeler aux agents les préconisations des fiches CDG	maintenir le niveau de qualité	N + 1 de l'agent			1	
Administratifs	Risques psychosociaux	- Travail régulier de plus en plus réglementaire - Périodes de surcharge de travail - Contrôles multiples (URSSARF, CRC, DGFIP, Préfecture, etc…) - Prestataires extérieurs (netentreprises) - Dématérialisation - Demande constante d'urgence de la part des collègues (DGS, Resp. de Pôle & Services, Elus, Agents, communes exterieures)			Formation de gestion de planning, priorisation	N + 1 de l'agent RH	agent chargée mission concernée	CNFPT	2	2027
Administratifs	Risques climatiques	- Chaleur en été	- Nouveau bâtiment MISAP		attente nouveau bâtiment MISAP	N + 1 de l'agent			2	2027
Administratifs	Risques liés au bruit	- Appels téléphoniques et conversations dans les bureaux partagés			attente nouveau bâtiment MISAP	N + 1 de l'agent			2	2027
Agents Collecte OM	Risques liés à l'explosion	- Aérosol, fûts de bière dans le tri sélectif ou OM			- Analyser et comprendre le probléme (mesurer le risque) auprés des expèriences de terrains issu du domaine privé et du service public	Responsable pôle déchets			1	2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Agents Collecte OM	Risques liés à la manutention	- Manipulation des conteneurs - Poignée de containeurs à remettre dans le bon sens, côté route - Bacs trop lourds/ bacs détériorés	- Travailler sur un meilleur entretien du parc de bacs/ travailler avec les communes sur les points noirs identifiés ne permettant pas de faire rouler correctement le bac (défaut de trottoir/ nid de poule…)	- Formation gestes & postures	-Réorganisation des tournées de collecte avec le logiciel de BAM'S	Responsable pôle déchets + RH pour la formation			1	2025
Agents Collecte OM	Risques liés au déplacement	- Ramassage autre côté de la voirie	Interdiction de traverser la route pour collecter	- Interdire le ramassage bilatéral et les marches arrières	- Réorganisation des tournées de collectes pour l'ensemble de la flotte des BOM (Ordures Ménagères et Collecte Sélective) en appliquant la norme R437	Responsable pôle déchets			1	2025
Agents Collecte OM	Risques musculo-squelettiques	- Monter / descendre du marche pied ou cabine (fréquence importante lors des collectes Emballages) - Tirer des conteneurs lourds en OM - Douleurs cervicales, visualisation des écrans	- Lecteur de puce dans les camions	- Formation gestes & postures	-Formation Gestes et postures généralisées et récurrentes	Responsable pôle déchets + RH pour la formation			2	2026
Agents Collecte OM	Risques liés au travail sur écran	- Dans la cabine en conducteur, être vigilant à la conduite et veiller aux ripeurs - Problèmes de concentration : luminescence des écrans de nuit	- Ecrans réglables dans les cabines de conduite - Porter des lunettes de conduite de nuit		- Formation à l'utilisation de l'outil et de ses accessoires du logiciel BAM'S embarqué dans BOM	Responsable pôle déchets			2	2025
Agents Collecte OM	Risques chimiques	- Projection de déchets compressés dans la BOM	- Rort de visière si compression, - Adapter les EPI - Disposer d'une trousse à pharmacie	Formation sur les risques chimiques	- Réflexion sur les besoins spécifiques d'Equipements de Protection Individuels en groupe de travail	Responsable pôle déchets + RH pour la formation			2	2026
Agents Collecte OM	Risques liés aux machines	- Utilisation du karcher pour le lavage des BOM	Mettre en conformité l'aire de lavage, environnement & matériel		-Etude technique de mise aux normes de la zone de lavage	Responsable pôle déchets			2	2026
Agents Collecte OM	Risques liés aux chutes	- Montées/descentes au niveau des BOM et de la grue	- Mesurer le risque - Porter un casque de sécurité	Formation gestes et postures Formation sur la recommandation R437	- Formation aux gestes de premier secours (Plan de formation avec la Direction des Ressources Humaines)	Responsable pôle déchets + RH pour la formation			2	2026
Agents Collecte OM	Risques psychosociaux	- Relation avec les usagers parfois difficiles (mécontentement, agressivité, service ne répondant pas à leurs attentes) - Entre 6h et 9h pas de responsable à contacter en cas de problème - Changement d'horaires ? BOM qui ne roulent pas l'après midi ? Faire tourner les véhicules ? Semaine de 4 jours ? Les agents se posent beaucoup de questions et n'ont pas de réponses ! - Les agents ne savent pas comment gérer un incident - Plans de tournée pas à jour ce qui engendre un stress car risque d'oubli ou d'erreur - GPS dysfonctionne - Réunions de service entre agents de la répurgation (concertation, débriefing, échanges) mais les chauffeurs de car ne sont pas informés	- Mettre en place une astreinte - Mettre à jour les tournées - Changement prestataire GPS	- Formation à l'utilisation du GPS - Communication, transmission des informations à développer - Elaboration d'un plan de formation spécifique	- Analyse des besoins et travail sur des protocoles issus des besoins	Responsable pôle déchets + RH pour la formation	agent chargé mission concernée		3	2026
Agents Collecte OM	Risques liés au bruit	- Bruit du matériel roulant + levage + environnement	- Mesure des décibels - Port des EPI		- Travailler en partenariat avec la médecine du travail pour une étude individuelle et spécifique des besoins	Responsable pôle déchets + RH pour le lien avec la médecine du travail			3	2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Agents Collecte OM	Risques liés à la conduite	- Fatigue du conducteur - Utilisation de la marche arrière, guidée par le ripeur - Manque de concertation avec l'urbanisme pour des zones de points de collecte - Voiries pas toujours adaptées (ex JOKO) - Angles morts	- Formation au nouveau matériel - Travailler avec les services urbanisme pour intégrer les problèmatiques de collecte dans leurs procédures	- Autorisation de conduite, CACES valide - Port de la ceinture de sécurité dans la cabine, voir futur protocole	- Suivi et poursuite des obligations de formation à la conduite professionnelle (FCO, FIMO, CACES, AIPR)	Responsable pôle déchets + RH pour le suivi des CACES et formation			3	2025
Agents Collecte OM	Risques liés au travail isolé	- Chauffeur de la grue tout seul	Equiper l'agent d'un matériel d'appel		- Recherche d'un système adapté au travail seul dans la conduite du camion benne/grue (DATI)	Responsable pôle déchets			3	2026
Agents Collecte OM	Risques climatiques	- Travail par grand froid ou forte chaleur	- Adaption des EPI en fonction des saisons : chaussures été / hiver en cours		- Prise en compte des saisons pour adaptabilité du vêtement et distribution des EPI	Responsable pôle déchets			4	2025
Agents Collecte OM	Risques liés aux chutes	- Conteneurs mal positionnés - Un véhicule connaît un dysfonctionnement (pinces)	- Réparer les pinces qui dysonctionnent		- Continuité du suivi et entretien du matériel roulant en régie par le service garage, BOM, Grue et VL	Responsable pôle déchets			4	2025
Agents Collecte OM	Risques biologiques	- Lors du contrôle des bacs pour étudier les motifs de refus, à l'ouverture du couvercle : déchets organiques, litière pour chat.... et autres excréments - Nettoyage BOM sur aire de lavage à l'eau froide, sans désinfection	- Intégrer un produit biocide au Karcher - Réparer le Karcher pour avoir de l'eau chaude - Priorité n°1 : remise aux normes de l'aire de lavage	- Port des EPI - Formation sur la recommandation R437	-Karcher réparé (juillet 2025) / Faire les niveaux régulièrement (à intégrer dans l'étude de mise au norme de la plateforme de nettoyage)	Responsable pôle déchets + RH pour la formation			4	2025
Agents Déchetterie	Risques psychosociaux	- Manque d'informations concernant la suite donnée aux réunions de service - Manque de soutien de la hiérarchie - Accueil des usagers parfois difficile - Difficultés à faire respecter la destination des déchets - Structure inadaptée en termes de sécurité pour les agents et les usagers - Conflit entre agents	Ouverture nouvelle déchetterie en 2026	- Formation gestion de conflits, publics difficiles - Oeuvrer pour la reconnaissance du métier (révision des fiches de poste - parler d"Agent valoriste") , écoute des agents - Elaboration du plan de formation spécifique au métier d'agent valoriste	- Analyse, aide et appui du cabinet d'ergothérapie ERGOTEC, mise en place de groupes de trvail	Responsable pôle déchets + RH pour la formation	Agent chargé mission concernée		1	2025
Agents Déchetterie	Risques liés au travail sur écran	- 1/2 journée par semaine			- Aménagement d'un poste de travail sur écran dans les locaux agents de la nouvelle déchetterie	Responsable pôle déchets avec appui de l'agent de prévention pour l'ergonomie			1	2025
Agents Déchetterie	Risques chimiques	- Locaux inadaptés pour les déchets ménagers spéciaux - Dépôt des peintures professionnelles mal positionné - Réceptacles acide / base mal stockés - Danger à la manipulation de l'amiante	- Kit amiante à mettre à disposition des agents - Modification des locaux - Mise en place d'un bac de rétention acide & base - Mettre en place l'affichage réglementaire pour l'usager	- Formation manipulation amiante - Former tous les agents aux risques chimiques	- Formation connaissance des DMS (1er niveau) réalisé par CHIMIREC	Responsable pôle déchets + RH pour la formation			1	2025
Agents Déchetterie	Risques liés à l'explosion	- Gestion des aérosols - Batteries lithium	- Conteneur étanche - Affichage des consignes de tri pour l'usager		- Mise à jour du règlement de fonctionnement des déchetteries par CITEXIA (Autorisé>/Interdit)	Responsable pôle déchets			1	2025
Agents Déchetterie	Risques liés au déplacement	- Déplacement sur site en fonction des usagers	- Maintenir visuellement le sens de circulation - Marquer au sol des zones de stationnement, circulation		-Mise à jour du règlement de fonctionnement des déchetterie de Pays de Blain Communauté avec CITEXIA	Responsable pôle déchets			1	2025

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Agents Déchetterie	Risques liés aux chutes	- Objets mal déposés par l'usager - Envol d'objets (type tôle)	Mesures prévues dans la construction de la nouvelle déchetterie		- Formation à l'utilisation des bennes à compaction (Retour marché SMCNA)	Responsable pôle déchets			1	2025
Agents Déchetterie	Risques liés aux chutes	- Accès direct à certain bacs	Mesures prévues dans la construction de la nouvelle déchetterie		- Mise à jour du règlement de la déchetterie par CITEXIA	Responsable pôle déchets			1	2025
Agents Déchetterie	Risques biologiques	- Manipulation de produits - Certains contenants sont différents du contenu	Mesures prévues dans la construction de la nouvelle déchetterie	- Sensibilisation, formation en lien avec les risques biologiques	- Mise à jour du règlement de la déchetterie par CITEXIA (Autorisé / Interdi)	Responsable pôle déchets			1	2025
Agents Déchetterie	Risques liés à l'amiante	- Amiante retrouvé dans les gravats	- Finir le protocole	- Formation à la manipulation d'amiante	- Formation Amiante S4 dans plan de formation DRH	Responsable pôle déchets + RH pour la formation			1	2025
Agents Déchetterie	Risques musculo-squelettiques	- Port de charge - Benne mobilier	- Acheter du matériel adapté pour la nouvelle déchetterie	- Formation gestes & postures	- Formation gestes et postures (plan de formation DRH)	Responsable pôle déchets + RH pour la formation			2	2026
Agents Déchetterie	Risques liés à la manutention	- Transfert de certains déchets dans leurs lieux de stockage - Ports de charge	- Revoir totalement le matériel pour la nouvelle déchetterie	- Formation gestes & postures	- Formation gestes et postures (Plan de formation avec DRH)	Responsable pôle déchets + RH pour la formation			2	2026
Agents Déchetterie	Risques liés à la conduite	- Véhicule de service	- Renouveler le parc de véhicule déchetterie		-Autorisations de conduite pour l'ensemble des engins de la déchetterie (CACES si besoin)	Responsable pôle déchets + RH pour les CACES			2	2025
Agents Déchetterie	Risques liés au bruit	- Bac à verre très bruyant - Moteur des véhicules	- Prévoir des bouchons d'oreille moulés ?		-Travailler en partenariat avec la médecine du travail pour une étude individuelle des besoins	Responsable pôle déchets + RH pour le lien avec la médecine du travail			3	2026
Agents Déchetterie	Risques liés aux machines	- Utilisation d'un souffleur, débroussailleuse, matériels roulants			- Rédaction de protocoles d'utilisation des machines accessibles sans autorisation de conduites	Responsable pôle déchets			3	2025
Agents Déchetterie	Risques climatiques	- Travail en extérieur hiver / été	- Prévoir du matériel complementaire de type abri saisonnier	- Faire respecter les protocoles	- Prise en compte des saisons pour adaptabilité et distribution des EPI	Responsable pôle déchets			4	2025
Agents d'Entretien	Risques climatiques	- Chaleurs excessives en été - Réverbération du soleil sur les baies vitrés - Soleil du matin en janvier qui gêne les activités	- Ouvertures des portes, nécessité d' un protocole de fermeture le soir	- Protocoles en cours	Prise de douche froide	Responsable du centre aquatique		0	1	2025
Agents d'Entretien	Risques liés à l'explosion	- Les machines en sous sol			Entretien régulier de la chaudière	Responsable du centre aquatique		A définir avec le délégataire de la technique	1	2025
Agents d'Entretien	Risques liés aux machines	- Risque d'écraser le pied tous les jours - Impossibilité pour certains agents de porter les bottes (jambes et pieds enflés) / Bottes pas adaptées pour port longue durée	- Baskets coquées ? Légères et respirantes, en lien avec les AP		Achat d'EPI adaptés (crocs coqués)	Responsable du centre aquatique		40€ / agents	1	2025
Agents d'Entretien	Risques liés à la manutention	- Déplacer mobilier (+ extérieur en été) pour faire le ménage tous les jours	- Investir dans du matériel qui tient compte du problème de manutention		Mise en place de temps de tuilage, définition des actions à mener à deux, adapter le mobilier pour réduire les risques	Responsable du centre aquatique		0	1	2025
Agents d'Entretien	Risques liés aux chutes	- Dans le local de produits d'entretien	- Revoir les stockages avec les AP		Descendre les objets lourds et les ranger plus bas	Responsable du centre aquatique		0	1	2025
Agents d'Entretien	Risques liés aux chutes	- Chute d'escabeau en prenant des objets trop hauts - Chutes en glissant sur le carrelage	- Achat d'un escabeau marche pied mise au rebus de l'escabeau actuel		Achat d'EPI antidérapants, limiter le travail en hauteur en achetant des perches achat d'un escabeau	Responsable du centre aquatique		150	1	2025-2026
Agents d'Entretien	Risques biologiques	- Vide les poubelles intérieures - Peu en contact direct avec le public	- Protocole pour vider les poubelles		Mise en place d'un protocole de tri et des poubelles adaptées	Responsable du centre aquatique + responsable déchets pour le protocole		Travail avec le service transition écologique	1	2025

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Agents d'Entretien	Risques psychosociaux	- Être seul dans le bâtiment avant et après les heures d'ouverture au public - Travail le week-end en principe 1/3 mais cause remplacement 1/2	- Achat d'appel d'urgence	- Elaboration du plan de prévention	Création d'un plan de prévention	Responsable du centre aquatique + agent de prévention	Agent chargé d'entretien concernée	voir avec Engie	2	2026
Agents d'Entretien	Risques musculo-squelettiques	- Gestes répétitifs - Station debout	- Balai plus grand, franges plus larges	- Formation gestes & postures	Formation gestes et posture	Responsable du centre aquatique + RH pour la formation		Formation CNFPT ou en interne	2	2026-2027
Agents d'Entretien	Risques chimiques	- Exposition aux produits d'entretien	- EPI adaptés - Chaussures de sécurité adaptées '-Affichage des pictogrammes sur les risques chimiques	- Application des protocoles en place, principalement les EPI	Respect des protocoles, port des EPI, changement de prestataires, amélioration du protocole.	Responsable du centre aquatique		260	2	2026
Agents d'Entretien	Risques liés au travail isolé	- Tous les jours le matin, de 7h à 8h30 ou le soir entre 21h15 et 22h	- Dati budgétisé en 2024	- Vérifier que les agents sachent nager	Création d'un plan de prévention / Achat d'un téléphone pour les appels d'urgence	Responsable du centre aquatique + agent de prévention		80	2	2026
Agents d'Entretien	Risques liés au bruit	- Tous les jours : les enfants, le public, les machines (autolaveuses, monobrosse…) - Pas de bouchons d'oreille		- Porter les EPI proposés par l'EPCI	Mouler des bouchons pour l'équipe	Responsable du centre aquatique		120€/agents		2026
Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques psychosociaux	- Relation à l'usager, agressivité, réaction		- Formation des risques & des conflits	Formation Gestion de conflits : "gérer les situations tendues avec les usagers en déchetterie"	Responsable pôle déchets + RH pour la formation	RH		1	2026
Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques musculo-squelettiques	- Port des composteurs 33 kg	- Achat de composteurs < à 25 Kg	- Formation port de charge lourde	Mettre en place un protocole pour la distrbution des composteurs (nombre d'agents présents/équipements à disposition, etc)	Responsable pôle déchets + RH pour la formation	Chargé de mission Prev. Déchets		1	2026
Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques chimiques	- Local Déchets Ménagers Spéciaux, atelier produits ménagers, jardin - Manipulation de soude	- Locaux adaptés stockage DMS nouvelle déchetterie - EPI tech acide (compliqué car lavage spécifique !)	- Sensibilisation aux risques chimiques	Formation connaissance des DMS (1er niveau) réalisé par CHIMIREC	Responsable pôle déchets + RH pour la formation	RH		1	2026
Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques climatiques	- Exposé aux intempéries, températures extrêmes (froid, chaud) exposition soleil	- EPI hiver & été		Fourniture d'équipements de protection indiviudelle supplémentaires (EPI, Casque, EPI hiver & été)	Responsable pôle déchets + Assistant de prévention	Chargé de mission Prev. Déchets		1	2026
Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques liés au bruit	- Broyeur déchetterie (espaces verts) - Usine de tri - Utilisation perceuse, visseuse	- Manque casque & bouchon d'oreille			Responsable pôle déchets + Assistant de prévention	Chargé de mission Prev. Déchets		1	2026
Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques liés à la manutention	- Port du matériel d'animation		- Formation gestes & postures	Formation gestes et postures pour la manipulation et le port de charges lourdes (plan de formation DRH)	Responsable pôle déchets + RH pour la formation	RH		1	2026
Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques biologiques	- Retournement des composteurs, émanation de gaz & micro-organismes - Piqures d'insectes ou morsures, rongeurs - Trousse à pharmacie pas à jour	- Protocole en cas de piqures ou morsures - Trousse à pharmacie avec les besoins en cas de piqures ou morsures - Contrôle par la médecine du travail (poumons)	- Sensibilisation à la Leptospirose	Mise en place d'un protocole et d'un kit de soin disponible (dans le véhicule) Formation/Sensibilisation à la leptospirose en milieu professionnel	Responsable pôle déchets + RH pour la formation	Assitant de prévention/RH/chargé de mission Prev. Déchets		1	2026
Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques liés à la conduite	- Trajet Mauléon, centre de tri, caractérisations - Temps de conduite aller / retour, travail sur site	- Adaptation du véhicule pour ce jour			Responsable pôle déchets				

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques psychosociaux	- Quotidien : charge et rythme de travail, polyvalence, stress, interaction avec les élus, les usagers, les agents - Obligation de résultats avec les moyens impartis - Savoir prioriser les travaux	- Fiche Projet, cellule projet - Mise en place de réunions	- Reconnaissance du travail collègue, élu, usagers par l'aboutissement des projets - Ecoute de l'encadrement et des agents	- Poursuivre le suivi du projet de service et du plan de charge des agents - Evaluation du temps nécessaire à la réalisation des missions non prévues au projet de service lorsque c'est nécessaire	Responsable pôle déchets	agent chargée mission concernée	0	1	2025
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques climatiques	- En période de fortes chaleurs ou grands froids	- Films solaires	- Organisation des plannings - Adapter sa tenue, hydratation	- Suivre les protocoles forte chaleur. Privilégier le télétravail, l'utilisation des bureaux isolés... organisation du travail en conséquence - Fin de la location du bâtiment en 2027 suite à l'ouverture de la MISAP (problématique des bureaux sous comble)	Responsable pôle aménagement		0	1	2025 2027
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés à l'explosion	- Chaudière gaz dans certains bâtiments			- Continuer les vérifications périodiques et l'entretien déjà effectué	Responsable pôle aménagement		0	1	2025
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques musculo-squelettiques	- Sédentarité du poste, statique, accès en vélo ou à pied	- Moins de voiture, marche à pied et vélo - Favoriser les changements de position et mobilité douce - Expérimenter du mobilier adapté (bureau avec position début, siège ballon, bureau-vélo…)	- Respect des réglages réalisé par l'ergonome	Pas mal de choses déjà réalisées - Roller mouse pour NL - Assurer un suivi des réglages des sièges fournir, le cas échéant, les éléments nécessaires pour éviter le risque et tester le matériel adapté (action à prévoir à l'échelle de la collectivité)	Responsable pôle aménagement + assistant de prévention		500	2	2025 et en continue
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés au travail sur écran	- Quotidien	- Matériel ergonomique en place - Ergonome pour revoir les postes de travail et la bonne utilisation du matériel en place	- Visite des Assistants de Prévention - Réglage réguliers des outils cause déplacement du matériel	- Fournir des filtres contre la lumière bleue	Responsable pôle aménagement + assistant de prévention		350	2	2026
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés au bruit	- Bruit lié à l'activité en cas de bureau partagé	- Prévoir des équipements adaptés (casque pour appel, panneaux phoniques entre les bureaux, etc..)		- Proposer des solutions de protection sonore aux agents si intéressés	Responsable pôle aménagement + assistant de prévention		A définir	2	2026
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés aux chutes	- Risque lié à l'utilisation d'escalier dangereux - Sol pas droit	- Construction d'un nouveau bâtiment adapté en termes de normes et de sécurité : livraison en juin 2027		- Passer les consignes de non stockage des éléments lourd en hauteur et d'installation des fils. Fournir le cas échéant les solutions de stockage alternatives - Préparer une affiche pour interdire l'entreposage de dossiers ou matériels devant l'escalier (E3R)	Responsable pôle aménagement		0	2	2026
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés au travail isolé	- Ponctuel			Déjà réalisé. Planning des congés tenu à jours et procédure de relocalisation dans d'autres bureaux ou de télétravail en cas d'agent isolé - Seule NL n'a pas de téléphone portable dans ces cas là	Responsable pôle aménagement		0	2	2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés à la manutention	- Ponctuel, préparer salle de réunion	- Utilisation d'un matériel de manutention ou adapter le mobilier pour faciliter la manutention (tables à roulettes, etc.)	Formation gestes et postures	- Une formation geste et posture à l'échelle de PdBC relayé dans le service	Responsable pôle aménagement + RH pour formation		500	3	2026
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés au déplacement	- Déplacement sur Blain à pied ou vélo			- Fourniture et suivi de la procédure d'utilisation et des règles du code de la route à l'échelle de la collectivité, relayé dans le service	Responsable pôle aménagement		0	3	2026
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés à la conduite	- Régulier		- Respecter le Code de la Route	- Actions de prévention à l'échelle de PdBC	Responsable pôle aménagement + assistant de prévention		0	3	2026
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés aux chutes	- Quotidien	- Vérifier le mobilier de bureau		- Passer les consignes de non stockage des éléments lourd en hauteur et fournir le cas échéant les solutions de stockage alternatives	Responsable pôle aménagement		0	3	
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques psychosociaux	- Difficultés à faire comprendre aux collègues la démarche de la prévention dans sa globalité - Charge de travail - Seul depuis le départ du binôme assistant de prévention		- Intégrer dans la fiche de poste de 2 agents les missions d'AP, trouver un temps dans leur planning (1h/semaine)		Responsable ressources humaines				
Chargés de Mission ECONOMIE	Risques psychosociaux	- Quotidien : charge et rythme de travail, polyvalence, stress, interaction avec les élus, les usagers, les agents - Obligation de résultats avec les moyens impartis - Savoir prioriser les travaux	- Fiche Projet, cellule projet - Mise en place de réunions	- Reconnaissance du travail collègue, élu, usagers par l'aboutissement des projets - Ecoute de l'encadrement et des agents	Formations sur la gestion du temps et la gestion de projet. Poursuite des points hebdomadaires entre le N+1 et les chargés de mission pour faire le point sur le plan de charge. Poursuite de l'élaboration des plans d'actions Poursuite de la mise en place du télétravail (2 jours par semaine pour les chargés de mission)	Responsable pôle économie + RH pour les formations	agent chargée mission concernée	Formation CNFPT	1	2026-2027

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Chargés de Mission ECONOMIE	Risques climatiques	- En période de fortes chaleurs ou grands froids	- Films solaires	- Organisation des plannings - Adapter sa tenue, hydratation	Isolation thermique des plafonds de la MEEF (aile où sont situées les chargées de mission) Changement de certaines poignées de fenêtres pour une meilleure isolation. Mise en place de films solaires dans les bureaux des chargés de mission notamment, en lieu et place de certains stores abîmés. Dans l'attente des travaux, poursuite de la mise à disposition des chauffages d'appoint en cas de grand froid. Poursuite de la mise à disposition des climatiseurs en cas de forte chaleur Poursuite de la mise à disposition de la fontaine à eau. Information et affichage des protocoles en vigueur (canicule etc…) et des bonnes pratiques.	Responsable pôle économie		Etude en cours pour le diagnostic énergétique par le Pôle Aménagement	2	2026
Chargés de Mission ECONOMIE	Risques musculo-squelettiques	- Sédentarité du poste, statique, accès en vélo ou à pied	- Moins de voiture, marche à pied et vélo - Favoriser les changements de position et mobilité douce - Expérimenter du mobilier adapté (bureau avec position début, siège ballon, bureau-vélo…)	- Respect des réglages réalisé par l'ergonome	Acquisition de repose pieds pour Melen Sevellec Affichage des recommandations dans les bureaux (se lever toutes les 30 minutes etc…)	Responsable pôle économie		60	3	2025
Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés au travail sur écran	- Quotidien	- Matériel ergonomique en place - Ergonome pour revoir les postes de travail et la bonne utilisation du matériel en place	- Visite des Assistants de Prévention - Réglage réguliers des outils cause déplacement du matériel	Affichage des recommandations dans les bureaux concernant la posture. Formation Gestes et Postures	Responsable pôle économie		Formation CNFPT	3	2026
Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés au bruit	- Bruit lié à l'activité en cas de bureau partagé	- Prévoir des équipements adaptés (casque pour appel, panneaux phoniques entre les bureaux, etc..)		Achat de casques anti-bruit	Responsable pôle économie		100	3	2026
Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés à la manutention	- Ponctuel, préparer salle de réunion	- Utilisation d'un matériel de manutention ou adapter le mobilier pour faciliter la manutention (tables à roulettes, etc.)	Formation gestes et postures	Formation Gestes et Postures Achat de matériel de manutention (chariot de manutention pour déplacer des dossiers et des archives et chariot pour amener les courses etc..)	Responsable pôle économie + RH pour formation		Formation CNFPT 150 €	3	2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés aux chutes	- Risque lié à l'utilisation d'escalier dangereux - Sol pas droit	- Construction d'un nouveau bâtiment adapté en termes de normes et de sécurité : livraison en juin 2027		Prévoir une signalétique "Attention Sol glissant" lors des interventions de la société de ménage. Prévoir un autre lieu pour les 2 VAE situés dans le couloir de la MEEF	Responsable pôle économie (la société n'intervient plus)			4	2026
Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés au travail isolé	- Ponctuel			Planning de télétravail Poursuite du calendrier annuel indiquant les jours de fermeture de la MEEF	Responsable pôle économie			4	2025
Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés au déplacement	- Déplacement sur Blain à pied ou vélo				Responsable pôle économie				
Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés à la conduite	- Régulier		- Respecter le Code de la Route		Responsable pôle économie				
Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés aux chutes	- Quotidien	- Vérifier le mobilier de bureau			Responsable pôle économie				
Chauffeurs de Cars	Risques psychosociaux	- Relations avec les jeunes usagers agressifs - Stress lié à la gestion des imprévus : retard, manque d'informations liées à des travaux, etc, - Fatigue psychologique liée à la conduite et à la gestion des usagers en parallèle - Remplacement été, peut venir que pour 1h		- Formation gestion de conflits - Formation gestion des enfants & ados - formation premiers secours - Eaboration du plan de prévention	- Formation gestion de conflits	Responsable pôle transports + RH pour formation	agent chargée mission concernée	100€/agent	1	2026
Chauffeurs de Cars	Risques musculo-squelettiques	- Mauvaise posture poste de conduite - Maux de dos, épaules et poignets - Douleurs liées aux postures contraignantes lors du nettoyage du car	- Vérifier l'état des sièges conducteur	- Formation gestes et postures tous les 2 ans	- Formation gestes et postures	Responsable pôle transports + RH pour formation		100€/agent	2	2026
Chauffeurs de Cars	Risques chimiques	- Nettoyage du car intérieur / extérieur avec produits d'entretien	- Recenser les produits & outils de nettoyage pour proposer du matériel adéquat		- Rédaction d'un protocole de nettoyage	Responsable pôle transports		temps resp. service	3	2027
Chauffeurs de Cars	Risques liés à la conduite	- Conduite de nuit, sous intempéries, trafic urbain & campagne - Fatigue visuelle - Gestion des angles morts		- Renfort de la fréquence des visites médicales notamment en fonction de l'âge de l'agent ?	- Visites médicales supplémentaires	Responsable pôle transports + RH pour visites médicales			4	2026
Chauffeurs de Cars	Risques climatiques	- Fortes chaleurs dans le car l'été sans climatisation - Déshydratation, malaise	-Projet de construction d'un auvent pour stationner les cars et donc les abriter		- Création d'une ombrière avec panneau solaire pour abriter les cars	Responsable pôle transports		à définir selon les opportunités de financements externes	5	2028
Chef de Services	Risques psychosociaux	Stress causé par : - Prise et annonce de décisions aux équipes (management) - Gestion de planning et des remplacements d'absence , nécéssité d'être disponible en dehors des heures de travail pour gérer les imprévus - Gestion de projets importants avec des échéances fixes - Charge de travail et charge mentale conséquente	- Outils partagés pour la gestion des plannings	- Accompagnement psychologique via l'assurance statutaire - Formation Gestion du stress	Mise en place d'un protocole de déclenchement de l'accompagnement psychologique via l'assurance statutaire Conduire une réflexion sur l'organisation du temps de travail (aménagement des temps administratifs) Formation sur la gestion du temps Formation sur la gestion du stress	Responsable de Pôle RH	Chef de service		1	2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Chef de Services	Risques chimiques	Centre Aquatique : sur le bassin : chlore si mauvais dosage	Protocole entretien	Rappel annuel sur la Prévention à l'utilisation des produits chimiques	Mise en place de recyclage annuel sur la sensibilisation aux risques et produits chimiques	Responsable centre aquatique	Chef de service		1	2026
Chef de Services	Risques musculo-squelettiques	- Sédentarité du poste, statique, accès en vélo ou à pied	- Favoriser les changements de position et mobilité douce - Experimenter du mobilier adapté (bureau avec position débout, siège ballon, bureau-vélo…)	- Respect des réglages des postes réalisé par l'ergonome	Programme d'achat de mobiliers adaptés pour faciliter les mouvements et éviter les positions statiques Formation sur la prévention des postures sédentaires au travail	Assistant de prévention	Chef de service	Définir une enveloppe annuelle	2	2026 - 2029
Chef de Services	Risques biologiques		- Produits bactéricide, fongicide, virucide - EPI à disposition	- Formation du personnel	Mise en place de protocole avec un kit d'EPI à disposition	Responsable centre aquatique + assistant de prévention	Chef de service		2	2027
Chef de Services	Risques liés au travail sur écran	- Travail sur ordinateur portable chaque journée et de manière discontinue	- Développement d'achat des doubles écrans			Responsable de chaque pôle + Responsable informatique				
Chef de Services	Risques climatiques	- Exposé aux intempéries, températures extrêmes (froid, chaud) exposition soleil	- Vêtements multi saisons - Gilets rafraichissants	- Adapter sa tenue, hydratation		Responsable de chaque pôle +Assistant de prévention				
Chef de Services	Risques liés au bruit	- Bruits liés à la venue des usagers, notamment les enfants (pour les crèches et pour le Centre Aquatique)	- Proposition de bouchons d'oreilles à l'ensemble des agents concernés			Responsable de chaque pôle +Assistant de prévention				
Chef de Services	Risques liés au déplacement	- Déplacements pour des réunions ou des temps de travail avec des collègues (siège)	- Bâtiment permettant de regrouper tous les agents sur un même site : projet MISAP	- Respect du code de la route		Responsable de chaque pôle				
Chef de Services	Risques liés à la conduite	- Déplacements réguliers, usage de véhicules du Pays de Blain ou de véhicule personnel	- Privilègier l'usage du vélo électrique pour les trajets sur Blain	- Organisation pour utiliser les véhicules de service plutôt que le véhicule personnel		Responsable de chaque pôle				
Chef de Services	Risques liés au travail isolé	- En réunion, pas de travail isolé - Travail seul occasionnellement				Responsable de chaque pôle				
Chef de Services	Risques musculo-squelettiques	Centre aquatique : Au bord des bassins, instabilité dûe à l'architecture du sol, différrence de niveau pour les MNS : aquagym, chutes, manutention tapis, structure gonflable Sédentarité du poste, statique		Formation Gestes & Postures	Formation gestes et postures pour la manipulation et le port de charges lourdes (plan de formation DRH)	Responsable centre aquatique + RH pour formation	RH			
Chef de Services	Risques liés aux machines	Centre Aquatique : Très rare, en cas d'absence et nécessité de pallier à l'entretien des locaux	Achat de chaussures plus légères et coquées			Responsable de chaque pôle				
Chef de Services	Risques liés à la manutention	Centre Aquatique : Réception de commandes								
Chef de Services	Risques liés aux chutes	Centre Aquatique et Directrice des MC : Rangement en hauteur		Formation Gestes & Postures		Responsable de chaque pôle + RH pour formation				
Chef de Services	Risques liés aux chutes	Centre Aquatique : sol glissant,	Chaussures coquées antidérapantes Nettoyage régulier du sol			Responsable centre aquatique + Assistant de prévention				

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

DGS	Risques psychosociaux	- Surcharge de travail - Injonctions administratives - Etre obligée de pallier aux absences et de réorganiser en conséquence - Gestion de crises, urgences - Management - Relation à l'élu - Agressions verbales par les usagers		- Sortir de la structure, échanger avec des pairs	Mise en place d'un protocole de déclenchement de l'accompagnement psychologique via l'assurance statutaire Conduire une réflexion sur l'organisation du temps de travail (aménagement des temps administratifs) Formation sur la gestion du temps Formation sur la gestion du stress Programme de formation en management stratégique et opérationnel Création d'une charte managériale	DGS RH	Responsable de pôle	0	1	2026-2028
DGS	Risques musculo-squelettiques	- Station assise prolongée - Usage quasi-permanent de l'informatique	- Mobilier qui permet la position debout		Programme d'achat de mobiliers adaptés pour faciliter les mouvements et éviter les positions statiques Formation sur la prévention des postures sédentaires au travail	Assistant de prévention/RH	Chef de service	Définir une enveloppe annuelle	2	2026 - 2029
DGS	Risques climatiques	- Chaleur l'été / Froid l'hiver (bureau très froid)	- Nouveau siège prochainement construit							
DGS	Risques liés au travail isolé	- Peur de l'agression si travaille tard le soir ou tôt le matin	- Fermer les portes à clefs '- Refermer la grille de la porte d'entrée							
MNS	Risques musculo-squelettiques	- Station assise prolongée		- Formation gestes et postures	Formation gestes et postures / ergonomie du poste de travail	Responsable centre aquatique + RH pour formation		Formation CNFPT / interne	1	2026-2027
MNS	Risques chimiques	- Pas de manipulation - Présence de chloramine dans les pédiluves et vestiaires collectifs (taux important en chlore)	- Achat d'un dectecteur de chloramine	- Formation risques chimiques	Maîtrise du traitement de l'eau afin de réduire le taux de chloramine dans l'air	Responsable centre aquatique + RH pour formation		A définir avec le délégataire de la technique	1	2026
MNS	Risques liés au bruit	- Cris des enfants dans les bassins			Mouler des bouchons pour l'équipe	Responsable centre aquatique	Assistant de prévention	120€/agents	1	2026
MNS	Risques liés à l'explosion	- Chaudière entretenue par un prestataire externe			Entretien régulier de la chaudière	Responsable centre aquatique		A définir avec le délégataire de la technique	1	2026
MNS	Risques liés aux machines	- Utilisation d'un robot de nettoyage			Respect du protocole de mise a l'eau / formation interne	Responsable centre aquatique		0	1	2026
MNS	Risques liés au déplacement	- Déplacement sur le stade d'athlétisme			Respecter le code de la route	Responsable centre aquatique		Aucun	1	2026
MNS	Risques liés aux chutes	- Caisses de palmes stockées en hauteur, risques de chute			Descendre les objets lourds et les ranger plus bas	Responsable centre aquatique		Aucun	1	2026
MNS	Risques psychosociaux	- Organisation des plannings (acceptation parfois difficile) - Gestion des relations avec les usagers		- Elaboration du plan de prévention - Formation sur la gestion des publics/gestion des conflits	Formation des agents à la gestion des publics/gestion des conflits	Responsable centre aquatique + RH pour formation	Agent chargé de la mission concernée	Formation CNFPT	2	2026-2027
MNS	Risques liés au travail sur écran	- Peu concerné, 4 h / semaine			Formation gestes et postures / ergonomie du poste de travail	Responsable centre aquatique + RH pour formation		Formation CNFPT / interne	2	2026-2027
MNS	Risques climatiques	- Chaleurs excessives en été - Réverbération du soleil sur les baies vitrés - Soleil du matin en janvier qui gêne les activités	- Prise de température autour des bassins - Protections solaires à prévoir		Possibilité de prendre une douche lors de sa pause ou entre les cours de natation	Responsable centre aquatique		0	2	2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

MNS	Risques liés à la manutention	- Manutention d'équipements légers - Manutention des vélos aquabike - Manutention du robot de nettoyage (le sortir de l'eau) - Manutention de la structure gonfable (installation sur le bassin/démontage)	- Installation d'une rampe pour les vélos et structures gonflables		Achat de rampe de mise à l'eau et d'un chariot à roulettes	Responsable centre aquatique		2500,00 € HT	2	2026-2027
MNS	Risques liés à la conduite	- Déplacement pour les formations à l'exterieur			Formation en interne sur le processus de réservation des véhicules	Responsable centre aquatique		Aucun	2	2026
MNS	Risques liés aux chutes	- Bords de bassins glissants, encombrements autour des bassins lors des cours avec les scolaires	- Produit antiglissant sur les parties concernées		Respect du parcours de l'usager par les usagers / Fourniture de chaussures limitant les glissades	Responsable centre aquatique		60 € HT/Agent	2	2026
MNS	Risques biologiques	- Usagers porteurs de verrues, maladies de peau contagieuses (Ex : molluscom)			Respect du règlement intérieur, du parcours des usagers / formation en interne	Responsable centre aquatique		0	2	2026
Micro-Crèches	Risques psychosociaux	- Accueil des parents, agressions physiques et verbales - Stress au travail , fatigue psychologique, épuisement professionnel, difficultés relationnelles	- Installation Visio		Recensement du besoin en visiophone en 2025 (renforcé par une obligation batimentaire PMI)	Responsable Enfance	Les 3 équipes des MC	sur le BP d'anthony	1	2026
Micro-Crèches	Risques climatiques	- En périodes de canicule			La pose de volet roulant est programmée dans le batiment du Gavre avant l'été 2026 et sera financé par le PIAJE. Des bouteilles d'eau sont achetées en cas de forte chaleur mais aussi en dehors pour alimenter les biberons en eau en bouteille et non du robinet.	Responsable Enfance		budget bâtiment dans le cadre du PIAJE	2	
Micro-Crèches	Risques liés aux machines	- En cuisine, réchauffage des plats, du chauffe biberon	- Achat de gants de cuisine professionnels	- Port des EPI	Achats de 3 gants de cuisine	Responsable Enfance	Directrices des micro-crèches	150	3	
Micro-Crèches	Risques chimiques	- Risques toxiques, dermatite, allergies, brûlures…	- Produits moins agressifs, voir même produits bio.		Etude en cours sur les produits d'entretien avec BIOKIMBO pour moins de produits et des produits labellisés écologiques. Premières prise de contact en 2025 mais à confirmer	Responsable Enfance	Directrices des micro-crèches	en étude de tarifs	3	
Micro-Crèches	Risques musculo-squelettiques	- Port répété des enfants, position accroupie, à genoux … - Repas des bébés dans les bras - Rangement des jeux au sol, manipulation du mobilier - Ménage	- Achat d'assises au sol surélevées avec dossier (boutique Matou) - porter des tapis amortissants	-Avoir toujours un point d'appui pour son dos '-Prendre en compte l'avis des professionnels dans l'aménagement	Achat d'assises au sol déjà effecuté. Un BP ergonomie est crédité tous les ans en investisement. À envisager des formations sur l'ergonomie au travail	Responsable Enfance	Directrices des micro-crèches	800€ par crèche crédité par an en investisement	4	
Micro-Crèches	Risques liés au bruit	- Enfants, aspirateur, nettoyant vapeur	- Plafond avec panneaux acoustiques - Isolation phonique des bâtiments - Achat de matériels adaptés (Ex : aspirateur moins bruyant)	- Bouchons d'oreilles pour tous les professionnels	Achat de bouchons d'oreille pour les agents non équipés	Responsable Enfance	Directrices des micro-crèches	120/bouchons pour 4 agents 480	4	
Micro-Crèches	Risques liés au travail sur écran	- 1 a 2 fois / semaine	- Repose pied de bureau pour avoir un meilleur positionnement du dos		Achat de repose pied en 2026	Responsable Enfance		80	5	2026
Micro-Crèches	Risques liés aux chutes	- Rangement des stocks ménage en hauteur et risque de projection de jeux par les enfants	- Placard de stockage pour le ménage fermé à clé mais accessible à l'adulte (pas en hauteur)		Recenser les différents stockages et étudier de nouvelle proposition d'aménagement	Responsable Enfance			6	
Micro-Crèches	Risques liés à la manutention	- Portage d'enfants, changes, levées des siestes avec lits à barreaux	- Voir ce qui se fait dans d'autres structures	- formation gestes et postures		Responsable Enfance + RH pour formation				

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Micro-Crèches	Risques liés au déplacement	- Déplacement professionnel	- Gilets HV pour les agents accompagnants			Responsable Enfance + Assistant de prévention				
Micro-Crèches	Risques liés aux chutes	- Chutes , sol glissant lors de l'entretien des locaux , jeux au sol	- Plateforme Individuelle Roulante Légère PIRL - Escabeau moins encombrant			Responsable enfance				
Micro-Crèches	Risques biologiques	- Contacts réguliers avec des enfants potentiellement malades. Virus (gastro-entérites, grippe…)		- Port du masque		Responsable enfance				
Mécanos	Risques chimiques	- Présence de différents produits (huiles, AD Blue, Aérosols) - Fumées des moteurs	-Achat d'EPI spécifiques - Prévoir système d'aspiration des fumées	- Formation aux risques chimiques	- Formation aux risques chimiques, protocoles de stockage, HA EPI adaptés	Responsable transports scolaires + RH pour formation		A réaliser selon les retours et prescriptions de la formation	1	2026
Mécanos	Risques liés aux chutes	- Local stockage,	- Escabeau avec garde corps ?		- Achat d'un escabeau avec garde corps	Responsable transports scolaires		850	1	2026
Mécanos	Risques liés au travail isolé	- Travail en binome, sauf pendant les congés	- Avertisseur d'urgence quand travail seul		- Affectation d'un agent aide manutention si besoin	Responsable transports scolaires		temps agent	1	2026
Mécanos	Risques liés aux chutes	- Présence d'une fosse, risque de se taper la tête sous un véhicule - Local stockage encombré - Huile sur sol	- Marquage de la fosse peinture au sol à refaire - Sytème de balisage de la fosse - port d'une casquette de sécurité dans la fosse à minima		- Mise en place d'un protocole "utilisation de la fosse"	Responsable transports scolaires		temps agent	2	2026
Mécanos	Risques biologiques	- Travail sur BOM si pleine et en panne	- Revoir l'utilisation d'EPI spécifiques		- Protocole d'intervention sur BOM en panne et pleine	Responsable transports scolaires		temps agent	2	2026
Mécanos	Risques psychosociaux	- Véhicule en panne - Remplacement occasionnel des conducteurs de car - Gestion de l'entretien des véhicules, vérification des véhicules	- Circuit en géolocalisation (GPS) à étudier avec le responsable de Pôle			Responsable transports scolaires	agent chargée mission concernée			
Mécanos	Risques musculo-squelettiques	- Matériel lourd (Ex : déboulonneuse) - Maintien de la tête en l'air pour accéder aux moteurs	- Aide à la manutention	- Formation gestes & postures - Formation réveil musculaire		Responsable transports scolaires + RH pour la formation				
Mécanos	Risques climatiques	- Atelier non isolé : chaud l'été, froid l'hiver	- Réaménagement et amélioration thermique du local (isolation)			Responsable transports scolaires				
Mécanos	Risques liés au bruit	- Clé à choc, moteur, lapidaire, etc	- Maintien en état des EPI			Responsable transports scolaires				
Mécanos	Risques liés à l'explosion	- Compresseur	- Maintien en état des EPI			Responsable transports scolaires				
Mécanos	Risques liés aux machines	- Perceuse à colonne, lapidaire	- Maintien en état des EPI			Responsable transports scolaires				
Mécanos	Risques liés à la manutention	- Port de charge lourde, mouvements difficiles liés à l'activité	- Bien utiliser le matériel mis à disposition			Responsable transports scolaires				

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Resp. Pôle	Risques psychosociaux	- Agressivité du public - Objectifs à atteindre - Pilotage de projets et management -ECO : gestion émotionnelle des équipes et partenaires		- Formation sur le management stratégique et opérationnel	Mise en place d'un protocole de déclenchement de l'accompagnement psychologique via l'assurance statutaire Conduire une réflexion sur l'organisation du temps de travail (aménagement des temps administratifs) Formation sur la gestion du temps Formation sur la gestion du stress Programme de formation en management stratégique et opérationnel Création d'une charte managériale	DGS RH	Responsable de pôle		1	2026-2028
Resp. Pôle	Risques musculo-squelettiques	- Position assise prolongée, utilisation de l'outil informatique	- Bureau qui puisse s'adapter à la hauteur de travail '- Mettre en place des repose pieds	- Faire des pauses régulières et mesurées - Formation gestes et postures	Programme d'achat de mobiliers adaptés pour faciliter les mouvements et éviter les positions statiques Formation sur la prévention des postures sédentaires au travail	DGS + Assistant de prévention/RH	Chef de service	Définir une enveloppe annuelle	2	2026 - 2029
Resp. Pôle	Risques liés au travail sur écran	- Travail toute la journée sur écran	- Fournir des lunettes anti-reflet	- Faire des pauses visuelles régulières		DGS + Assistant de prévention				
Resp. Pôle	Risques chimiques	-MEEF : stockage de produits par le prestataire ménage	-Sécuriser le local stockage			DGS + service aménagement				
Resp. Pôle	Risques climatiques	- Pour le centre aquatique : odeurs de chlore quand remplacement à l'entretien -très occasionnel-	-MEEF : revoir les ouvrants	-Aérer les locaux le matin à la fraîcheur						
Resp. Pôle	Risques liés au bruit	- Pour le centre aquatique : bruit des enfants qui passent dans le hall - Autres locaux : isolation phonique très légère	-MEEF : voir aménagement locaux							
Resp. Pôle	Risques liés à la manutention	- Occasionnellement, à l'occasion d'évenement	-Acheter du matériel de manutention							
Resp. Pôle	Risques liés à la conduite	- Dans le cadre de déplacements, risque d'accidents								
Resp. Pôle	Risques liés aux chutes	- Centre aquatique : déplacements au bord des bassins sur un sol non lisse	- Lors des ménages,prévoir signalétique "attention sol glissant"				Assistant de prévention			
Resp. Pôle	Risques biologiques	-En cas d'épidémies (grippes, gastro...)								
SPANC	Risques psychosociaux	- Contact avec des usagers peu enclins à accepter une visite du SPANC, ou mécontents des conclusions des contrôles		- sensibiliser / former les agents à la gestion de conflits	Faire un point avec les élus communaux sur un listing communiqué en début d'année sur les visites envisagés + formation adaptée + protocole sur posture en cas de problème sur le terrain	Responsable du SPANC + RH pour la formation	agent chargée mission concernée	CNFPT	1	2026
SPANC	Risques musculo-squelettiques	- postures contraignantes : travail accroupi ou penché pour inspecter les installations - Port de charges : manipulation de couvercles, outils, équipements techniques - Gestes répétitifs : utilisation d'outils manuels	- Disposer de matériels adaptés (lève regard, ventouse métal & PEHD)	- Impliquer l'usager dans l'ouverture des regards - Formation geste & posture, - Respecter les valeurs limites de port des charges (55kg pour un homme, 25kg pour une femme)	Vérifier le contenu du courrier de prise de rendez vous avec les usagers + achat du matériel adapté (prévoir dans budget 2026)	Responsable du SPANC + RH pour la formation		200	1	2026
SPANC	Risques liés au travail sur écran	- Travail sur écran sur une demi-journée ou une journée entière		- pauses actives toutes les 30 minutes	Agent informé, s'assurer du respect	Responsable du SPANC			2	2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

SPANC	Risques climatiques	- Exposition aux intempéries, températures extrêmes (froid, chaud) exposition soleil	- Fournir crème solaire		Prévoir dans le budget 2026 (4 flacons, / 60 €) organisation été 2026	Responsable du SPANC		60	2	2026
SPANC	Risques biologiques	- risque de contamination lors des prises d'échantillons d'effluents, - ou lors de manutention de couvercles de regards (projections) - piqures d'insectes ou morsures	- Protocole en cas de piqures ou morsures - Trousse à pharmacie avec les besoins en cas de piqures ou morsures	- Sensibilisation à la Leptospirose - Suivi des vaccinations	Protocole à mettre en place + vérification refaire la trousse à pharmacie avec kit piqure et morsure sensibilisation de l'agent sur les vaccins de manière annuel (e-mail à envoyer + oral)	Responsable du SPANC + RH pour la formation		150	2	2026
SPANC	Risques liés au travail isolé	-La technicienne se déplace seule sur le terrain	- Voir pour mettre en place un système d'alerte en cas d'échange - PTI ou DATI		Protocole à mettre en place (refus, usagers violents cf. point 1)+ mise en place système d'alerte avec touche adapté avec téléphone responsable, N+2,…)	Responsable du SPANC		450	2	2027
SPANC	Risques liés au déplacement	- Déplacement sur des propriétés privés	-Ajouter "arrêt fréquent" sur le véhicule ?	- Respect du code de la Route	Voir la possibilité avec le garage + rappel du cours de code de la route (ex : cela pourrait faire l'objet d'un temps lors des conviviales avec un test type code)				3	2027

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Service	Type de risque
Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques biologiques
Agents d'Entretien	Risques biologiques
Agents Déchetterie	Risques biologiques
Chef de Services	Risques biologiques
MNS	Risques biologiques
Mécanos	Risques biologiques
SPANC	Risques biologiques
Agents Collecte OM	Risques biologiques
Accueil du Public	Risques biologiques
Micro-Crèches	Risques biologiques
Resp. Pôle	Risques biologiques
Chef de Services	Risques chimiques
Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques chimiques

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Agents Déchetterie	Risques chimiques
MNS	Risques chimiques
Mécanos	Risques chimiques
Agents d'Entretien	Risques chimiques
Agents Collecte OM	Risques chimiques
Micro-Crèches	Risques chimiques
Chauffeurs de Cars	Risques chimiques
Resp. Pôle	Risques chimiques
Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques climatiques
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques climatiques
Accueil du Public	Risques climatiques
Agents d'Entretien	Risques climatiques

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Chargés de Mission ECONOMIE	Risques climatiques
Micro-Crèches	Risques climatiques
MNS	Risques climatiques
Administratifs	Risques climatiques
SPANC	Risques climatiques
Agents Déchetterie	Risques climatiques
Agents Collecte OM	Risques climatiques
Chauffeurs de Cars	Risques climatiques
Chef de Services	Risques climatiques

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Resp. Pôle	Risques climatiques
Mécanos	Risques climatiques
DGS	Risques climatiques
Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques liés au bruit
MNS	Risques liés au bruit
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés au bruit
Accueil du Public	Risques liés au bruit
Administratifs	Risques liés au bruit
Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés au bruit
Agents Déchetterie	Risques liés au bruit
Agents Collecte OM	Risques liés au bruit
Micro-Crèches	Risques liés au bruit
Chef de Services	Risques liés au bruit
Agents d'Entretien	Risques liés au bruit
Resp. Pôle	Risques liés au bruit
Mécanos	Risques liés au bruit
Agents Déchetterie	Risques liés au déplacement

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Agents Collecte OM	Risques liés au déplacement
MNS	Risques liés au déplacement
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés au déplacement
SPANC	Risques liés au déplacement
Chef de Services	Risques liés au déplacement
Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés au déplacement
Micro-Crèches	Risques liés au déplacement
Mécanos	Risques liés au travail isolé
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés au travail isolé
Agents d'Entretien	Risques liés au travail isolé
SPANC	Risques liés au travail isolé
Agents Collecte OM	Risques liés au travail isolé
Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés au travail isolé
Chef de Services	Risques liés au travail isolé
Accueil du Public	Risques liés au travail isolé
DGS	Risques liés au travail isolé
Agents Déchetterie	Risques liés au travail sur écran
Administratifs	Risques liés au travail sur écran

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés au travail sur écran
Agents Collecte OM	Risques liés au travail sur écran
MNS	Risques liés au travail sur écran
SPANC	Risques liés au travail sur écran
Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés au travail sur écran
Micro-Crèches	Risques liés au travail sur écran
Chef de Services	Risques liés au travail sur écran
Resp. Pôle	Risques liés au travail sur écran
Agents d'Entretien	Risques liés aux chutes
Agents d'Entretien	Risques liés aux chutes
Agents Déchetterie	Risques liés aux chutes
Agents Déchetterie	Risques liés aux chutes
MNS	Risques liés aux chutes
Mécanos	Risques liés aux chutes
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés aux chutes
Agents Collecte OM	Risques liés aux chutes

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

MNS	Risques liés aux chutes
Mécanos	Risques liés aux chutes
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés aux chutes
Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés aux chutes
Agents Collecte OM	Risques liés aux chutes
Micro-Crèches	Risques liés aux chutes
Chef de Services	Risques liés aux chutes
Chef de Services	Risques liés aux chutes
Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés aux chutes
Accueil du Public	Risques liés aux chutes
Accueil du Public	Risques liés aux chutes
Micro-Crèches	Risques liés aux chutes
Resp. Pôle	Risques liés aux chutes
Agents d'Entretien	Risques liés aux machines

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

MNS	Risques liés aux machines
Agents Collecte OM	Risques liés aux machines
Micro-Crèches	Risques liés aux machines
Agents Déchetterie	Risques liés aux machines
Chef de Services	Risques liés aux machines
Mécanos	Risques liés aux machines
Agents Déchetterie	Risques liés à l'amiante
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés à l'explosion
Agents d'Entretien	Risques liés à l'explosion
Agents Déchetterie	Risques liés à l'explosion
Agents Collecte OM	Risques liés à l'explosion
MNS	Risques liés à l'explosion
Accueil du Public	Risques liés à l'explosion
Mécanos	Risques liés à l'explosion
Agents Déchetterie	Risques liés à la conduite
MNS	Risques liés à la conduite
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés à la conduite
Agents Collecte OM	Risques liés à la conduite

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Chauffeurs de Cars	Risques liés à la conduite
Chef de Services	Risques liés à la conduite
Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques liés à la conduite
Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés à la conduite
Accueil du Public	Risques liés à la conduite
Resp. Pôle	Risques liés à la conduite
Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques liés à la manutention
Accueil du Public	Risques liés à la manutention
Agents d'Entretien	Risques liés à la manutention
Agents Collecte OM	Risques liés à la manutention
Agents Déchetterie	Risques liés à la manutention
MNS	Risques liés à la manutention
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés à la manutention

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés à la manutention
Chef de Services	Risques liés à la manutention
Micro-Crèches	Risques liés à la manutention
Resp. Pôle	Risques liés à la manutention
Mécanos	Risques liés à la manutention
Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques musculo-squelettiques
Accueil du Public	Risques musculo-squelettiques
MNS	Risques musculo-squelettiques
Administratifs	Risques musculo-squelettiques
SPANC	Risques musculo-squelettiques
Chef de Services	Risques musculo-squelettiques
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques musculo-squelettiques
Agents d'Entretien	Risques musculo-squelettiques
Agents Déchetterie	Risques musculo-squelettiques

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Agents Collecte OM	Risques musculo-squelettiques
Chauffeurs de Cars	Risques musculo-squelettiques
Resp. Pôle	Risques musculo-squelettiques
DGS	Risques musculo-squelettiques
Chargés de Mission ECONOMIE	Risques musculo-squelettiques
Micro-Crèches	Risques musculo-squelettiques
Chef de Services	Risques musculo-squelettiques
Mécanos	Risques musculo-squelettiques

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Chef de Services	Risques psychosociaux
Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques psychosociaux
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques psychosociaux
Chargés de Mission ECONOMIE	Risques psychosociaux
Micro-Crèches	Risques psychosociaux

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Agents Déchetterie	Risques psychosociaux
Chauffeurs de Cars	Risques psychosociaux
Resp. Pôle	Risques psychosociaux
SPANC	Risques psychosociaux
DGS	Risques psychosociaux

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Accueil du Public	Risques psychosociaux
Agents d'Entretien	Risques psychosociaux
MNS	Risques psychosociaux
Administratifs	Risques psychosociaux
Agents Collecte OM	Risques psychosociaux
Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques psychosociaux

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Mécanos	Risques psychosociaux

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Description	Mesures Techniques
- Retournement des composteurs, émanation de gaz & micro-organismes - Piqures d'insectes ou morsures, rongeurs - Trousse à pharmacie pas à jour	- Protocole en cas de piqures ou morsures - Trousse à pharmacie avec les besoins en cas de piqures ou morsures - Contrôle par la médecine du travail (poumons)
- Vide les poubelles intérieures - Peu en contact direct avec le public	- Protocole pour vider les poubelles
- Manipulation de produits - Certains contenants sont différents du contenu	Mesures prévues dans la construction de la nouvelle déchetterie
	- Produits bactéricide, fongicide, virucide - EPI à disposition
- Usagers porteurs de verrues, maladies de peau contagieuses (Ex : molluscom)	
- Travail sur BOM si pleine et en panne	- Revoir l'utilisation d'EPI spécifiques
- risque de contamination lors des prises d'échantillons d'effluents, - ou lors de manutention de couvercles de regards (projections) - piqures d'insectes ou morsures	- Protocole en cas de piqures ou morsures - Trousse à pharmacie avec les besoins en cas de piqures ou morsures
- Lors du contrôle des bacs pour étudier les motifs de refus, à l'ouverture du couvercle : déchets organiques, litière pour chat.... et autres excréments - Nettoyage BOM sur aire de lavage à l'eau froide, sans désinfection	- Intégrer un produit biocide au Karcher - Réparer le Karcher pour avoir de l'eau chaude - Priorité n°1 : remise aux normes de l'aire de lavage
- Contacts permanents avec le public	- Avoir des bornes d'accueil avec suffisamment de retour
- Contacts réguliers avec des enfants potentiellement malades. Virus (gastro-entérites, grippe…)	
-En cas d'épidémies (grippes, gastro...)	
Centre Aquatique : sur le bassin : chlore si mauvais dosage	Protocole entretien
- Local Déchets Ménagers Spéciaux, atelier produits ménagers, jardin - Manipulation de soude	- Locaux adaptés stockage DMS nouvelle déchetterie - EPI tech acide (compliqué car lavage spécifique !)

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Locaux inadaptés pour les déchets ménagers spéciaux - Dépôt des peintures professionnelles mal positionné - Réceptacles acide / base mal stockés - Danger à la manipulation de l'amiante	- Kit amiante à mettre à disposition des agents - Modification des locaux - Mise en place d'un bac de rétention acide & base - Mettre en place l'affichage réglementaire pour l'usager
- Pas de manipulation - Présence de chloramine dans les pédiluves et vestiaires collectifs (taux important en chlore)	- Achat d'un dectecteur de chloramine
- Présence de différents produits (huiles, AD Blue, Aérosols) - Fumées des moteurs	-Achat d'EPI spécifiques - Prévoir système d'aspiration des fumées
- Exposition aux produits d'entretien	- EPI adaptés - Chaussures de sécurité adaptées '-Affichage des pictogrammes sur les risques chimiques
- Projection de déchets compressés dans la BOM	- Rort de visière si compression, - Adapter les EPI - Disposer d'une trousse à pharmacie
- Risques toxiques, dermatite, allergies, brûlures…	- Produits moins agressifs, voir même produits bio.
- Nettoyage du car intérieur / extérieur avec produits d'entretien	- Recenser les produits & outils de nettoyage pour proposer du matériel adéquat
-MEEF : stockage de produits par le prestataire ménage	-Sécuriser le local stockage
- Exposé aux intempéries, températures extrêmes (froid, chaud) exposition soleil	- EPI hiver & été
- En période de fortes chaleurs ou grands froids	- Films solaires
- En période de fortes chaleurs ou grands froids	- Films solaires
- Chaleurs excessives en été - Réverbération du soleil sur les baies vitrés - Soleil du matin en janvier qui gêne les activités	- Ouvertures des portes, nécessité d' un protocole de fermeture le soir

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- En période de fortes chaleurs ou grands froids	- Films solaires
- En périodes de canicule	
- Chaleurs excessives en été - Réverbération du soleil sur les baies vitrés - Soleil du matin en janvier qui gêne les activités	- Prise de température autour des bassins - Protections solaires à prévoir
- Chaleur en été	- Nouveau bâtiment MISAP
- Expositiion aux intempéries, températures extrêmes (froid, chaud) exposition soleil	- Fournir crème solaire
- Travail en extérieur hiver / été	- Prévoir du matériel complementaire de type abri saisonnier
- Travail par grand froid ou forte chaleur	- Adaption des EPI en fonction des saisons : chaussures été / hiver en cours
- Fortes chaleurs dans le car l'été sans climatisation - Déshydratation, malaise	-Projet de construction d'un auvent pour stationner les cars et donc les abriter
- Exposé aux intempéries, températures extrêmes (froid, chaud) exposition soleil	- Vêtements multi saisons - Gilets rafraichissants

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Pour le centre aquatique : odeurs de chlore quand remplacement à l'entretien -très occasionnel-	-MEEF : revoir les ouvrants
- Atelier non isolé : chaud l'été, froid l'hiver	- Réaménagement et amélioration thermique du local (isolation)
- Chaleur l'été / Froid l'hiver (bureau très froid)	- Nouveau siège prochainement construit
- Broyeur déchetterie (espaces verts) - Usine de tri - Utilisation perceuse, visseuse	- Manque casque & bouchon d'oreille
- Cris des enfants dans les bassins	
- Bruit lié à l'activité en cas de bureau partagé	- Prévoir des équipements adaptés (casque pour appel, panneaux phoniques entre les bureaux, etc..)
- Régulier, liés à la fréquentation du lieu et aux appels téléphoniques	- Casques téléphoniques - Parois insonorisantes/panneaux phoniques - Adapation du nouveau bâtiment (MISAP)
- Appels téléphoniques et conversations dans les bureaux partagés	
- Bruit lié à l'activité en cas de bureau partagé	- Prévoir des équipements adaptés (casque pour appel, panneaux phoniques entre les bureaux, etc..)
- Bac à verre très bruyant - Moteur des véhicules	- Prévoir des bouchons d'oreille moulés ?
- Bruit du matériel roulant + levage + environnement	- Mesure des décibels - Port des EPI
- Enfants, aspirateur, nettoyant vapeur	- Plafond avec panneaux acoustiques - Isolation phonique des bâtiments - Achat de matériels adaptés (Ex : aspirateur moins bruyant)
- Bruits liés à la venue des usagers, notamment les enfants (pour les crèches et pour le Centre Aquatique)	- Proposition de bouchons d'oreilles à l'ensemble des agents concernés
- Tous les jours : les enfants, le public, les machines (autolaveuses, monobrosse…) - Pas de bouchons d'oreille	
- Pour le centre aquatique : bruit des enfants qui passent dans le hall - Autres locaux : isolation phonique très légère	-MEEF : voir aménagement locaux
- Clé à choc, moteur, lapidaire, etc	- Maintien en état des EPI
- Déplacement sur site en fonction des usagers	- Maintenir visuellement le sens de circulation - Marquer au sol des zones de stationnement, circulation

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Ramassage autre côté de la voirie	Interdiction de traverser la route pour collecter
- Déplacement sur le stade d'athlétisme	
- Déplacement sur Blain à pied ou vélo	
- Déplacement sur des propriétés privés	-Ajouter "arrêt fréquent" sur le véhicule ?
- Déplacements pour des réunions ou des temps de travail avec des collègues (siège)	- Bâtiment permettant de regrouper tous les agents sur un même site : projet MISAP
- Déplacement sur Blain à pied ou vélo	
- Déplacement professionnel	- Gilets HV pour les agents accompagnants
- Travail en binome, sauf pendant les congés	- Avertisseur d'urgence quand travail seul
- Ponctuel	
- Tous les jours le matin, de 7h à 8h30 ou le soir entre 21h15 et 22h	- Dati budgétisé en 2024
-La technicienne se déplace seule sur le terrain	- Voir pour mettre en place un système d'alerte en cas d'échange - PTI ou DATI
- Chauffeur de la grue tout seul	Equiper l'agent d'un matériel d'appel
- Ponctuel	
- En réunion, pas de travail isolé - Travail seul occasionnellement	
- En fonction des absences des collègues et partenaires	- Réorganiser l'activité des services pour être toujours deux dans les locaux
- Peur de l'agression si travaille tard le soir ou tôt le matin	- Fermer les portes à clefs '- Refermer la grille de la porte d'entrée
- 1/2 journée par semaine	
- Quotidien	

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Quotidien	- Matériel ergonomique en place - Ergonome pour revoir les postes de travail et la bonne utilisation du matériel en place
- Dans la cabine en conducteur, être vigilant à la conduite et veiller aux ripeurs - Problèmes de concentration : luminescence des écrans de nuit	- Ecrans réglables dans les cabines de conduite - Porter des lunettes de conduite de nuit
- Peu concerné, 4 h / semaine	
- Travail sur écran sur une demi-journée ou une journée entière	
- Quotidien	- Matériel ergonomique en place - Ergonome pour revoir les postes de travail et la bonne utilisation du matériel en place
- 1 a 2 fois / semaine	- Repose pied de bureau pour avoir un meilleur positionnement du dos
- Travail sur ordinateur portable chaque journée et de manière discontinue	- Développement d'achat des doubles écrans
- Travail toute la journée sur écran	- Fournir des lunettes anti-reflet
- Dans le local de produits d'entretien	- Revoir les stockages avec les AP
- Chute d'escabeau en prenant des objets trop hauts - Chutes en glissant sur le carrelage	- Achat d'un escabeau marche pied mise au rebus de l'escabeau actuel
- Objets mal déposés par l'usager - Envol d'objets (type tôle)	Mesures prévues dans la construction de la nouvelle déchetterie
- Accès direct à certain bacs	Mesures prévues dans la construction de la nouvelle déchetterie
- Caisses de palmes stockées en hauteur, risques de chute	
- Local stockage,	- Escabeau avec garde corps ?
- Risque lié à l'utilisation d'escalier dangereux - Sol pas droit	- Construction d'un nouveau bâtiment adapté en termes de normes et de sécurité : livraison en juin 2027
- Montées/descentes au niveau des BOM et de la grue	- Mesurer le risque - Porter un casque de sécurité

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Bords de bassins glissants, encombrements autour des bassins lors des cours avec les scolaires	- Produit antiglissant sur les parties concernées
- Présence d'une fosse, risque de se taper la tête sous un véhicule - Local stockage encombré - Huile sur sol	- Marquage de la fosse peinture au sol à refaire - Sytème de balisage de la fosse - port d'une casquette de sécurité dans la fosse à minima
- Quotidien	- Vérifier le mobilier de bureau
- Risque lié à l'utilisation d'escalier dangereux - Sol pas droit	- Construction d'un nouveau bâtiment adapté en termes de normes et de sécurité : livraison en juin 2027
- Conteneurs mal positionnés - Un véhicule connaît un dysfonctionnement (pinces)	- Réparer les pinces qui dysonctionnent
- Rangement des stocks ménage en hauteur et risque de projection de jeux par les enfants	- Placard de stockage pour le ménage fermé à clé mais accessible à l'adulte (pas en hauteur)
Centre Aquatique et Directrice des MC : Rangement en hauteur	
Centre Aquatique : sol glissant,	Chaussures coquées antidérapantes Nettoyage régulier du sol
- Quotidien	- Vérifier le mobilier de bureau
- Risque de chute de plain-pied dans les vestiaires, archives, escaliers, couloirs	
- Escaliers (étage + cave)	Construction d'un nouveau bâtiment aux normes (MISAP)
- Chutes , sol glissant lors de l'entretien des locaux , jeux au sol	- Plateforme Individuelle Roulante Légère PIRL - Escabeau moins encombrant
- Centre aquatique : déplacements au bord des bassins sur un sol non lisse	- Lors des ménages,prévoir signalétique "attention sol glissant"
- Risque d'écraser le pied tous les jours - Impossibilité pour certains agents de porter les bottes (jambes et pieds enflés) / Bottes pas adaptées pour port longue durée	- Baskets coquées ? Légères et respirantes, en lien avec les AP

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Utilisation d'un robot de nettoyage	
- Utilisation du karcher pour le lavage des BOM	Mettre en conformité l'aire de lavage, environnement & matériel
- En cuisine, réchauffage des plats, du chauffe biberon	- Achat de gants de cuisine professionnels
- Utilisation d'un souffleur, débroussailleuse, matériels roulants	
Centre Aquatique : Très rare, en cas d'absence et nécessité de pallier à l'entretien des locaux	Achat de chaussures plus légères et coquées
- Perceuse à colonne, lapidaire	- Maintien en état des EPI
- Amiante retrouvé dans les gravats	- Finir le protocole
- Chaudière gaz dans certains bâtiments	
- Les machines en sous sol	
- Gestion des aérosols - Batteries lithium	- Conteneur étanche - Affichage des consignes de tri pour l'usager
- Aérosol, fûts de bière dans le tri sélectif ou OM	
- Chaudière entretenue par un prestataire externe	
- Proximité du garage	- Porte coupe feu
- Compresseur	- Maintien en état des EPI
- Véhicule de service	- Renouveler le parc de véhicule déchetterie
- Déplacement pour les formations à l'exterieur	
- Régulier	
- Fatigue du conducteur - Utilisation de la marche arrière, guidée par le ripeur - Manque de concertation avec l'urbanisme pour des zones de points de collecte - Voiries pas toujours adaptées (ex JOKO) - Angles morts	- Formation au nouveau matériel - Travailler avec les services urbanisme pour intégrer les problèmatiques de collecte dans leurs procédures

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Conduite de nuit, sous intempéries, trafic urbain & campagne - Fatigue visuelle - Gestion des angles morts	
- Déplacements réguliers, usage de véhicules du Pays de Blain ou de véhicule personnel	- Privilègier l'usage du vélo électrique pour les trajets sur Blain
- Trajet Mauléon, centre de tri, caractérisations - Temps de conduite aller / retour, travail sur site	- Adaptation du véhicule pour ce jour
- Régulier	
- Transports, quelques sorties, courses	
- Dans le cadre de déplacements, risque d'accidents	
- Port du matériel d'animation	
- Ponctuellement (port de charge : bouteilles et cartons de papier, colis, rangement,…)	- Equiper chaque bâtiment de moyens de port de charge
- Déplacer mobilier (+ extérieur en été) pour faire le ménage tous les jours	- Investir dans du matériel qui tient compte du problème de manutention
- Manipulation des conteneurs - Poignée de containeurs à remettre dans le bon sens, côté route - Bacs trop lourds/ bacs détériorés	- Travailler sur un meilleur entretien du parc de bacs/ travailler avec les communes sur les points noirs identifiés ne permettant pas de faire rouler correctement le bac (défaut de trottoir/ nid de poule…)
- Transfert de certains déchets dans leurs lieux de stockage - Ports de charge	- Revoir totalement le matériel pour la nouvelle déchetterie
- Manutention d'équipements légers - Manutention des vélos aquabike - Manutention du robot de nettoyage (le sortir de l'eau) - Manutention de la structure gonfable (installation sur le bassin/démontage)	- Installation d'une rampe pour les vélos et structures gonflables
- Ponctuel, préparer salle de réunion	- Utilisation d'un matériel de manutention ou adapter le mobilier pour faciliter la manutention (tables à roulettes, etc.)

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Ponctuel, préparer salle de réunion	- Utilisation d'un matériel de manutention ou adapter le mobilier pour faciliter la manutention (tables à roulettes, etc.)
Centre Aquatique : Réception de commandes	
- Portage d'enfants, changes, levées des siestes avec lits à barreaux	- Voir ce qui se fait dans d'autres structures
- Occasionnellement, à l'occasion d'évenement	-Acheter du matériel de manutention
- Port de charge lourde, mouvements difficiles liés à l'activité	- Bien utiliser le matériel mis à disposition
- Port des composteurs 33 kg	- Achat de composteurs < à 25 Kg
- Position assise sur une longue durée - bornes d'accueil pas adaptées - Utilisation régulière du téléphone provocant des douleurs aux bras	- Réamenagement des bornes d'accueil (nouveau bâtiment MISAP) - Achat de matériels ergonomiques (Ex : Casques téléphoniques)
- Station assise prolongée	
- Position assise sur une longue durée	- Ne pas modifier les positions du fauteuil adapté à l'agent
- postures contraignantes : travail accroupi ou penché pour inspecter les installations - Port de charges : manipulation de couvercles, outils, équipements techniques - Gestes répétitifs : utilisation d'outils manuels	- Disposer de matériels adaptés (lève regard, ventouse métal & PEHD)
- Sédentarité du poste, statique, accès en vélo ou à pied	- Favoriser les changements de position et mobilité douce - Experimenter du mobilier adapté (bureau avec position début, siège ballon, bureau-vélo…)
- Sédentarité du poste, statique, accès en vélo ou à pied	- Moins de voiture, marche à pied et vélo - Favoriser les changements de position et mobilité douce - Expérimenter du mobilier adapté (bureau avec position début, siège ballon, bureau-vélo…)
- Gestes répétitifs - Station debout	- Balai plus grand, franges plus larges
- Port de charge - Benne mobilier	- Acheter du matériel adapté pour la nouvelle déchetterie

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Monter / descendre du marche pied ou cabine (fréquence importante lors des collectes Emballages) - Tirer des conteneurs lourds en OM - Douleurs cervicales, visualisation des écrans	- Lecteur de puce dans les camions
- Mauvaise posture poste de conduite - Maux de dos, épaules et poignets - Douleurs liées aux postures contraignantes lors du nettoyage du car	- Vérifier l'état des sièges conducteur
- Position assise prolongée, utilisation de l'outil informatique	- Bureau qui puisse s'adapter à la hauteur de travail '- Mettre en place des repose pieds
- Station assise prolongée - Usage quasi-permanent de l'informatique	- Mobilier qui permet la position debout
- Sédentarité du poste, statique, accès en vélo ou à pied	- Moins de voiture, marche à pied et vélo - Favoriser les changements de position et mobilité douce - Expérimenter du mobilier adapté (bureau avec position débout, siège ballon, bureau-vélo…)
- Port répété des enfants, position accroupie, à genoux … - Repas des bébés dans les bras - Rangement des jeux au sol, manipulation du mobilier - Ménage	- Achat d'assises au sol surélevées avec dossier (boutique Matou) - porter des tapis amortissants
Centre aquatique : Au bord des bassins, instabilité dûe à l'architecture du sol, différrence de niveau pour les MNS : aquagym, chutes, manutention tapis, structure gonflable Sédentarité du poste, statique	
- Matériel lourd (Ex : déboulonneuse) - Maintien de la tête en l'air pour accéder aux moteurs	- Aide à la manutention

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Stress causé par : - Prise et annonce de décisions aux équipes (management) - Gestion de planning et des remplacements d'absence , nécéssité d'être disponible en dehors des heures de travail pour gérer les imprévus - Gestion de projets importants avec des échéances fixes - Charge de travail et charge mentale conséquente	- Outils partagés pour la gestion des plannings
- Relation à l'usager, agressivité, réaction	
- Quotidien : charge et rythme de travail, polyvalence, stress, interaction avec les élus, les usagers, les agents - Obligation de résultats avec les moyens impartis - Savoir prioriser les travaux	- Fiche Projet, cellule projet - Mise en place de réunions
- Quotidien : charge et rythme de travail, polyvalence, stress, interaction avec les élus, les usagers, les agents - Obligation de résultats avec les moyens impartis - Savoir prioriser les travaux	- Fiche Projet, cellule projet - Mise en place de réunions
- Accueil des parents, agressions physiques et verbales - Stress au travail , fatigue psychologique, épuisement professionnel, difficultés relationnelles	- Installation Visio

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Manque d'informations concernant la suite donnée aux réunions de service - Manque de soutien de la hiérarchie - Accueil des usagers parfois difficile - Difficultés à faire respecter la destination des déchets - Structure inadaptée en termes de sécurité pour les agents et les usagers - Conflit entre agents	Ouverture nouvelle déchetterie en 2026
- Relations avec les jeunes usagers agressifs - Stress lié à la gestion des imprévus : retard, manque d'informations liées à des travaux, etc, - Fatigue psychologique liée à la conduite et à la gestion des usagers en parallèle - Remplacement été, peut venir que pour 1h	
- Agressivité du public - Objectifs à atteindre - Pilotage de projets et management -ECO : gestion émotionnelle des équipes et partenaires	
- Contact avec des usagers peu enclins à accepter une visite du SPANC, ou mécontents des conclusions des contrôles	
- Surcharge de travail - Injonctions administratives - Etre obligée de pallier aux absences et de réorganiser en conséquence - Gestion de crises, urgences - Management - Relation à l'élu - Agressions verbales par les usagers	

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Régulièrement, présence de personnes agressives, détresse - Violence verbale ou physique	- Aménagement de la borne d'accueil
- Être seul dans le bâtiment avant et après les heures d'ouverture au public - Travail le week-end en principe 1/3 mais cause remplacement 1/2	- Achat d'appel d'urgence
- Organisation des plannings (acceptation parfois difficile) - Gestion des relations avec les usagers	
- Travail régulier de plus en plus réglementaire - Périodes de surcharge de travail - Contrôles multiples (URSSARF, CRC, DGFIP, Préfecture, etc…) - Prestataires extérieurs (netentreprises) - Dématérialisation - Demande constante d'urgence de la part des collègues (DGS, Resp. de Pôle & Services, Elus, Agents, communes exterieures)	
- Relation avec les usagers parfois difficiles (mécontentement, agressivité, service ne répondant pas à leurs attentes) - Entre 6h et 9h pas de responsable à contacter en cas de problème - Changement d'horaires ? BOM qui ne roulent pas l'après midi ? Faire tourner les véhicules ? Semaine de 4 jours ? Les agents se posent beaucoup de questions et n'ont pas de réponses ! - Les agents ne savent pas comment gérer un incident - Plans de tournée pas à jour ce qui engendre un stress car risque d'oubli ou d'erreur - GPS dysfonctionne - Réunions de service entre agents de la répurgation (concertation, débriefing, échanges) mais les chauffeurs de car ne sont pas informés	- Mettre en place une astreinte - Mettre à jour les tournées - Changement prestataire GPS
- Difficultés à faire comprendre aux collègues la démarche de la prévention dans sa globalité - Charge de travail - Seul depuis le départ du binôme assistant de prévention	

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Véhicule en panne - Remplacement occasionnel des conducteurs de car - Gestion de l'entretien des véhicules, vérification des véhicules	- Circuit en géolocalisation (GPS) à étudier avec le responsable de Pôle

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Mesures Organisationnelles	Mesures Humaines
- 2 agents 1 fois par mois qui vont intervenir sur les sites de compostage (formation le 20/09 par un organisme)	- Sensibilisation à la Leptospirose
- Respect du port des EPI	
- Procédure AES : conduite à tenir en cas d'exposition au sang voir imprimé INRS	- Sensibilisation, formation en lien avec les risques biologiques
- Protocoles à respecter	- Formation du personnel
- Protocole d'intervention sur BOM en panne et pleine	
	- Sensibilisation à la Leptospirose - Suivi des vaccinations
- Protocole de nettoyage BOM & cabine à écrire - Campagne de prévention sur le tri en amont de la collecte pour expliquer le refus	- Port des EPI - Formation sur la recommandation R437
- Remettre en place la barrière en plexiglass ou porter un masque en continu	
	- Port du masque
-Afficher les recommandations de l'ARS	
	Rappel annuel sur la Prévention à l'utilisation des produits chimiques
	- Sensibilisation aux risques chimiques

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Protocole de gestion de l'amiante - Adapter les passages du transporteur de DMS (Chimirec) à plus de fréquences - Interdire drastiquement les dépôts DMS des professionnels (mesures de prévention et de contrôle à mettre en place)	- Formation manipulation amiante - Former tous les agents aux risques chimiques
	- Formation risques chimiques
- Rangement dans des bacs de rétention appropriés pour tous les produits - Protocole de port de EPI en fonction des produits - Protocole de stokage des produits et signalement de leur dangerosité	- Formation aux risques chimiques
- Fréquence plus régulière sur la formation aux risques chimiques - Contrôle du port des équipements adaptés aux besoins	- Application des protocoles en place, principalement les EPI
- Etablir un protocole en cas d'aspergement (prise de douche, suivi médical…)	Formation sur les risques chimiques
-Sensibilisation sur les risques chimiques en interne - Mise en place d'un protocole ménage avec dosage et risques des produits utilisés	
- Protocole de nettoyage du car à rédiger	
- Faire intervenir le fournisseur d'EPI pour adapter au besoin	
	- Organisation des plannings - Adapter sa tenue, hydratation
	- Adapter sa tenue, hydratation
	- Protocoles en cours

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

	- Organisation des plannings - Adapter sa tenue, hydratation
- Hydratation ++ '- Protocole canicule à respecter - Mise en place de couverture de survie sur les fenêtres qui n'ont pas de volets	
- Visite uniquement le matin en hiver avec une fin à 12h	
	- Faire respecter les protocoles
- Protocole forte chaleur	- Adapter sa tenue, hydratation

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Etre vigilant sur les symptômes de "coup de chaleur" en été	-Aérer les locaux le matin à la fraîcheur
- Alterner les agents de l'accueil	
- Couper les moteurs, pour le climat & les agents (à prévoir dans le nouveau règlement de la déchetterie)	
- Doter chaque nouvel agent	
	- Bouchons d'oreilles pour tous les professionnels
Le responsable de service doit demander aux AP l'achat de bouchons d'oreille pour les nouveaux arrivants	- Porter les EPI proposés par l'EPCI
-Fermer la porte de son bureau	

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Revoir l'organisation des tournées - Regrouper les containers - Respecter les consignes de sécurité	- Interdire le ramassage bilatéral et les marches arrières
- Réserver les VAE	
	- Respect du code de la Route
- Privilégier les réunions sur les sites des agents	- Respect du code de la route
- Réserver les VAE	
- Veiller au bon équipement des agents	
- Planning de télétravail par bâtiments et inter bâtiments	
- Revoir les plannings d'entretien pour que les agents soit avec les MNS et agent d'accueil	- Vérifier que les agents sachent nager
- Planning de télétravail par bâtiments et inter bâtiments	
- Mutualisation des plannings avec les collègues d'autres bâtiments pour regrouper les travailleurs sur un même site	
- Organisation et validation du planning de télétravail	
	- Rappeler aux agents les préconisations des fiches CDG

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Formation sur le bon positionnement à adopter sur son poste de travail (gestes et postures)	- Visite des Assistants de Prévention - Réglage réguliers des outils cause déplacement du matériel
	- pauses actives toutes les 30 minutes
- Formation sur le bon positionnement à adopter sur son poste de travail (gestes et postures)	- Visite des Assistants de Prévention - Réglage réguliers des outils cause déplacement du matériel
- Anticiper l'arrivée des nouveaux agents pour l'installation du poste de travail	
- Faire des pauses visuelles régulières	- Faire des pauses visuelles régulières
- Vérifiez la nécessité de tous les produits	
- Affichage à prévoir	
- Organiser le rangement en fonction de la fréquence d'utilisation, et en fonction du poids	
- Préparer une affiche pour interdire l'entreposage de dossiers ou matériels devant l'escalier (cave siège)	
Elaboration d'un protocole sur les gestes à réaliser pour éviter le risque	Formation gestes et postures Formation sur la recommandation R437

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Associer les enseignants & accompagnateurs - Mettre un plan de circulation dans le projet pédagogique pour les scolaires pour éviter les encombrements	
- Affichage "espace interdit à toute personne non autorisée"	
- Préparer une affiche pour interdire l'entreposage de dossiers ou matériels devant l'escalier (cave siège)	
- Revoir les conditions de stockage et les stocks	
Etablir un protocole de stockage du matériel	Formation Gestes & Postures
- Panneau d'interdiction de stockage de dossiers et matériels au niveau de l'escalier de la cave du siège	
-Afficher les recommandations	

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Procédure interne à rédiger	
- Protocole de nettoyage BOM & cabine à écrire	
	- Port des EPI
- Organiser l'accueil sécurité de chaque nouvel gardien valoriste, en plus du livret d'accueil	
	- Formation à la manipulation d'amiante
- Interdire ce type de déchets - Rédiger un protocole d'évacuation et de confinement en cas de dépôt sauvage	
Protocole d'urgence spécifique en cas d'explosion? - Actions de prévention/sensibilisation en lien avec le PLPDMA et la pré-collecte	
- Faire annuellement exercice d'évacuation incendie	- Désigner les guides et serres fils
	- Respecter le Code de la Route
- Etre deux conducteurs par tournée - Elaborer un protocole en suivant la R 437 - Lister les points noirs pour permettre la modification du règlement intérieur - Alterner poste conducteur / rippeur	- Autorisation de conduite, CACES valide - Port de la ceinture de sécurité dans la cabine, voir futur protocole

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

	- Renfort de la fréquence des visites médicales notamment en fonction de l'âge de l'agent ?
	- Organisation pour utiliser les véhicules de service plutôt que le véhicule personnel
- Covoiturage avec d'autres collègues	
	- Respecter le Code de la Route
	- Vérification des permis de conduire
-Vérifier régulièrement des autorisations de conduite - Organiser des formations "révision du code de la route sur l'Espace Public Numérique"	
	- Formation gestes & postures
- Livraison sur site des commandes	- Formation Gestes & Postures
- Être deux	
- Organiser les tournées et zones de ramassage - Respecter le règlement intérieur en cas de refus de levée, positionnement du container, - Organiser une mission spécifique au niveau de la pré-collecte pour faciliter le travail de l'équipe de répurgation	- Formation gestes & postures
- Protocole chargement -déchargement à faire	- Formation gestes & postures
- Sortir les vélos à 2	
- Ne pas laisser l'agent seul pour l'aménagement de la salle de réunion	Formation gestes et postures

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Ne pas laisser l'agent seul pour l'aménagement de la salle de réunion	Formation gestes et postures
Gestion du temps pour être 3	
	- formation gestes et postures
- Formation au port de charges	
- Charte de bonne utilisation du matériel	
- Prévoir toujours 2 agents	- Formation port de charge lourde
-Organisation permettant à l'agent de sortir de sa position statique	Formation gestes & postures
	- Formation gestes et postures
- Bouger toutes les heures	- Séances de piscine gratuite avec les MNS / Apprendre à se relaxer
	- Impliquer l'usager dans l'ouverture des regards - Formation geste & posture, - Respecter les valeurs limites de port des charges (55kg pour un homme, 25kg pour une femme)
- Moins de voiture, marche à pied et vélo	- Respect des réglages des postes réalisé par l'ergonome
	- Respect des réglages réalisé par l'ergonome
- Solliciter l'avis des AP pour le choix du matériel, faire participer les agents par des séances d'essais	- Formation gestes & postures
Nouvelle déchetterie en cours	- Formation gestes & postures

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Créer des zones de regroupement, répartir les charges	- Formation gestes & postures
	- Formation gestes et postures tous les 2 ans
- Affichage des recommandations et préconisations	- Faire des pauses régulières et mesurées - Formation gestes et postures
- Aménagement du planning	
	- Respect des réglages réalisé par l'ergonome
- Formations au sein de la structure avec un Ergothérapeute pour se servir du matériel déjà existant - Réveil musculaire en équipe	-Avoir toujours un point d'appui pour son dos '-Prendre en compte l'avis des professionnels dans l'aménagement
	Formation Gestes & Postures
- Réétudier les postes de travail en lien avec le cabinet Ergotech pour voir si l'ergonomie est adaptée	- Formation gestes & postures - Formation réveil musculaire

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Institutionnaliser du temps de travail administratif dans le planning , voire si possible en télétravail	- Accompagnement psychologique via l'assurance statutaire - Formation Gestion du stress
	- Formation des risques & des conflits
- Elaboration d'un plan de charge, périodicité à définir - Organisation du télétravail	- Reconnaissance du travail collègue, élu, usagers par l'aboutissement des projets - Ecoute de l'encadrement et des agents
- Elaboration d'un plan de charge, périodicité à définir - Organisation du télétravail	- Reconnaissance du travail collègue, élu, usagers par l'aboutissement des projets - Ecoute de l'encadrement et des agents
- Répartition des tâches dans le temps et en équipe	

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Tableau des suites à donner aux réunions de service (finaliser les réponses) - Poursuivre l'amélioration de la communication entre le responsable et l'équipe sur les décisions - Recrutement temporaire d'un gardien de sécurité pour permettre aux agents valoristes de ne pas être en confrontation directe avec les usagers sur les aspects "vignettes" - Elaboration d'un guide de l'agent valoriste (organisation des missions et des rôles) facilitant pour les remplacants + rappel des règles	- Formation gestion de conflits, publics difficiles - Oeuvrer pour la reconnaissance du métier (révision des fiches de poste - parler d"Agent valoriste") , écoute des agents - Elaboration du plan de formation spécifique au métier d'agent valoriste
- Améliorer la communication interne - Afficher les travaux avec les informations utiles aux circuits	- Formation gestion de conflits - Formation gestion des enfants & ados - formation premiers secours - Eaboration du plan de prévention
- Prendre ses congés régulièrement - Gérer son agenda	- Formation sur le management stratégique et opérationnel
- Anticiper les rendez-vous "à risques" pour se déplacer à deux	- sensibiliser / former les agents à la gestion de conflits
- Structurer un schéma d'organisation des responsabilités	- Sortir de la structure, échanger avec des pairs

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Généralisation du protocole de confinement lors des situations de mise en danger	- Formation pour apprendre à gérer les personnalités complexes en situation d'accueil
Voir pour que la formation soit aussi accompagnée par le responsable de service	- Elaboration du plan de prévention
	- Elaboration du plan de prévention - Formation sur la gestion des publics/gestion des conflits
- Règlement intérieur à réécrire - Protocole en cas d'incident à écrire - Etre en binôme pour apprendre les tournées - Pour les chauffeurs de car (qui effectuent des remplacements) apprendre les tounées - Temps de pause règlementaire : 20 minutes / 6 heures de travail - Réorganiser les tournées : nouveau passage après refus	- Formation à l'utilisation du GPS - Communication, transmission des informations à développer - Elaboration d'un plan de formation spécifique
- Comité de suivi du Document Unique - Elaboration de la feuille de route - Prévoir des points d'étape régulier - Etre informé à minima des CST	- Intégrer dans la fiche de poste de 2 agents les missions d'AP, trouver un temps dans leur planning (1h/semaine)

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Prévenir l'agent suffisamment en avance - Maintenir un ryhtme régulier de remplacement pour maintenir le niveau de comptétence - Protocole de remplacement à mettre en place (Organisation du temps de travail, disponiblité des circuits, etc) - Protocole d'intervention urgente (panne, accident, etc)	

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Action à engager	Pilote	Acteur
Mise en place d'un protocole et d'un kit de soin disponible (dans le véhicule) Formation/Sensibilisation à la leptospirose en milieu professionnel	N+1	Assitant de prévention/RH/chargé de mission Prev. Déchets
Mise en place d'un protocole de tri et des poubelles adaptées		
- Mise à jour du règlement de la déchetterie par CITEXIA (Autorisé / Interdi)		
Mise en place de protocole avec un kit d'EPI à disposition	Chef de service/assistant de prévention	Chef de service
Respect du règlement intérieur, du parcours des usagers / formation en interne		
- Protocole d'intervention sur BOM en panne et pleine		
Protocole à mettre en place + vérification refaire la trousse à pharmacie avec kit piqure et morsure sensibilisation de l'agent sur les vaccins de manière annuel (e-mail à envoyer + oral)		
-Karcher réparé (juillet 2025) / Faire les niveaux régulièrement (à intégrer dans l'étude de mise au norme de la plateforme de nettoyage)		
- attente nouveau bâtiments		
Mise en place de recyclage annuel sur la sensibilisation aux risques et produits chimiques	N+1	Chef de service
Formation connaissance des DMS (1er niveau) réalisé par CHIMIREC	N+1	RH

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Formation connaissance des DMS (1er niveau) réalisé par CHIMIREC		
Maîtrise du traitement de l'eau afin de réduire le taux de chloramine dans l'air		
- Formation aux risques chimiques, protocoles de stockage, HA EPI adaptés		
Respect des protocoles, port des EPI, changement de prestataires, amélioration du protocole.		
- Réflexion sur les besoins spécifiques d'Equipements de Protection Individuels en groupe de travail		
Etude en cours sur les produits d'entretien avec BIOKIMBO pour moins de produits et des produits labellisés écologiques. Premières prise de contact en 2025 mais à confirmer	estelle	
- Rédaction d'un protocole de nettoyage		
Fourniture d'équipements de protection indiviudelle supplémentaires (EPI, Casque, EPI hiver & été)	Assistant de prévention	Chargé de mission Prev. Déchets
- Suivre les protocoles forte chaleur. Privilégier le télétravail, l'utilisation des bureaux isolés... organisation du travail en conséquence - Fin de la location du bâtiment en 2027 suite à l'ouverture de la MISAP (problématique des bureaux sous comble)		
- adapter sa tenue - aménagement des horaires		
Prise de douche froide		

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Isolation thermique des plafonds de la MEEF (aile où sont situées les chargées de mission) Changement de certaines poignées de fenêtres pour une meilleure isolation. Mise en place de films solaires dans les bureaux des chargés de mission notamment, en lieu et place de certains stores abîmés. Dans l'attente des travaux, poursuite de la mise à disposition des chauffages d'appoint en cas de grand froid. Poursuite de la mise à disposition des climatiseurs en cas de forte chaleur Poursuite de la mise à disposition de la fontaine à eau. Information et affichage des protocoles en vigueur (canicule etc…) et des bonnes pratiques.		
La pose de volet roulant est programmée dans le batiment du Gavre avant l'été 2026 et sera financé par le PIAJE. Des bouteilles d'eau sont achetées en cas de forte chaleur mais aussi en dehors pour alimenter les biberons en eau en bouteille et non du robinet.	estelle	
Possibilité de prendre une douche lors de sa pause ou entre les cours de natation		
attente nouveau bâtiment MISAP		
Prévoir dans le budget 2026 (4 flacons, / 60 €) organisation été 2026		
- Prise en compte des saisons pour adaptabilité et distribution des EPI		
- Prise en compte des saisons pour adaptabilité du vêtement et distribution des EPI		
- Création d'une ombrière avec panneau solaire pour abriter les cars		

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

	Assistant de prévention	Chargé de mission Prev. Déchets
Mouler des bouchons pour l'équipe		
- Proposer des solutions de protection sonore aux agents si intéressés		
- étudier lors de l'aménagement MISAP		
attente nouveau bâtiment MISAP		
Achat de casques anti-bruit		
-Travailler en partenariat avec la médecine du travail pour une étude individuelle des besoins		
- Travailler en partenariat avec la médecine du travail pour une étude individuelle et spécifique des besoins		
Achat de bouchons d'oreille pour les agents non équipés	adjointes	
Mouler des bouchons pour l'équipe		
-Mise à jour du règlement de fonctionnement des déchetterie de Pays de Blain Communauté avec CITEXIA		

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Réorganisation des tournées de collectes pour l'ensemble de la flotte des BOM (Ordures Ménagères et Collecte Sélective) en appliquant la norme R437		
Respecter le code de la route		
- Fourniture et suivi de la procédure d'utilisation et des règles du code de la route à l'échelle de la collectivité, relayé dans le service		
Voir la possibilité avec le garage + rappel du cours de code de la route (ex : cela pourrait faire l'objet d'un temps lors des conviviales avec un test type code)		
- Affectation d'un agent aide manutention si besoin		
Déjà réalisé. Planning des congés tenu à jours et procédure de relocalisation dans d'autres bureaux ou de télétravail en cas d'agent isolé - Seule NL n'a pas de téléphone portable dans ces cas là		
Création d'un plan de prévention / Achat d'un téléphone pour les appels d'urgence		
Protocole à mettre en place (refus, usagers violents cf. point 1)+ mise en place système d'alerte avec touche adapté avec téléphone responsable, N+2,…)		
- Recherche d'un système adapté au travail seul dans la conduite du camion benne/grue (DATI)		
Planning de télétravail Poursuite du calendrier annuel indiquant les jours de fermeture de la MEEF		
- attente nouveau bâtiments		
- Aménagement d'un poste de travail sur écran dans les locaux agents de la nouvelle déchetterie		
maintenir le niveau de qualité		

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Fournir des filtres contre la lumière bleue		
- Formation à l'utilisation de l'outil et de ses accessoires du logiciel BAM'S embarqué dans BOM		
Formation gestes et postures / ergonomie du poste de travail		
Agent informé, s'assurer du respect		
Affichage des recommandations dans les bureaux concernant la posture. Formation Gestes et Postures		
Achat de repose pied en 2026	estelle et adjointes	
Descendre les objets lourds et les ranger plus bas		
Achat d'EPI antidérapants, limiter le travail en hauteur en achetant des perches achat d'un escabeau		
- Formation à l'utilisation des bennes à compaction (Retour marché SMCNA)		
- Mise à jour du règlement de la déchetterie par CITEXIA		
Descendre les objets lourds et les ranger plus bas		
- Achat d'un escabeau avec garde corps		
- Passer les consignes de non stockage des éléments lourd en hauteur et d'installation des fils. Fournir le cas échéant les solutions de stockage alternatives - Préparer une affiche pour interdire l'entreposage de dossiers ou matériels devant l'escalier (E3R)		
- Formation aux gestes de premier secours (Plan de formation avec la Direction des Ressources Humaines)		

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Respect du parcours de l'usager par les usagers / Fourniture de chaussures limitant les glissades		
- Mise en place d'un protocole "utilisation de la fosse"		
- Passer les consignes de non stockage des éléments lourd en hauteur et fournir le cas échéant les solutions de stockage alternatives		
Prévoir une signalétique "Attention Sol glissant" lors des interventions de la société de ménage. Prévoir un autre lieu pour les 2 VAE situés dans le couloir de la MEEF		
- Continuité du suivi et entretien du matériel roulant en régie par le service garage, BOM, Grue et VL		
Recenser les différents stockages et étudier de nouvelle proposition d'aménagement	estelle et adjointes	
- attente nouveau bâtiments		
- attente nouveau bâtiments		
Achat d'EPI adaptés (crocs coqués)		

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Respect du protocole de mise a l'eau / formation interne		
-Etude technique de mise aux normes de la zone de lavage		
Achats de 3 gants de cuisine	adjointes	
- Rédaction de protocoles d'utilisation des machines accessibles sans autorisation de conduites		
- Formation Amiante S4 dans plan de formation DRH		
- Continuer les vérifications périodiques et l'entretien déjà effectué		
Entretien régulier de la chaudière		
- Mise à jour du règlement de fonctionnement des déchetteries par CITEXIA (Autorisé>/Interdit)		
- Analyser et comprendre le probléme (mesurer le risque) auprés des expèriences de terrains issu du domaine privé et du service public		
Entretien régulier de la chaudière		
- porte coupe feu	N + 1 de l'agent RH	agent chargée d'accueil concernée
-Autorisations de conduite pour l'ensemble des engins de la déchetterie (CACES si besoin)		
Formation en interne sur le processus de réservation des véhicules		
- Actions de prévention à l'échelle de PdBC		
- Suivi et poursuite des obligations de formation à la conduite professionnelle (FCO, FIMO, CACES, AIPR)		

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Visites médicales supplémentaires		
Formation gestes et postures pour la manipulation et le port de charges lourdes (plan de formation DRH)	N+1	RH
- Formation CNFPT		
Mise en place de temps de tuilage, définition des actions à mener à deux, adapter le mobilier pour réduire les risques		
-Réorganisation des tournées de collecte avec le logiciel de BAM'S		
- Formation gestes et postures (Plan de formation avec DRH)		
Achat de rampe de mise à l'eau et d'un chariot à roulettes		
- Une formation geste et posture à l'échelle de PdBC relayé dans le service		

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Formation Gestes et Postures Achat de matériel de manutention (chariot de manutention pour déplacer des dossiers et des archives et chariot pour amener les courses etc..)		
Mettre en place un protocole pour la distrbution des composteurs (nombre d'agents présents/équipements à disposition, etc)	Chargé de mission Prev. Déchets	Chargé de mission Prev. Déchets
- Formation CNFPT		
Formation gestes et postures / ergonomie du poste de travail		
maintenir le niveau de qualité		
Vérifier le contenu du courrier de prise de rendez vous avec les usagers + achat du matériel adapté (prévoir dans budget 2026)		
Programme d'achat de mobiliers adaptés pour faciliter les mouvements et éviter les positions statiques Formation sur la prévention des postures sédentaires au travail	Assistant de prévention/RH	Chef de service
Pas mal de choses déjà réalisées - Roller mouse pour NL - Assurer un suivi des réglages des sièges fournir, le cas échéant, les éléments nécessaires pour éviter le risque et tester le matériel adapté (action à prévoir à l'échelle de la collectivité)		
Formation gestes et posture		
- Formation gestes et postures (plan de formation DRH)		

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

-Formation Gestes et postures généralisées et récurrentes		
- Formation gestes et postures		
Programme d'achat de mobiliers adaptés pour faciliter les mouvements et éviter les positions statiques Formation sur la prévention des postures sédentaires au travail	Assistant de prévention/RH	Chef de service
Programme d'achat de mobiliers adaptés pour faciliter les mouvements et éviter les positions statiques Formation sur la prévention des postures sédentaires au travail	Assistant de prévention/RH	Chef de service
Acquisition de repose pieds pour Melen Sevellec Affichage des recommandations dans les bureaux (se lever toutes les 30 minutes etc…)		
Achat d'assises au sol déjà effecuté. Un BP ergonomie est crédité tous les ans en investisement. À envisager des formations sur l'ergonomie au travail	estelle et adjointes	
Formation gestes et postures pour la manipulation et le port de charges lourdes (plan de formation DRH)	N+1	RH

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Mise en place d'un protocole de déclenchement de l'accompagnement psychologique via l'assurance statutaire Conduire une réflexion sur l'organisation du temps de travail (aménagement des temps administratifs) Formation sur la gestion du temps Formation sur la gestion du stress	Responsable de Pôle RH	Chef de service
Formation Gestion de conflits : "gérer les situations tendues avec les usagers en déchetterie"	N+1	RH
- Poursuivre le suivi du projet de service et du plan de charge des agents - Evaluation du temps nécessaire à la réalisation des missions non prévues au projet de service lorsque c'est nécessaire	N + 1 de l'agent RH	agent chargée mission concernée
Formations sur la gestion du temps et la gestion de projet. Poursuite des points hebdomadaires entre le N+1 et les chargés de mission pour faire le point sur le plan de charge. Poursuite de l'élaboration des plans d'actions Poursuite de la mise en place du télétravail (2 jours par semaine pour les chargés de mission)	N + 1 de l'agent RH	agent chargée mission concernée
Recensement du besoin en visiophone en 2025 (renforcé par une obligation batimentaire PMI)	estelle	Les 3 équipes des MC

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- Analyse, aide et appui du cabinet d'ergothérapie ERGOTEC, mise en place de groupes de trvail	N + 1 de l'agent RH	Agent chargé mission concernée
- Formation gestion de conflits	N + 1 de l'agent RH	agent chargée mission concernée
Mise en place d'un protocole de déclenchement de l'accompagnement psychologique via l'assurance statutaire Conduire une réflexion sur l'organisation du temps de travail (aménagement des temps administratifs) Formation sur la gestion du temps Formation sur la gestion du stress Programme de formation en management stratégique et opérationnel Création d'une charte managériale	DGS RH	Responsable de pôle
Faire un point avec les élus communaux sur un listing communiqué en début d'année sur les visites envisagés + formation adaptée + protocole sur posture en cas de problème sur le terrain	N + 1 de l'agent RH	agent chargée mission concernée
Mise en place d'un protocole de déclenchement de l'accompagnement psychologique via l'assurance statutaire Conduire une réflexion sur l'organisation du temps de travail (aménagement des temps administratifs) Formation sur la gestion du temps Formation sur la gestion du stress Programme de formation en management stratégique et opérationnel Création d'une charte managériale	DGS RH	Responsable de pôle

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- réorganistoin de l'accuei usagers lors de l'ouverture en 2027 du nouveau MISAP	N + 1 de l'agent RH	agent chargée d'accueil concernée
Création d'un plan de prévention	Chef de service RH	Agent chargé d'entretien concernée
Formation des agents à la gestion des publics/gestion des conflits	N + 1 de l'agent RH	Agent chargé de la mission concernée
Formation de gestin de planning, priorisation	N + 1 de l'agent RH	agent chargée mission concernée
- Analyse des besoins et travail sur des protocoles issus des besoins	N + 1 de l'agent RH	agent chargé mission concernée

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

	N + 1 de l'agent RH	agent chargée mission concernée

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Coût	Priorité	Année
	1	2026
Travail avec le service transition écologique	1	2025
	1	2025
	2	2027
0	2	2026
temps agent	2	2026
150	2	2026
	4	2025
	1	2026
	1	2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

	1	2025
A définir avec le délégataire de la technique	1	2026
A réaliser selon les retours et prescriptions de la formation	1	2026
260	2	2026
	2	2026
en étude de tarifs	3	
temps resp. service	3	2027
	1	2026
0	1	2025 2027
	1	2026
0	1	2025

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Etude en cours pour le diagnostic énergétique par le Pôle Aménagement	2	2026
budget bâtiment dans le cadre du PIAJE	2	
0	2	2026
	2	2027
60	2	2026
	4	2025
	4	2025
à définir selon les opportunités de financements externes	5	2028

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

	1	2026
120€/agents	1	2026
A définir	2	2026
	2	2027
	2	2027
100	3	2026
	3	2026
	3	2026
120/bouchons pour 4 agents 480	4	
120€/agents		2026
	1	2025

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

	1	2025
Aucun	1	2026
0	3	2026
	3	2027
temps agent	1	2026
0	2	2026
80	2	2026
450	2	2027
	3	2026
	4	2025
	1	2025
	1	

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

350	2	2026
	2	2025
Formation CNFPT / interne	2	2026-2027
	2	2026
Formation CNFPT	3	2026
80	5	2026
0	1	2025
150	1	2025-2026
	1	2025
	1	2025
Aucun	1	2026
850	1	2026
0	2	2026
	2	2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

60 € HT/Agent	2	2026
temps agent	2	2026
0	3	
	4	2026
	4	2025
	6	
40€ / agents	1	2025

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

0	1	2026
	2	2026
150	3	
	3	2025
	1	2025
0	1	2025
A définir avec le délégataire de la technique	1	2025
	1	2025
	1	2026
A définir avec le délégataire de la technique	1	2026
1000	2	2027
	2	2025
Aucun	2	2026
0	3	2026
	3	2025

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

	4	2026
	1	2026
	1	2026
0	1	2025
	1	2025
	2	2026
2500,00 € HT	2	2026-2027
500	3	2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Formation CNFPT 150 €	3	2026
	1	2026
	1	2026
Formation CNFPT / interne	1	2026-2027
	1	
200	1	2026
Définir une enveloppe annuelle	2	2026 - 2029
500	2	2025 et en continue
Formation CNFPT ou en interne	2	2026-2027
	2	2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

	2	2026
100€/agent	2	2026
Définir une enveloppe annuelle	2	2026 - 2029
Définir une enveloppe annuelle	2	2026 - 2029
60	3	2025
800€ par crèche crédité par an en investisement	4	

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

	1	2026
	1	2026
0	1	2025
Formation CNFPT	1	2026-2027
sur le BP d'anthony	1	2026

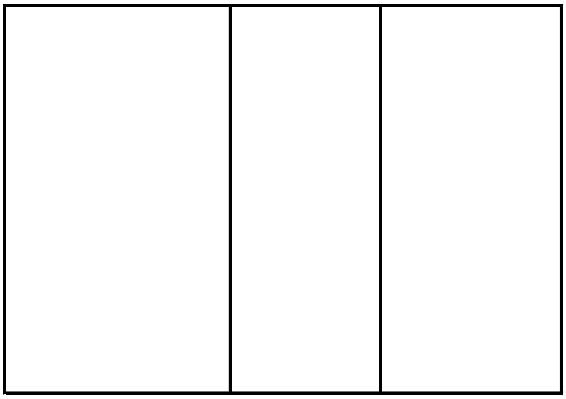
Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

	1	2025
100€/agent	1	2026
	1	2026-2028
CNFPT	1	2026
0	1	2026-2028

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

	2	2027
voir avec Engie	2	2026
Formation CNFPT	2	2026-2027
CNFPT	2	2027
	3	2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026



Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Priorité	Service	Type de risque	Action à engager	Pilote	Acteur	Coût	Année	Échéance
1	Accueil du Public	Risques musculo-squelettiques	- Formation CNFPT	RH	Agents d'accueil		2026	2026
1	Accueil du Public	Risques climatiques	- adapter sa tenue - aménagement des horaires	Responsable de Pôle	Agents d'accueil		2026	2026
1	Accueil du Public	Risques liés à la manutention	- Formation CNFPT	RH	Agents d'accueil		2026	2026
1	Administratifs	Risques musculo-squelettiques	maintenir le niveau de qualité	Responsable de Pôle	Agents administratif		2026	2026
1	Administratifs	Risques liés au travail sur écran	maintenir le niveau de qualité	Responsable de Pôle	Agents administratif		2026	2026
1	Agents Collecte OM	Risques liés à l'explosion	- Analyser et comprendre le probléme (mesurer le risque) auprés des expèriences de terrains issu du domaine privé et du service public	Responsable du Pôle Déchets	Responsable de Service		2026	2026
1	Agents Collecte OM	Risques liés à la manutention	-Réorganisation des tournées de collecte avec le logiciel de BAM'S	Responsable du Pôle Déchets	Responsable de Service		2025	2026
1	Agents Collecte OM	Risques liés au déplacement	- Réorganisation des tournées de collectes pour l'ensemble de la flotte des BOM (Ordures Ménagères et Collecte Sélective) en appliquant la norme R437	Responsable du Pôle Déchets	Responsable de Service		2025	2026
1	Agents Déchetterie	Risques psychosociaux	- Analyse, aide et appui du cabinet d'ergothérapie ERGOTEC, mise en place de groupes de trvail	Responsable du Pôle Déchets	Responsable de Service		2025	2026
1	Agents Déchetterie	Risques liés au travail sur écran	- Aménagement d'un poste de travail sur écran dans les locaux agents de la nouvelle déchetterie	Responsable du Pôle Déchets	Responsable de Service		2025	2026
1	Agents Déchetterie	Risques chimiques	- Formation connaissance des DMS (1er niveau) réalisé par CHIMIREC	Responsable du Pôle Déchets	RH		2025	2025
1	Agents Déchetterie	Risques liés à l'explosion	- Mise à jour du règlement de fonctionnement des déchetteries par CITEXIA (Autorisé>/Interdit)	Responsable du Pôle Déchets	Responsable de Service		2025	2026
1	Agents Déchetterie	Risques liés au déplacement	-Mise à jour du règlement de fonctionnement des déchetterie de Pays de Blain Communauté avec CITEXIA	Responsable du Pôle Déchets	Responsable de Service		2025	2026
1	Agents Déchetterie	Risques liés aux chutes	- Formation à l'utilisation des bennes à compaction (Retour marché SMCNA)	Responsable du Pôle Déchets	SMCNA		2025	2026
1	Agents Déchetterie	Risques liés aux chutes	- Mise à jour du règlement de la déchetterie par CITEXIA	Responsable du Pôle Déchets	CITEXIA		2025	2026
1	Agents Déchetterie	Risques biologiques	- Mise à jour du règlement de la déchetterie par CITEXIA (Autorisé / Interdi)	Responsable du Pôle Déchets	CITEXIA		2025	2026
1	Agents Déchetterie	Risques liés à l'amiante	- Formation Amiante S4 dans plan de formation DRH	Responsable du Pôle Déchets	RH		2025	2026
1	Agents d'Entretien	Risques climatiques	Prise de douche froide	Responsable Centre Aquatique	Agents concernés	0	2025	2025
1	Agents d'Entretien	Risques liés à l'explosion	Entretien régulier de la chaudière	Responsable Bâtiments	Prestataire Engie	A définir avec le délégataire de la technique	2025	2025
1	Agents d'Entretien	Risques liés aux machines	Achat d'EPI adaptés (crocs coqués)	Responsable Centre Aquatique	Assistant de Prévention	40€ / agents	2025	2025
1	Agents d'Entretien	Risques liés à la manutention	Mise en place de temps de tuilage, définition des actions à mener à deux, adapter le mobilier pour réduire les risques	Responsable Centre Aquatique	Responsable Centre Aquatique	0	2025	2025
1	Agents d'Entretien	Risques liés aux chutes	Descendre les objets lourds et les ranger plus bas	Responsable Centre Aquatique	Agents concernés	0	2025	2025

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

1	Agents d'Entretien	Risques liés aux chutes	Achat d'EPI antidérapants, limiter le travail en hauteur en achetant des perches achat d'un escabeau	Responsable Centre Aquatique	Responsable Centre Aquatique Assistant de Prévention	150	2025-2026	2026
1	Agents d'Entretien	Risques biologiques	Mise en place d'un protocole de tri et des poubelles adaptées	Responsable Centre Aquatique	Responsable Centre Aquatique	Travail avec le service transition écologique	2025	2025
1	Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques psychosociaux	Formation Gestion de conflits : "gérer les situations tendues avec les usagers en déchetterie"	Responsable du Pôle Déchets	RH		2026	2026
1	Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques musculo-squelettiques	Mettre en place un protocole pour la distrbution des composteurs (nombre d'agents présents/équipements à disposition, etc)	Responsable du Pôle Déchets	Chargé de mission Prev. Déchets		2026	2026
1	Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques chimiques	Formation connaissance des DMS (1er niveau) réalisé par CHIMIREC	Responsable du Pôle Déchets	RH & CHIMIREC		2026	2026
1	Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques climatiques	Fourniture d'équipements de protection indiviudelle supplémentaires (EPI, Casque, EPI hiver & été)	Responsable du Pôle Déchets	Assistant de Prévention		2026	2026
1	Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques liés à la manutention	Formation gestes et postures pour la manipulation et le port de charges lourdes (plan de formation DRH)	Responsable du Pôle Déchets	RH		2026	2026
1	Chargée Mission DECHETS PREV.	Risques biologiques	Mise en place d'un protocole et d'un kit de soin disponible (dans le véhicule) Formation/Sensibilisation à la leptospirose en milieu professionnel	Responsable du Pôle Déchets	Assistant de prévention/RH/chargé de mission Prev. Déchets		2026	2026
1	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques psychosociaux	- Poursuivre le suivi du projet de service et du plan de charge des agents - Evaluation du temps nécessaire à la réalisation des missions non prévues au projet de service lorsque c'est nécessaire	Responsable Pôle Aménagement	agent chargée mission concernée	0	2025	Réalisation 2025 Mise à jour bi-annuelle du projet de service Suivi de la charge de travail des agents
1	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques climatiques	- Suivre les protocoles forte chaleur. Privilégier le télétravail, l'utilisation des bureaux isolés... organisation du travail en conséquence - Fin de la location du bâtiment en 2027 suite à l'ouverture de la MISAP (problématique des bureaux sous comble)	Responsable Pôle Aménagement	agent chargée mission concernée	0	2025 2027	En place depuis 2025 En continu pour le protocole fortes chaleurs Été 2027 pour la restitution de l'E3R
1	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés à l'explosion	- Continuer les vérifications périodiques et l'entretien déjà effectué	Responsable Bâtiments	Prestataire exterieur	0	2025	Fait En continu
1	Chargés de Mission ECONOMIE	Risques psychosociaux	Formations sur la gestion du temps et la gestion de projet. Poursuite des points hebdomadaires entre le N+1 et les chargés de mission pour faire le point sur le plan de charge. Poursuite de l'élaboration des plans d'actions Poursuite de la mise en place du télétravail (2 jours par semaine pour les chargés de mission)	Responsable Pôle Economie RH	agent chargée mission concernée	Formation CNFPT	2026-2027	2027

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

1	Chauffeurs de Cars	Risques psychosociaux	- Formation gestion de conflits	Responsable Pôle Mobilité RH	agent chargée mission concernée	100€/agent	2026	
1	Chef de Services	Risques psychosociaux	Mise en place d'un protocole de déclenchement de l'accompagnement psychologique via l'assurance statutaire Conduire une réflexion sur l'organisation du temps de travail (aménagement des temps administratifs) Formation sur la gestion du temps Formation sur la gestion du stress	Responsable de Pôle RH	Chef de service		2026	
1	Chef de Services	Risques chimiques	Mise en place de recyclage annuel sur la sensibilisation aux risques et produits chimiques	Responsable de Pôle RH	Chef de service		2026	
1	DGS	Risques psychosociaux	Mise en place d'un protocole de déclenchement de l'accompagnement psychologique via l'assurance statutaire Conduire une réflexion sur l'organisation du temps de travail (aménagement des temps administratifs) Formation sur la gestion du temps Formation sur la gestion du stress Programme de formation en management stratégique et opérationnel Création d'une charte managériale	DGS RH	Responsable de pôle	0	2027-2028	
1	MNS	Risques musculo-squelettiques	Formation gestes et postures / ergonomie du poste de travail	Responsable Centre Aquatique	RH	Formation CNFPT / interne	2026-2027	2028
1	MNS	Risques chimiques	Maîtrise du traitement de l'eau afin de réduire le taux de chloramine dans l'air	Responsable Centre Aquatique	Prestataire Engie	A définir avec le délégataire de la technique	2026	2026
1	MNS	Risques liés au bruit	Mouler des bouchons pour l'équipe	Responsable Centre Aquatique	Assistant de Prevention	120€/agents	2026	2026
1	MNS	Risques liés à l'explosion	Entretien régulier de la chaudière	Responsable Centre Aquatique	Prestataire Engie	A définir avec le délégataire de la technique	2026	2026
1	MNS	Risques liés aux machines	Respect du protocole de mise a l'eau / formation interne	Responsable Centre Aquatique	MNS	0	2026	2026
1	MNS	Risques liés au déplacement	Respecter le code de la route	Responsable Centre Aquatique	MNS	Aucun	2026	2026
1	MNS	Risques liés aux chutes	Descendre les objets lourds et les ranger plus bas	Responsable Centre Aquatique	MNS	Aucun	2026	2026
1	Micro-Crèches	Risques psychosociaux	Recensement du besoin en visiophone en 2025 (renforcé par une obligation batimentaire PMI)	Responsable Pôle Solidarité	Les 3 équipes des MC	sur le BP d'anthony	2026	1er sept 2026
1	Mécanos	Risques chimiques	- Formation aux risques chimiques, protocoles de stockage, HA EPI adaptés	Responsable Pôle Mobilité RH Assistant de Prévention	Mécanos	A réaliser selon les retours et prescriptions de la formation	2028	2029
1	Mécanos	Risques liés aux chutes	- Achat d'un escabeau avec garde corps	Responsable Pôle Mobilité	Mécanos	850	2026	2026
1	Mécanos	Risques liés au travail isolé	- Affectation d'un agent aide manutention si besoin	Responsable Pôle Mobilité	Mécanos	temps agent	2026	2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

1	Resp. Pôle	Risques psychosociaux	Mise en place d'un protocole de déclenchement de l'accompagnement psychologique via l'assurance statutaire Conduire une réflexion sur l'organisation du temps de travail (aménagement des temps administratifs) Formation sur la gestion du temps Formation sur la gestion du stress Programme de formation en management stratégique et opérationnel Création d'une charte managériale	DGS RH	Responsable de pôle		2027	2028
1	SPANC	Risques psychosociaux	Faire un point avec les élus communaux sur un listing communiqué en début d'année sur les visites envisagés + formation adaptée + protocole sur posture en cas de problème sur le terrain	Responsable Pôle Eau & Assainissement RH	agent chargée mission concernée	CNFPT	2026	01/12/2026 (formation en fonction des possibilités)
1	SPANC	Risques musculo-squelettiques	Vérifier le contenu du courrier de prise de rendez vous avec les usagers + achat du matériel adapté (prévoir dans budget 2026)	Responsable Pôle Eau & Assainissement	agent chargée mission concernée	200	2026	
2	Accueil du Public	Risques psychosociaux	- réorganisation de l'accueil usagers lors de l'ouverture en 2027 du nouveau MISAP	N + 1 de l'agent RH	agent chargée d'accueil concernée		2027	
2	Accueil du Public	Risques liés au bruit	- étudier lors de l'aménagement MISAP				2027	
2	Accueil du Public	Risques liés à l'explosion	- porte coupe feu	N + 1 de l'agent RH	agent chargée d'accueil concernée	1000	2027	
2	Administratifs	Risques psychosociaux	Formation de gestion de planning, priorisation	N + 1 de l'agent RH	agent chargée mission concernée	CNFPT	2027	
2	Administratifs	Risques climatiques	attente nouveau bâtiment MISAP				2027	
2	Administratifs	Risques liés au bruit	attente nouveau bâtiment MISAP				2027	
2	Agents Collecte OM	Risques musculo-squelettiques	-Formation Gestes et postures généralisées et récurrentes	Responsable du Pôle Déchets	RH		2026	2027
2	Agents Collecte OM	Risques liés au travail sur écran	- Formation à l'utilisation de l'outil et de ses accessoires du logiciel BAM'S embarqué dans BOM	Responsable du Pôle Déchets	Prestatarie BAMS		2025	2026
2	Agents Collecte OM	Risques chimiques	- Réflexion sur les besoins spécifiques d'Equipements de Protection Individuels en groupe de travail	Responsable du Pôle Déchets	Assistant de Prévention		2026	2026
2	Agents Collecte OM	Risques liés aux machines	-Etude technique de mise aux normes de la zone de lavage	Responsable du Pôle Déchets	Responsable Bâtiment		2026	2028
2	Agents Collecte OM	Risques liés aux chutes	- Formation aux gestes de premier secours (Plan de formation avec la Direction des Ressources Humaines)	Responsable du Pôle Déchets	RH		2026	2030
2	Agents Déchetterie	Risques musculo-squelettiques	- Formation gestes et postures (plan de formation DRH)	Responsable du Pôle Déchets	RH		2026	2027
2	Agents Déchetterie	Risques liés à la manutention	- Formation gestes et postures (Plan de formation avec DRH)	Responsable du Pôle Déchets	RH		2026	2030
2	Agents Déchetterie	Risques liés à la conduite	-Autorisations de conduite pour l'ensemble des engins de la déchetterie (CACES si besoin)	Responsable du Pôle Déchets	RH		2025	2027
2	Agents d'Entretien	Risques psychosociaux	Création d'un plan de prévention	Responsable de Pôle	Assistant de Prévention	voir avec Engie	2026	2026
2	Agents d'Entretien	Risques musculo-squelettiques	Formation gestes et posture	Responsable de Pôle RH	RH	Formation CNFPT ou en interne	2026-2027	2027

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

2	Agents d'Entretien	Risques chimiques	Respect des protocoles, port des EPI, changement de prestataires, amélioration du protocole.	Responsable de Pôle Assistant de Prévention	Agents	260	2026	2026
2	Agents d'Entretien	Risques liés au travail isolé	Création d'un plan de prévention / Achat d'un téléphone pour les appels d'urgence	Responsable de Pôle Assistant de Prévention	Agents	80	2026	2026
2	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques musculo-squelettiques	Pas mal de choses déjà réalisées - Roller mouse pour NL - Assurer un suivi des réglages des sièges fournir, le cas échéant, les éléments nécessaires pour éviter le risque et tester le matériel adapté (action à prévoir à l'échelle de la collectivité)	Assistant de prévention	Entreprise Extérieure Assistant de Prévention	500	2025 et en continue	Roller mousse en 2025 Point annuel lors de la préparation budgétaire
2	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés au travail sur écran	- Fournir des filtres contre la lumière bleue	Responsable Pôle Aménagement		350	2028	A définir à l'échelle de la collectivité
2	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés au bruit	- Proposer des solutions de protection sonore aux agents si intéressés	Responsable Pôle Aménagement		A définir	2028	A faire en 2026 En continue
2	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés aux chutes	- Passer les consignes de non stockage des éléments lourd en hauteur et d'installation des fils. Fournir le cas échéant les solutions de stockage alternatives - Préparer une affiche pour interdire l'entreposage de dossiers ou matériels devant l'escalier (E3R)	Responsable Pôle Aménagement		0	2028	2026 + en continue
2	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés au travail isolé	Déjà réalisé. Planning des congés tenu à jours et procédure de relocalisation dans d'autres bureaux ou de télétravail en cas d'agent isolé - Seule NL n'a pas de téléphone portable dans ces cas là	Responsable Pôle Aménagement		0	2028	Fait + en continu 2026 pour le portable NL
2	Chargés de Mission ECONOMIE	Risques climatiques	Isolation thermique des plafonds de la MEEF (aile où sont situées les chargées de mission) Changement de certaines poignées de fenêtres pour une meilleure isolation. Mise en place de films solaires dans les bureaux des chargés de mission notamment, en lieu et place de certains stores abîmés. Dans l'attente des travaux, poursuite de la mise à disposition des chauffages d'appoint en cas de grand froid. Poursuite de la mise à disposition des climatiseurs en cas de forte chaleur Poursuite de la mise à disposition de la fontaine à eau. Information et affichage des protocoles en vigueur (canicule etc…) et des bonnes pratiques.			Etude en cours pour le diagnostic énergétique par le Pôle Aménagement	2027	2028
2	Chauffeurs de Cars	Risques musculo-squelettiques	- Formation gestes et postures	Responsable Pôle Mobilité RH		100€/agent	2026	
2	Chef de Services	Risques musculo-squelettiques	Programme d'achat de mobiliers adaptés pour faciliter les mouvements et éviter les positions statiques Formation sur la prévention des postures sédentaires au travail	Assistant de prévention/RH	Chef de service	Définir une enveloppe annuelle	2026 - 2029	
2	Chef de Services	Risques biologiques	Mise en place de protocole avec un kit d'EPI à disposition	Responsable de Pôle Assistant de prévention	Chef de service		2027	

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

2	DGS	Risques musculo-squelettiques	Programme d'achat de mobiliers adaptés pour faciliter les mouvements et éviter les positions statiques Formation sur la prévention des postures sédentaires au travail	Assistant de prévention/RH		Définir une enveloppe annuelle	2027	2029
2	MNS	Risques psychosociaux	Formation des agents à la gestion des publics/gestion des conflits	Responsable Centre Aquatique	Agent chargé de la mission concernée	Formation CNFPT	2027	2028
2	MNS	Risques liés au travail sur écran	Formation gestes et postures / ergonomie du poste de travail	Responsable Centre Aquatique		Formation CNFPT / interne	2027	2028
2	MNS	Risques climatiques	Possibilité de prendre une douche lors de sa pause ou entre les cours de natation	Responsable Centre Aquatique	MNS	0	2026	2026
2	MNS	Risques liés à la manutention	Achat de rampe de mise à l'eau et d'un chariot à roulettes	Responsable Centre Aquatique	MNS	2500,00 € HT	2026-2027	2028
2	MNS	Risques liés à la conduite	Formation en interne sur le processus de réservation des véhicules	Responsable Centre Aquatique	MNS	Aucun	2026	2026
2	MNS	Risques liés aux chutes	Respect du parcours de l'usager par les usagers / Fourniture de chaussures limitant les glissades	Responsable Centre Aquatique	MNS	60 € HT/Agent	2026	2026
2	MNS	Risques biologiques	Respect du règlement intérieur, du parcours des usagers / formation en interne	Responsable Centre Aquatique	MNS	0	2026	2026
2	Micro-Crèches	Risques climatiques	La pose de volet roulant est programmée dans le batiment du Gavre avant l'été 2026 et sera financé par le PIAJE. Des bouteilles d'eau sont achetées en cas de forte chaleur ,	Responsable Pôle Solidarité		budget bâtiment dans le cadre du PIAJE		avant l'été 2026
2	Mécanos	Risques liés aux chutes	- Mise en place d'un protocole "utilisation de la fosse"	Responsable Pôle Mobilité	Responsable Pôle Mobilité Assistant de Prévention	temps agent	2026	
2	Mécanos	Risques biologiques	- Protocole d'intervention sur BOM en panne et pleine	Responsable Pôle Mobilité	Chef du Service Déchet Assistant de Prévention	temps agent	2026	
2	Resp. Pôle	Risques musculo-squelettiques	Programme d'achat de mobiliers adaptés pour faciliter les mouvements et éviter les positions statiques Formation sur la prévention des postures sédentaires au travail	Assistant de prévention/RH	Chef de service	Définir une enveloppe annuelle	2026 - 2029	
2	SPANC	Risques liés au travail sur écran	Agent informé, s'assurer du respect	Responsable Pôle Eau & Assainissement			2027	2026
2	SPANC	Risques climatiques	Prévoir dans le budget 2026 (4 flacons, / 60 €) organisation été 2026	Responsable Pôle Eau & Assainissement	Agent	60	2026	2026
2	SPANC	Risques biologiques	Protocole à mettre en place + vérification refaire la trousse à pharmacie avec kit piqure et morsure sensibilisation de l'agent sur les vaccins de manière annuel (e-mail à envoyer + oral)	Responsable Pôle Eau & Assainissement	Agent	150	2026	2026
2	SPANC	Risques liés au travail isolé	Protocole à mettre en place (refus, usagers violents cf. point 1)+ mise en place système d'alerte avec touche adapté avec téléphone responsable, N+2,…)	Responsable Pôle Eau & Assainissement	Responsable Pôle Eau & Assainissement	450	2025	2026
3	Agents Collecte OM	Risques psychosociaux	- Analyse des besoins et travail sur des protocoles issus des besoins	Responsable du Pôle Déchets	agent chargé mission concernée		2026	2026
3	Agents Collecte OM	Risques liés au bruit	- Travailler en partenariat avec la médecine du travail pour une étude individuelle et spécifique des besoins	Responsable du Pôle Déchets	RH		2026	2027

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

3	Agents Collecte OM	Risques liés à la conduite	- Suivi et poursuite des obligations de formation à la conduite professionnelle (FCO, FIMO, CACES, AIPR)	Responsable du Pôle Déchets	RH		2025	2030
3	Agents Collecte OM	Risques liés au travail isolé	- Recherche d'un système adapté au travail seul dans la conduite du camion benne/grue (DATI)	Responsable du Pôle Déchets	Assistant de Prévention		2026	2026
3	Agents Déchetterie	Risques liés au bruit	-Travailler en partenariat avec la médecine du travail pour une étude individuelle des besoins	Responsable du Pôle Déchets	RH		2026	2027
3	Agents Déchetterie	Risques liés aux machines	- Rédaction de protocoles d'utilisation des machines accessibles sans autorisation de conduites	Responsable du Pôle Déchets	Chef de Service		2025	2027
3	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés à la manutention	- Une formation geste et posture à l'échelle de PdBC relayé dans le service	Responsable Pôle Aménagement	RH	500	2026	2026 + en continue
3	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés au déplacement	- Fourniture et suivi de la procédure d'utilisation et des règles du code de la route à l'échelle de la collectivité, relayé dans le service	Responsable Pôle Aménagement	Agents	0	2026	2026 + en continue
3	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés à la conduite	- Actions de prévention à l'échelle de PdBC	Responsable Pôle Aménagement		0	2027	2026 + en continue
3	Chargés de Mission AMENAGEMENT	Risques liés aux chutes	- Passer les consignes de non stockage des éléments lourd en hauteur et fournir le cas échéant les solutions de stockage alternatives	Responsable Pôle Aménagement		0	2027	2027 + en continue
3	Chargés de Mission ECONOMIE	Risques musculo-squelettiques	Acquisition de repose pieds pour Melen Sevellec Affichage des recommandations dans les bureaux (se lever toutes les 30 minutes etc…)	Responsable Pôle Economie		60	2027	2028
3	Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés au travail sur écran	Affichage des recommandations dans les bureaux concernant la posture. Formation Gestes et Postures	Responsable Pôle Economie	RH	Formation CNFPT	2026	2027
3	Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés au bruit	Achat de casques anti-bruit	Responsable Pôle Economie		100	2027	2027
3	Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés à la manutention	Formation Gestes et Postures Achat de matériel de manutention (chariot de manutention pour déplacer des dossiers et des archives et chariot pour amener les courses etc..)	Responsable Pôle Economie		Formation CNFPT 150 €	2027	2027
3	Chauffeurs de Cars	Risques chimiques	- Rédaction d'un protocole de nettoyage			temps resp. service	2027	
3	Micro-Crèches	Risques liés aux machines	Achats de 3 gants de cuisine	adjointes		150		1er trimestre 2026
3	Micro-Crèches	Risques chimiques	Etude en cours sur les produits d'entretien avec BIOKIMBO pour moins de produits et des produits labellisés écologiques. Premières prise de contact en 2025 mais à confirmer	estelle		en étude de tarifs		2027
3	SPANC	Risques liés au déplacement	Voir la possibilité avec le garage + rappel du cours de code de la route (ex : cela pourrait faire l'objet d'un temps lors des conviviales avec un test type code)				2027	2027
4	Agents Collecte OM	Risques climatiques	- Prise en compte des saisons pour adaptabilité du vêtement et distribution des EPI				2027	2030
4	Agents Collecte OM	Risques liés aux chutes	- Continuité du suivi et entretien du matériel roulant en régie par le service garage, BOM, Grue et VL				2027	2030

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

4	Agents Collecte OM	Risques biologiques	-Karcher réparé (juillet 2025) / Faire les niveaux régulièrement (à intégrer dans l'étude de mise au norme de la plateforme de nettoyage)				2027	2025
4	Agents Déchetterie	Risques climatiques	- Prise en compte des saisons pour adaptabilité et distribution des EPI				2027	2030
4	Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés aux chutes	Prévoir une signalétique "Attention Sol glissant" lors des interventions de la société de ménage. Prévoir un autre lieu pour les 2 VAE situés dans le couloir de la MEEF				2027	2027
4	Chargés de Mission ECONOMIE	Risques liés au travail isolé	Planning de télétravail Poursuite du calendrier annuel indiquant les jours de fermeture de la MEEF				2027	2026
4	Chauffeurs de Cars	Risques liés à la conduite	- Visites médicales supplémentaires				2027	
4	Micro-Crèches	Risques musculo-squelettiques	Achat d'assises au sol déjà effecuté. Un BP ergonomie est crédité tous les ans en investisement. À envisager des formations sur l'ergonomie au travail	estelle et adjointes		800€ par crèche crédité par an en investisement	2027	
4	Micro-Crèches	Risques liés au bruit	Achat de bouchons d'oreille pour les agents non équipés	adjointes		120/bouchons pour 4 agents 480	2027	1er trimestre 2026
5	Chauffeurs de Cars	Risques climatiques	- Création d'une ombrière avec panneau solaire pour abriter les cars			à définir selon les opportunités de financements externes	2028	
5	Micro-Crèches	Risques liés au travail sur écran	Achat de repose pied en 2026	estelle et adjointes		80	2027	1er trimestre
6	Micro-Crèches	Risques liés aux chutes	Recenser les différents stockages et étudier de nouvelle proposition d'aménagement	estelle et adjointes			2027	Eté 2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

TABLEAU DE BORD PAPRIPACT 2025-2029

STATISTIQUES GÉNÉRALES

Nombre total d'actions identifiées	**169**
Actions avec priorité définie	**126**
Actions priorité 1 (urgentes)	**53**
Actions priorité 2	**43**
Actions priorité 3	**18**
Nombre de services concernés	**16**

RÉPARTITION PAR TYPE DE RISQUE

Risques liés aux chutes	**21**
Risques musculo-squelettiques	**17**
Risques psychosociaux	**17**
Risques climatiques	**16**
Risques liés au bruit	**13**
Risques liés à la manutention	**12**
Risques biologiques	**11**
Risques liés au travail sur écran	**10**
Risques liés à la conduite	**10**
Risques chimiques	**10**
Risques liés au travail isolé	**9**
Risques liés au déplacement	**8**
Risques liés aux machines	**7**
Risques liés à l'explosion	**7**
Risques liés à l'amiante	**1**

RÉPARTITION PAR SERVICE

Chef de Services	**15**
Agents Déchetterie	**15**
Agents Collecte OM	**15**
MNS	**14**
Chargés de Mission AMENAGEMENT	**13**
Mécanos	**12**
Micro-Crèches	**12**
Agents d'Entretien	**12**
Chargés de Mission ECONOMIE	**11**
Accueil du Public	**11**
Resp. Pôle	**10**
Chargée Mission DECHETS PREV.	**8**
SPANC	**7**
Chauffeurs de Cars	**5**
Administratifs	**5**
DGS	**4**

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

CALENDRIER DES ACTIONS	
2026	**75**
Non planifié	**51**
2025	**30**
2027	**10**
2025 et en continue	**1**
20252027	**1**
2028	**1**

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

LÉGENDE ET MÉ

ÉCHELLE DE PRIORITÉ

1	**PRIORITÉ 1 - URGENTE**
2	**PRIORITÉ 2 - IMPORTANTE**
3	**PRIORITÉ 3 - NORMALE**
4	**PRIORITÉ 4 - FAIBLE**

TYPES DE MESURES DE PRÉVENTION

TECHNIQUES	Équipements, aménagements, protec
ORGANISATIONNELLES	Procédures, plannings, organisation d
HUMAINES	Formation, sensibilisation, informatio

INFORMATIONS DOCUMENT

Date de génération	**11/12/2025**
Source	**Document Unique d'Évaluation des R**
Période couverte	**2025-2029**
Nombre de services analysés	**16**
Nombre total d'actions	**169**

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

THODOLOGIE PAPRIPACT

Action à mettre en œuvre immédiatement (risque élevé)
Action à planifier dans l'année
Action à planifier à moyen terme (1-2 ans)
Action à planifier à long terme

tions collectives et individuelles
u travail, protocoles
n des agents

isques Professionnels

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-02-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2026-03-03

Séance du 11 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi onze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi cinq du mois de mars deux mille vingt-six.

En présence de :
Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. James MOUSSU délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Martine TESSIER déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	24
VOTE	
Pour	24
Contre	
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :
M. Jean-Michel BUF délégué de Blain (donne pouvoir à M. POINTEAU), M. Philippe CAILLON délégué de Blain (donne pouvoir à Mme VAIRE), Mme Maryse GUILLAUDEUX déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme TESSIER), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (pouvoir à M. VAN BRACKEL).
Absents : Stéphane CODET délégué de Blain, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron.
Secrétaires de séance : M. Jean-François RICARD & Mme Sandrine VAIRE.

RESSOURCES HUMAINES – ADHÉSION AU DISPOSITIF DE SIGNALEMENT PROPOSÉ PAR LE CENTRE DE GESTION DE LOIRE-ATLANTIQUE

Annexe : Convention d'adhésion

Rapport de Madame la Présidente,

Les collectivités et établissements publics ont l'obligation de mettre en place un dispositif de signalement qui a pour objet de recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes d'atteintes volontaires à leur intégrité physique, d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes, de menaces ou de tout autre acte d'intimidation et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés. Ce dispositif permet également de recueillir les signalements de témoins de tels agissements.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-03-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Ce dispositif comprend trois étapes successives :

- Le recueil des signalements effectués par les agents s'estimant victimes ou témoins ;
- L'orientation des agents s'estimant victimes vers les services et professionnels compétents chargés de leur accompagnement et de leur soutien ;
- L'orientation des agents s'estimant victimes ou témoins vers les autorités compétentes pour prendre toute mesure de protection fonctionnelle appropriée et assurer le traitement des faits signalés.

Le Code général de la fonction publique prévoit que cette mission peut être confiée au Centre de Gestion.

Dans le cadre leur coopération régionale, les cinq centres de gestion des Pays de la Loire ont décidé de mutualiser la mise en œuvre du dispositif de signalement. Ils s'appuient pour ce faire sur un prestataire garantissant la facilité d'accès, un traitement et un accompagnement experts des signalements et de leurs auteurs et une totale indépendance entre les conseils dispensés aux employeurs par les centres de gestion et l'accompagnement prévu par le dispositif en direction des agents.

Dans le cadre d'un groupement de commande dont le Centre de gestion de Loire-Atlantique est le coordonnateur, les cinq centres de gestion des Pays de la Loire ont ainsi confié la mise en œuvre du dispositif de signalement à l'entreprise QUALISOCIAL pour une première période courant jusqu'au 9 juillet 2027, renouvelable pour une durée de deux ans, soit jusqu'au 8 juillet 2029. En tant que coordonnateur de ce groupement, le Centre de gestion de Loire-Atlantique porte la responsabilité juridique et financière de ce marché.

L'adhésion au dispositif régional de signalement est ouverte à l'ensemble des collectivités affiliées et non affiliées adhérentes au socle commun des cinq départements de la région des Pays de la Loire pour la durée de ce marché.

Dans le cadre du lancement du dispositif régional de signalement et à l'initiative de la conférence des Présidences de la coopération régionale, il ne sera procédé dans un premier temps à aucune facturation des prestations proposées aux adhérents. Au regard de l'évaluation du dispositif, un tarif spécifique pourra être arrêté et révisé chaque année à compter de l'exercice 2027. La définition et la révision de ce tarif donneront lieu à la signature d'avenants à la présente convention.

VU le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.135-6 et L.452-43 ;
VU le décret n°2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique ;
VU l'arrêté n° 2025-168-DS-AR du 18 décembre 2025d u Président du centre de Gestion de Loire-Atlantique portant mise en place du dispositif de signalement pour les collectivités et établissements publics de son ressort ;
VU l'information du comité social territorial en date du 26 février 2026.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **D'approuver** l'adhésion de Pays de Blain Communauté au dispositif de signalement assuré par le Centre de Gestion de Loire-Atlantique dans le cadre du marché régional coordonné par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique ;

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-03-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- **D'autoriser** Madame la Présidente ou son représentant à signer la convention d'adhésion au dispositif de signalement avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'Ile Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE 24 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
Le 11/03/2026

La Présidente
Rita SCHLADT

Communauté de Communes PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE Loire-Atlantique

Les secrétaires de séance
Jean-François RICARD Sandrine VAIRE

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-03-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-03-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

CONVENTION D'ADHESION

DISPOSITIF DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCELEMENT ET D'AGISSEMENTS SEXISTES

ENTRE :

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique **Centre de gestion coordonnateur de la coopération régionale des Pays de la Loire**
6 rue du Pen Duick II – CS66225 – 44262 NANTES CEDEX 2 Représenté par son Président, Monsieur Philip SQUELARD, en vertu de la délibération n°2025-050 du conseil d'administration du 18 décembre 2025
ET **PAYS DE BLAIN COMMUNAUTÉ**
Adresse Représenté par sa Présidente, Madame Rita SCHLADT, en vertu de la délibération Conseil Communautaire n°2026-03-03 du Conseil communautaire du 11 mars 2026. ci-après dénommée « l'Adhérent »

- **VU** le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.135-6 et L.452-43 ;
- **VU** le décret n°2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique ;
- **VU** l'arrêté n° 2025-168-DS-AR du 18/12/2025 du Président du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, portant mise en place du dispositif de signalement pour les collectivités et établissements publics de son ressort ;
- **VU** l'arrêté n° 2026-RH-064 du 26 février 2026 de la Présidente de Pays de Blain Communauté, confiant la mise en place du dispositif de signalement au centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique dans le cadre de la coopération régionale des centres de gestion ;
- **VU** l'information du comité social territorial et de la formation spécialisée du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique de Pays de Blain Communauté en date du 26 février 2026 ;

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-03-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

PREAMBULE

Les collectivités et établissements publics ont l'obligation de mettre en place un dispositif de signalement qui a pour objet de recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes d'atteintes volontaires à leur intégrité physique, d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes, de menaces ou de tout autre acte d'intimidation et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés. Ce dispositif permet également de recueillir les signalements de témoins de tels agissements.

Ce dispositif comprend trois étapes successives :

- Le recueil des signalements effectués par les agents s'estimant victimes ou témoins ;
- L'orientation des agents s'estimant victimes vers les services et professionnels compétents chargés de leur accompagnement et de leur soutien ;
- L'orientation des agents s'estimant victimes ou témoins vers les autorités compétentes pour prendre toute mesure de protection fonctionnelle appropriée et assurer le traitement des faits signalés.

Le dispositif de signalement peut être interne à la collectivité ou externalisé vers un prestataire spécialisé. Il peut être mutualisé par voie de convention entre plusieurs collectivités territoriales ou établissements publics. Les collectivités peuvent aussi le confier au Centre de Gestion.

Dans le cadre leur coopération régionale, les cinq centres de gestion des Pays de la Loire ont décidé de mutualiser la mise en œuvre du dispositif de signalement. Ils s'appuient pour ce faire sur un prestataire garantissant la facilité d'accès, un traitement et un accompagnement experts des signalements et de leurs auteurs et une totale indépendance entre les conseils dispensés aux employeurs par les centres de gestion et l'accompagnement prévu par le dispositif en direction des agents.

Dans le cadre d'un groupement de commande dont le Centre de gestion de Loire-Atlantique est le coordonnateur, les cinq centres de gestion des Pays de la Loire ont ainsi confié la mise en œuvre du dispositif de signalement à l'entreprise QUALISOCIAL pour une première période courant jusqu'au 9 juillet 2027, renouvelable pour une durée de deux ans, soit jusqu'au 8 juillet 2029. En tant que coordonnateur de ce groupement, le Centre de gestion de Loire-Atlantique porte la responsabilité juridique et financière de ce marché.

L'adhésion au dispositif régional de signalement est ouverte à l'ensemble des collectivités affiliées et non affiliées des cinq départements de la région des Pays de la Loire pour la durée de ce marché.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Par la présente convention, l'adhérent confie la gestion du dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes au Centre de gestion de Loire-Atlantique, dans le strict respect du marché sous responsabilité du centre de gestion de Loire-Atlantique.

La convention a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre et de gestion du dispositif et les engagements mutuels de l'adhérent du centre de gestion de Loire-Atlantique, coordonnateur de la coopération régionale.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-03-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique
6 rue du Pen Duick II – CS 66225 – 44262 NANTES Cedex 2
02 40 20 00 71
+www.cdg44.fr

Cette adhésion permet à l'adhérent de répondre aux obligations fixées par le décret 2020-256 du 13 mars 2020 et de bénéficier des services suivants :

- Plateforme dématérialisée de recueil des signalements des agents ;
- Prestation de traitement et d'orientation des agents s'estimant victimes ou témoins vers les services et professionnels compétents chargés de leur accompagnement et de leur soutien ainsi que vers les autorités compétentes pour prendre toute mesure de protection fonctionnelle appropriée et assurer le traitement des faits signalés ;

ARTICLE 2 : FAITS CONCERNES

Les faits susceptibles d'être signalés sont les suivants :

- Atteinte volontaire à l'intégrité physique
- Acte de violence
- Acte de discrimination
- Harcèlement moral
- Harcèlement sexuel
- Agissement sexiste
- Menace
- Tout autre acte d'intimidation

ARTICLE 3 : BENEFICIAIRES

Est susceptible de déposer un signalement toute personne employée par l'adhérent, quel que soit son statut, les agents ayant quitté ses services (retraite, démission) depuis moins de six mois ainsi que les candidats à un recrutement dont la procédure a pris fin depuis trois mois maximum.

L'auteur du signalement peut être la victime ou un témoin.

ARTICLE 4 : PERIMETRE ET CONTENU DU DISPOSITIF

4.1. Lancement du dispositif

Dans un premier temps, un compte adhérent est ouvert sur la plateforme numérique de recueil permettant le dépôt de signalements par ses agents.

L'Adhérent désigne une ou deux personnes contact qui seront le relais de QUALISOCIAL et du Centre de gestion pour tout ce qui touche aux signalements.

Le Centre de gestion met à disposition de l'Adhérent un kit de communication pour informer les agents du dispositif et de ses modalités d'accès et de fonctionnement.

4.2. Mise à disposition d'une plateforme dématérialisée et sécurisée de recueil des signalements

De manière à faciliter et à sécuriser le dépôt des signalements par les agents, la plateforme proposée par les Centres de gestion de la région des Pays de la Loire répond aux critères suivants :

- garantie de l'anonymat et de la confidentialité ;
- respect des obligations en termes de protection des données personnelles (certificat de conformité au RGPD) et d'accessibilité (conformité au référentiel général d'accessibilité pour les administrations) ;
- adaptation à tous les types d'écrans depuis un navigateur Web (mobile, tablette, PC…) ;
- confirmation de la réception et de la lecture des messages ;
- disponibilité d'accès 24h/24h et 7j/7j ;
- assistance technique aux utilisateurs (hot line).

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-03-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique
6 rue du Pen Duick II – CS 66225 – 44262 NANTES Cedex 2
02 40 20 00 71
+www.cdg44.fr

En outre, les agents ont la possibilité de contacter un psychologue préalablement à la saisie de leur signalement sur la plateforme dédiée de manière à en faciliter la prise en compte et le traitement.

4.3. Prestation de conseil, d'accompagnement et de traitement des situations

La prestation de conseil, accompagnement et traitement des situations est assurée par QUALISOCIAL, qui dispose des compétences expertes pour la mener.

QUALISOCIAL prend contact avec chaque signalant après le dépôt de son signalement et évalue la situation. Si celle-ci ne répond pas au périmètre du dispositif objet de la présente convention, il en informe le signalant et le réoriente si nécessaire vers les structures d'accompagnement adaptées.

Une fois la qualification du signalement établie, QUALISOCIAL met en place le ou les entretiens téléphoniques et échanges nécessaires avec le demandeur et le cas échéant l'invite à lui fournir des précisions ou indices de nature à étayer sa demande. Il est procédé à une première analyse juridique de la situation.

Un premier plan d'action peut à ce stade être défini avec le demandeur, incluant éventuellement un dispositif de soutien psychologique, un conseil juridique ou le recours à tout professionnel compétent pour répondre aux besoins identifiés. Cette 1ère phase peut suffire à traiter la situation si le demandeur réussit à résoudre la difficulté rencontrée. Le dossier est alors clôturé.

Si le demandeur souhaite lever la confidentialité de son signalement, QUALISOCIAL informe l'Adhérent du signalement et organise les échanges aux fins de définir un plan d'action sur les suites à donner. L'Adhérent porte dès lors la responsabilité de la mise en œuvre du plan d'action pour ce qui le concerne.

ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS DE L'ADHERENT

Lors de son adhésion, l'Adhérent s'engage :

- À communiquer sur le dispositif auprès de l'ensemble de ses agents et bénéficiaires du dispositif. Un kit de communication lui est fourni à cette fin ;
- À fournir les documents demandés et nécessaires à l'exécution des prestations ;
- A désigner une ou deux personnes contact ;
- À assurer le traitement complet des faits signalés ;
- A communiquer au Centre de gestion les difficultés qu'il pourrait rencontrer et relatives à une mauvaise exécution de la prestation.

La présente convention n'a par ailleurs ni pour objet ni pour effet d'exonérer l'autorité territoriale de ses obligations législatives et réglementaires, notamment en cas de carence en matière de prévention et de protection dans le traitement des actes de violence dont peuvent être victimes les agents publics sur leur lieu de travail.

ARTICLE 6 : ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITE DES CENTRES DE GESTION

Le Centre de gestion de Loire-Atlantique est le référent de l'Adhérent pour l'ensemble des prestations objet de la convention.

Le Centre de gestion de Loire-Atlantique, en tant que coordinateur de la coopération régionale, pilote et exécute le marché conclu avec QUALISOCIAL.

Les Centres de gestion, chacun pour ce qui le concerne, s'engagent à respecter :

- La confidentialité des données recueillies ;
- La neutralité vis-à-vis des victimes et auteurs présumés des actes ;

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-03-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique
6 rue du Pen Duick II – CS 66225 – 44262 NANTES Cedex 2
02 40 20 00 71
+www.cdg44.fr

- L'impartialité et l'indépendance du dispositif.

La responsabilité du Centre de gestion de Loire-Atlantique ne saurait être engagée en cas d'informations inexactes, incomplètes ou erronées.

La responsabilité du Centre de gestion de Loire-Atlantique ne peut en aucune manière être recherchée et engagée pour les éventuelles conséquences des mesures retenues ou non, pour les décisions prises ou non par l'Adhérent à l'issue de la prestation. L'Adhérent porte l'entière responsabilité des obligations de l'employeur.

Les Centres de gestion produiront chaque année un bilan du dispositif.

ARTICLE 7 : CONDITIONS FINANCIERES

Dans le cadre du lancement du dispositif régional de signalement et à l'initiative de la conférence des Présidences de la coopération régionale, les cinq centres de gestion des Pays de la Loire ont décidé de proposer les prestations objets de la présente convention à leurs collectivités et établissements publics affiliés ou adhérents au socle commun.

Il ne sera procédé à aucune facturation des prestations proposées.

Au regard de l'évaluation du recours au dispositif, un tarif spécifique pourra être arrêté et révisé chaque année à compter de l'exercice 2027, par délibération des conseils d'administration des cinq centres de gestion. La définition et la révision de ce tarif donneront lieu à la signature d'avenants à la présente convention.

ARTICLE 8 : PROTECTION DES DONNEES

La plateforme Qualisocial constitue l'outil principal de recueil et de traitement des alertes. Elle garantit la confidentialité et la protection des données à caractère personnel, conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016 et à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978.
L'émetteur peut échanger de manière anonyme et sécurisée avec le psychologue Qualisocial, avant ou après le dépôt de son signalement, en passant par le numéro gratuit de la ligne d'écoute ou le formulaire de rappel.

Types de données traitées

Les données à caractère personnel traitées dans le cadre de la collecte de données lors des entretiens et renseignement des données sur la plateforme web peuvent inclure, sans que cette liste soit exhaustive :

- données d'identification : nom, prénom, numéro de téléphone ;
- données relatives au signalement et aux suites à donner ;
- données de connexion liées à la navigation sur la Plateforme ;
- données sensibles qui révèlent l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou encore l'appartenance syndicale ainsi que des données concernant la santé, la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une ou des personne(s) physique(s) ou encore des données relatives aux condamnations pénales et aux infractions ou aux mesures de sûreté connexes.

Traitement des données

Les données à caractère personnel collectées et traitées dans le cadre du dispositif de signalement sont adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-03-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique
6 rue du Pen Duick II – CS 66225 – 44262 NANTES Cedex 2
02 40 20 00 71
+www.cdg44.fr

Les données transmises par l'émetteur du signalement sont intègres car non modifiables dans la plateforme dans les phases de recueil et de clôture de l'alerte. L'émetteur du signalement a la possibilité de communiquer avec le référent de l'alerte par le biais de la messagerie sécurisée et de demander à compléter/ modifier/ supprimer son signalement initial.

Sécurité des données

Le responsable de la plateforme Qualisocial (co-responsable de traitement) s'engage à :

- garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données ;
- mettre en œuvre les mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées ;
- limiter l'accès aux données à caractère personnel aux seuls membres de son personnel pour lesquels cet accès est strictement nécessaire à l'exécution, la gestion ou le suivi de la convention ;
- s'assurer également que toutes les personnes autorisées à traiter ces données sont soumises à une obligation appropriée de confidentialité, qu'elle soit contractuelle ou légale ;
- ne pas sous-traiter tout ou partie des opérations à un tiers sans autorisation écrite préalable du co-responsable de traitement ;
- notifier toute violation de données à caractère personnel dans les meilleurs délais et coopérer activement à la gestion de l'incident.

Notification de violations de données à caractère personnel

En cas de violation de données à caractère personnel, le co-responsable de traitement s'engage à coopérer pleinement avec le Centre de Gestion coordonnateur de la coopération régionale des Pays de la Loire et à lui fournir l'assistance nécessaire pour lui permettre de se conformer aux obligations qui lui incombent au titre des articles 33 et 34 du Règlement (UE) 2016/679, selon le cas applicable.

Localisation et transfert des données

Les données à caractère personnel sont exclusivement hébergées et traitées au sein de l'Union européenne. Aucun transfert de données en dehors de l'UE ne pourra avoir lieu sans l'accord écrit préalable du Centre de Gestion coordonnateur de la coopération régionale des Pays de la Loire.

Conservation des données

Après la clôture du signalement, la plateforme permet d'anonymiser les données personnelles éventuellement présentes dans le signalement ainsi que dans les éléments recueillis lors de son traitement. Au regard des finalités justifiant la mise en place d'un dispositif d'alerte — et sauf dispositions légales ou réglementaires contraires — les règles suivantes s'appliquent :

- Les données considérées comme ne relevant pas du dispositif sont détruites dans un délai très court.
- Lorsque le signalement n'aboutit pas à une procédure disciplinaire ou judiciaire, les données sont anonymisées puis détruites à bref délai, et au plus tard dans les deux mois suivant la clôture des opérations de vérification.
- À l'issue de la mission, l'ensemble des données est supprimé de la plateforme.
- Le CDG coordonnateur dispose uniquement d'un tableau de bord anonymisé, ne contenant aucune donnée personnelle ni aucune information permettant d'identifier l'agent concerné.

Droits des personnes concernées

Les personnes peuvent exercer leurs droits en adressant leur demande à l'adresse électronique du DPO de l'organisation : rgpd@qualisocial.com.

Lorsqu'une personne exerce son droit d'accès, elle ne peut en aucun cas obtenir des informations concernant des tiers. Par ailleurs, l'auteur d'un signalement peut, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ses données personnelles.

En revanche, la personne mise en cause par un signalement ne peut pas s'opposer de manière systématique au traitement de ses données. Conformément à l'article 21 du RGPD, ce traitement repose sur des motifs légitimes et impérieux liés à l'application du dispositif réglementaire, ou est nécessaire à la constatation,

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-03-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique
6 rue du Pen Duick II – CS 66225 – 44262 NANTES Cedex 2
02 40 20 00 71
+www.cdg44.fr

l'exercice ou la défense de droits en justice. Elle peut cependant s'y opposer si elle démontre que le traitement repose sur une erreur ou que ses données n'ont pas ou n'ont plus vocation à être traitées.

Pour toute information, la déléguée à la protection des données de QUALISOCIAL et/ou du Centre de gestion départemental peuvent être contactés par courriel à l'adresse suivante : dpd@cdg44.fr.

Lorsqu'une procédure disciplinaire ou contentieuse est engagée à l'encontre d'une personne, les données sont conservées jusqu'au terme de la procédure et jusqu'à l'expiration des voies de recours. Elles peuvent être conservées au-delà, sous réserve d'avoir été préalablement anonymisées dans un délai bref.

ARTICLE 9 : DUREE DE LA CONVENTION ET MODALITES DE RESILIATION

La présente convention prend effet à compter du 1er jour du mois suivant sa réception par le centre de gestion de Loire-Atlantique, signée des trois parties, sous réserve que l'ensemble des documents nécessaires à l'activation des accès de l'adhérent à la plateforme de recueil aient été transmis. Par exception, toute réception de ces documents après le 25 du mois repoussera d'un mois la mise en service du dispositif.

La présente convention est conclue pour une durée équivalente à celle du marché avec QUALISOCIAL, soit jusqu'au 9 juillet 2027. Elle sera reconduite par tacite reconduction pour une durée supplémentaire de deux ans, soit jusqu'au 9 juillet 2029, sauf résiliation du marché avec QUALISOCIAL, dont l'adhérent sera informé sous réserve d'un préavis de trois mois.

Le refus d'un avenant portant création d'un tarif spécifique aux prestations objets de la convention portera résiliation de la convention à la date d'effet de ce tarif, sauf pour les prestations de conseil, accompagnement et traitement des situations préalablement engagées.

En cas de non-respect par l'une et/ou les autres parties des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une et/ou les autres parties à l'expiration d'un délai de huit jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

A tout moment, en cours de contrat, l'une ou l'autre des parties peut dénoncer la présente convention par lettre recommandée avec accusé de réception adressée aux deux autres parties, sous réserve d'un préavis minimum de 3 mois.

ARTICLE 10 : COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Les deux parties déclarent élire domicile à leur siège respectif et s'en remettent au Tribunal Administratif de Nantes en cas de litige éventuel.

Fait en 2 exemplaires,

À Nantes, le …	A Blain, le …….
Pour le Centre de gestion de Loire-Atlantique	Pour l'Adhérent,
Le Président, Philip SQUELARD	La Présidente, Rita SCHLADT

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-03-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique
6 rue du Pen Duick II – CS 66225 – 44262 NANTES Cedex 2
02 40 20 00 71
+www.cdg44.fr

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2026-03-04

Séance du 11 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi onze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi cinq du mois de mars deux mille vingt-six.

En présence de :

En présence de :

Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. James MOUSSU délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Martine TESSIER déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	24
VOTE	
Pour	24
Contre	
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain (donne pouvoir à M. POINTEAU), M. Philippe CAILLON délégué de Blain (donne pouvoir à Mme VAIRE), Mme Maryse GUILLAUDEUX déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme TESSIER), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (pouvoir à M. VAN BRACKEL).

Absents : Stéphane CODET délégué de Blain, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron.

Secrétaires de séance : M. Jean-François RICARD & Mme Sandrine VAIRE.

ENVIRONNEMENT – SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – PRIX ET QUALITE DES SERVICES PUBLICS – RAPPORT D'ACTIVITES 2025 DU SPANC

Annexe : Rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif de Pays de Blain Communauté 2025

Rapport de Madame la Présidente,

Conformément à l'article D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport annuel doit être présenté au conseil communautaire sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif, au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Ce rapport qui concerne l'ensemble de la communauté de communes présente les principaux indicateurs techniques et financiers permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Environnement » réunie le 3 mars 2026.

VU l'article D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU l'avis obligatoire, favorable, du Conseil d'exploitation du Service Public d'Assainissement Non Collectif en date du 5 mars 2026.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **D'adopter** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de Pays de Blain Communauté au titre de l'année 2025, tel que présenté et annexé à la présente délibération ;
- **De préciser** qu'un exemplaire de ce rapport sera transmis à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, ainsi qu'aux Maires des communes membres de Pays de Blain Communauté qui devront en faire un rapport à leur conseil municipal respectif ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'Ile Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE 24 VOIX POUR

Fait et délibéré en séance
Le 11/03/2026

La Présidente
Rita SCHLADT

Communauté de Communes PAYS DE BLAIN COMMUNAUTÉ Loire-Atlantique

Les secrétaires de séance
Jean-François RICARD Sandrine VAIRE

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

2025

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)

Pays de Blain Communauté
1 avenue de la Gare
44130 BLAIN

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

I. SOMMAIRE

I. SOMMAIRE 2
INTRODUCTION 3
II. PRESENTATION GENERALE 5
1. Le périmètre desservi 5
2. L'organisation : 6
III. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE 8
1. Le cadre juridique 8
2. Les missions du SPANC 9
1. L'instruction des documents d'urbanisme 9
2. Les différents contrôles 9
3. Les engagements du SPANC : 10
3. L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif 11
4. L'activité du service 12
5. Indicateur de performance 14
IV. INDICATEURS FINANCIERS 16
1. La tarification 16
2. Les recettes d'exploitation 17
3. Le budget 2023 17
V. PERSPECTIVES 2025 19

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

INTRODUCTION

La gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est une obligation légale, établie par la Loi sur l'Eau et inscrite dans l'article L2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément au décret n°2015-1820 du 29 décembre 2015, le Président de l'Etablissement Public doit présenter chaque année à son assemblée délibérante un rapport détaillant le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Ce rapport, qui doit être soumis dans les neuf mois suivant la clôture de l'exercice concerné, a pour but d'informer nos usagers sur les aspects techniques et financiers du service. Le présent rapport répond à cette exigence.

Un exemplaire de ce rapport annuel est également envoyé au Préfet et télétransmis au système d'information SISPEA, conformément aux exigences du décret n°2015-1820 du 29 décembre 2015.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Présentation générale

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

II. PRESENTATION GENERALE

1. Le périmètre desservi

Pays de Blain Communauté comprend 4 communes :



Commune	Population totale[1]	Nbre d'installation ANC recensées	Estimation nbre habitant desservi par ANC[2]	% population desservi par l'ANC
Blain	10 635	1 182	2 589	24,3 %
Bouvron	3 203	780	1 708	53,3 %
La Chevallerais	1 593	155	339	21,8 %
Le Gâvre	1 921	204	447	23,3 %
TOTAL	**17 352**	**2 321**	**5 083**	**29,3 %**

Le service public d'assainissement non collectif dessert 5 083 habitants (estimation, sur la base d'un parc de 2 321 installations), pour un nombre total de résidents sur le territoire de 17 352 (source INSEE), **soit environ 29 % de la population totale**. Il est à noter que 19 habitations sont considérées comme vacantes (non comptabilisé).

[1] Source INSEE « Populations légales en vigueur à compter du premier janvier 2026 »

[2] Sur la base de 2,19 habitants par habitation – source INSEE

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

2. L'organisation :

✓ Le service est exploité en régie sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

✓ **Le paiement des factures**

SGC de Nort sur Erdre
1 rue de la Fraternité
44390 Nort-sur-Erdre

✓ **Les renseignements et conseils techniques :**

M. Alexandre DECOUT & Mme Emilie JAFFRE
Tel : 02.40.87.36.35.
Courriel : spanc@paysdeblain.fr

Les bureaux du SPANC sont situés à l'adresse suivante :

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE
SERVICE SPANC
29 rue du Château d'Eau
44130 BLAIN

Horaires d'ouverture :	Lundi	9h – 12 h / 14h-17h
	Mardi	9h – 12 h / 14h-17h
	Mercredi	9h – 12 h / 14h-17h
	Jeudi	9h – 12 h / 14h-17h
	Vendredi	9h – 12 h / 14h-16h

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Caractérisation technique du service

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

III. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1. Le cadre juridique

La loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 permet de classer certaines zones d'une commune en zones d'assainissement non collectif lorsque l'installation d'un réseau de collecte n'est pas justifiée, soit pour des raisons environnementales, soit en raison de coûts excessifs.

Elle attribue également de nouvelles compétences et obligations aux communes concernant l'assainissement non collectif :

Les communes ou leurs groupements doivent prendre en charge les dépenses de contrôle des systèmes d'assainissement non collectif.

Elles doivent délimiter, après enquête publique, les zones d'assainissement collectif et non collectif. Dans les zones d'assainissement non collectif, elles sont tenues de contrôler les dispositifs d'assainissement pour protéger la salubrité publique.

Enfin, les services d'assainissement non collectif sont considérés comme des services publics à caractère industriel et commercial, nécessitant l'instauration de redevances spécifiques pour assurer l'équilibre financier de ce budget annexe de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

La loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques pérennise les Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et renforce leurs prérogatives. Elle permet aux collectivités de réaliser ou de réhabiliter des installations d'assainissement non collectif. En cas de risque sanitaire ou environnemental, les travaux de mise en conformité doivent être effectués dans un délai de 4 ans après le diagnostic.

Les principales obligations incluent :

- ✓ De visiter toutes les installations au moins une fois avant le 31 décembre 2012,
- ✓ De fournir un diagnostic technique des installations d'assainissement non collectif lors de la cession d'immeubles bâtis, au plus tard le 31 décembre 2012,
- ✓ D'assurer que la fréquence de contrôle des installations ne dépasse pas 10 ans.

L'arrêté du 7 septembre 2009 modifié par les arrêtés du 7 mars 2012 et du 26 février 2021 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 : réaffirmation du pouvoir épurateur du sol, mise en place de procédure d'autorisation de techniques innovantes. L'arrêté est actuellement en cours de révision.

L'arrêté du 7 septembre 2009 définissant les modalités d'agrément des entreprises réalisant les vidanges et prenant en charge le transport et l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif : vérification de la conformité réglementaire de l'élimination des matières de vidange et de la traçabilité des matières de vidange.

L'arrêté du 27 avril 2012 modifié par l'arrêté du 26 février 2021, relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif :

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

protection de la salubrité publique et de la qualité des eaux, amélioration de l'efficacité des contrôles des installations.

La loi portant engagement national pour l'environnement, dite "Grenelle 2" du 12 juillet 2010, permet au SPANC de :

- Réaliser obligatoirement un contrôle de conception lors du dépôt du permis de construire.
- Fixer une nouvelle périodicité maximale entre deux contrôles n'excédant pas 10 ans.
- Avancer à 2011, au lieu de 2013, l'obligation de joindre un contrôle en cas de vente, en précisant que ce contrôle doit dater de moins de 3 ans.
- Obliger les nouveaux acquéreurs d'immeubles à effectuer les travaux demandés dans un délai d'un an.

2. Les missions du SPANC

1. L'instruction des documents d'urbanisme

Les permis de construire et les réhabilitations d'un dispositif

Lors du dépôt d'un permis de construire ou lors de la réhabilitation d'un dispositif d'assainissement non collectif, un **contrôle de conception** doit être réalisé par le SPANC.

Ce contrôle a pour but de vérifier que le projet est conforme à l'arrêté technique ANC (Arrêté du 7 septembre 2009 modifié par les arrêtés du 7 mars 2012 et du 26 février 2021 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif). Le contrôleur s'assure de la **bonne adéquation** entre le projet présenté, le dimensionnement de l'habitation et les caractéristiques de la parcelle.

Pour ce faire, le propriétaire doit joindre à sa demande : une étude de conception, un formulaire de demande d'autorisation pour la réalisation d'un système d'assainissement non collectif. Dans le cadre d'un **permis de construire ou d'une réhabilitation, l'usager dépose son dossier au service public d'assainissement non collectif**. Un avis sur la conception peut alors être rendu. Cet avis est transmis au propriétaire et à la mairie.

Avant les travaux, le propriétaire ou l'entreprise de terrassement doit **prévenir le SPANC** pour programmer un contrôle de réalisation.

Si le propriétaire fait les **travaux par lui-même**, le **SPANC** reste à sa disposition pour tout **conseil**.

2. Les différents contrôles

Les contrôles de réalisation

Ce contrôle a lieu lors de la création ou de la réhabilitation d'une installation **avant remblaiement**. Il permet de vérifier que les **travaux réalisés respectent le projet** approuvé lors du contrôle de conception.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Ce contrôle est généralement réalisé **à l'initiative et en présence des entreprises** et/ou des **propriétaires** qui informent le SPANC du commencement des travaux ou de leur achèvement. Il peut également être réalisé à l'initiative du SPANC.
Ce contrôle porte sur l'implantation des ouvrages, leur dimensionnement ainsi que sur le **respect de l'arrêté technique ANC et du contrôle de conception.** Le contrôle de réalisation peut se faire lors d'un ou plusieurs déplacements pendant les travaux.

Ce contrôle fait l'objet d'un **compte-rendu** dont un exemplaire est adressé au propriétaire. En cas de non satisfaction aux arrêtés, le SPANC justifie les points de non conformité.

Les contrôles de fonctionnement ou contrôles périodiques

Ce suivi concerne les installations d'assainissement non collectif ayant bénéficié d'un premier contrôle par le service (contrôle de diagnostic ou contrôle de réalisation).

Les modalités de ce contrôle sont définies dans l'article 4 de l'arrêté du 27 avril 2012. Il permet de :

- ✓ Vérifier l'existence d'une installation, conformément aux dispositions de l'article L. 1331-1-1 du code de la santé publique ;
- ✓ Vérifier le bon fonctionnement et l'entretien de l'installation ;
- ✓ Évaluer les dangers pour la santé des personnes ou les risques avérés de pollution de l'environnement ;
- ✓ Évaluer une éventuelle non-conformité de l'installation.

Une installation d'assainissement non collectif **évolue avec le temps**. Une installation d'ANC peut avoir un bon fonctionnement au contrôle diagnostic et quatre ans plus tard présenter des dysfonctionnements majeurs.

Sur le territoire de Pays de Blain Communauté, la fréquence des visites est fixée à tous les six ans depuis le 1er janvier 2025. En outre, depuis cette même date, les installations neuves ainsi que celles ayant fait l'objet d'une transaction immobilière doivent être inspectées au bout d'un an.

3. Les engagements du SPANC :

L'une des missions du SPANC est d'assurer en permanence un **service d'aide aux usagers** et notamment de :

- ✓ Donner des informations sur les conditions de fonctionnement d'une installation ;
- ✓ Donner des **renseignements sur la réglementation** en vigueur et les prescriptions applicables en matière d'utilisation et d'entretien des ouvrages ;
- ✓ Assurer un **accueil téléphonique** aux heures d'ouverture du service ;
- ✓ Donner une réponse écrite aux courriers postaux et électroniques.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

3. L’indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif

Cet indicateur permet de mesurer la maîtrise des pollutions domestiques diffuses et d'apprécier l'étendue des prestations assurées en assainissement non collectif.

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 140.

Les éléments indiqués au point B sont pris en compte si la somme des éléments indiqués au point A atteint 100.

A. Eléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en place de l'ANC		**Nombre de point total**	**Note Communauté de Pays de Blain Communauté**
Délimitation des zones d'assainissement non collectif par délibération.	Oui	20	20
Application d'un règlement du SPANC approuvé par délibération.	Oui	20	20
Mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées	Oui	30	30
Mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations.	Oui	30	30
B. Eléments facultatifs du SPANC			
Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations[3].	Non	10	0
Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations.	Non	20	0
Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange.	Non	10	0
TOTAL		**140**	**100**

[3] Réalisation de vidange à la demande des propriétaires

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

4. L'activité du service

Ci-dessous est présenté par type, le nombre de contrôles réalisés en 2025, en comparaison à 2024.

Les contrôles de conception en 2025

Désignation	Nombre 2024	Nombre 2025	Evolution en %
Contrôles de conception effectués	**23**	**79**	**+ 243,5 %**
Blain	12	32	+ 166,7 %
Bouvron	10	32	+ 220 %
La Chevallerais	0	5	+ 500 %
Le Gâvre	1	10	+ 900 %

Il est à noter une augmentation significative du nombre de projets déposés en 2025 (+ 243,50 %) par rapport à 2024. Cette hausse peut notamment s'expliquer par le lancement des campagnes de pénalités financières à l'encontre des propriétaires n'ayant pas réhabilité leur installation après l'achat de leur bien.

Les contrôles de réalisation en 2025

Désignation	Nombre 2024	Nombre 2025	Evolution en %
Contrôles de réalisation effectués	35	93	+ 165,70
Blain	13	42	+ 223,08
Bouvron	9	33	+ 266,67
La Chevallerais	1	1	0
Le Gâvre	12	17	+ 41,67

Il est à noter une augmentation significative du nombre de contrôles entre 2024 & 2025. Cela fait suite à une stagnation des contrôles sur les 3 dernières années.

Les contrôles de bon fonctionnement en 2025

Désignation	Nombre 2024	Nombre 2025	% installations visitées en 2025
Contrôles de fonctionnement effectués	269	285	12,2 %
Blain	70	103	8,7 %
Bouvron	187	157	20,1 %
La Chevallerais	5	5	3,2 %
Le Gâvre	7	20	9,8 %

Durant l'année 2025 environ 12 % des installations ont été contrôlées dans le cadre des visites de bon fonctionnement. La majorité des contrôles a été effectuée sur la commune de Bouvron.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Demandes d'urbanisme traitées

Désignation	Nombre 2024	Nombre 2025
Demande d'urbanisme traitées	30	29
Blain	13	15
Bouvron	16	14
La Chevallerais	1	0
Le Gâvre	0	0

En 2025, 29 demandes d'urbanisme ont été traitées. Nous n'savons reçu aucune demande des communes de La Chevallerais et de Le Gâvre.

Demandes traitées

Désignation	Nombre 2024	Nombre 2025
Renseignements travaux	35	48
Renseignements entretien	36	7
Demande d'information avant mise en conformité de l'installation	34	41
Problème de facturation	113	50
Point sur l'avancement dossier	30	22
Demande de complément suite à une visite de bon fonctionnement	6	12
Demande de prêt à taux 0	6	9
Pollution	2	0
Pénalités	15	21
Vente	13	22
Report de rendez-vous	5	53
Total	**269**	**285**

En 2025, 285 demandes ont été recensées contre 269 en 2024 (+ 6 %). Il est à noter que l'ensemble des demandes n'a pas été recensé.
Il y a une forte diminution (- 56 %) des demandes liés à la facturation.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Divers

Visite des étudiants de UNESCO IHE de l'université de Delft

Des étudiants de l'université de Delft (Pays Bas), accueillis par Mme Schladt, sont venus en mai 2025 sur Pays de Blain Communauté afin de visiter des installations d'assainissement non collectif et de connaître le fonctionnement du SPANC.

5. Les indicateurs de performance

L'indicateur de performance est le taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif. Il est défini par l'arrêté du 2 mai 2007 comme le rapport entre le nombre d'installations contrôlées et le nombre d'installations contrôlées ne présentant pas un risque environnemental et sanitaire ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service à la fin de l'année considérée.

Commune	Nbre d'installations	Conforme[4]	Non Conforme	Taux de conformité
Blain	1 182	716	466	60,6 %
Bouvron	780	546	234	70,0 %
La Chevallerais	155	104	51	67,1 %
Le Gâvre	204	151	53	74,0 %
TOTAL	2 321	1 517	804	**65,4 %**

Le taux de conformité sur la Communauté de communes est de 65,4 % au sens de l'arrêté du 2 mai 2007.

[4] Au sens de l'arrêté du 2 mai 2007

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Indicateurs financiers

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

IV. INDICATEURS FINANCIERS

1. La tarification

Le tableau ci-après présente les tarifs au 01 janvier 2026

	Nature du contrôle	Tarifs 2026
Installation neuve ou à réhabiliter	Contrôle de conception et d'implantation (examen préalable au projet)	175 €
	Nouveau contrôle de conception et d'implantation suite à une non-conformité ou à une modification du projet	75 €
	Vérification de la bonne exécution des travaux	190 €
	Contre-visite suite à une non-conformité lors de la vérification de l'exécution des travaux	75€
	Contrôle exceptionnel (cf. article 14 du règlement de service)	186 €
Installation existante	Contrôle dans le cadre d'une cession immobilière	200 €
Contrôle de l'existant	Contrôle de fonctionnement et de l'entretien des installations recevant une charge brute de pollution organique **inférieure à 1,2 kg/j –** Passage tous les 6 ans	186 €, facturé 31 € /an/ 6 ans
	Contrôle de fonctionnement et de l'entretien des installations recevant une charge brute de pollution organique **supérieure à 1,2 kg/j –** Passage tous les 6 ans	276 € facturé 46 € /an / 6 ans
Pénalités prévues à la délibération n°2023-11-19 du 15 novembre 2023	La mise en œuvre et/ou maintien d'une installation ou d'un dispositif ne répondant pas à la réglementation en vigueur sans l'accord du SPANC	930 € (400 % de la redevance contrôle de fonctionnement)
	Les installations qui présentent un danger pour la santé des personnes, un risque de pollution pour l'environnement ou en cas d'absence d'installation, et si ces travaux ne sont pas réalisés dans le délai exigé	930 € (400 % de la redevance contrôle de fonctionnement)
	Lorsque le rapport de visite exige la réalisation de travaux dans un délai de 1 an après signature de l'acte authentique de vente, et si ces travaux ne sont pas réalisés dans le délai exigé	930 € (400 % de la redevance contrôle de fonctionnement)
	Absence d'entretien et absence de fourniture de bordereau de suivi de vidange	930 € (400 % de la redevance contrôle de fonctionnement)
Divers	Absence à un rendez vous	50 €
	Analyse des eaux usées traitées (prélèvement & frais d'analyse)	150 €

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

2. Les recettes d'exploitation

Le SPANC est un service public à caractère industriel et commercial.

A ce titre, il est doté d'un **budget** répondant à l'instruction comptable **M 49**. Il est financé par des **redevances à la charge des usagers** du service. On rappellera que d'un point de vue réglementaire, il n'est pas possible de mettre en place une tarification à caractère social.

Montant des recettes :

	Exercice 2023			Exercice 2024		
	EPCI	Délégataire (le cas échéant)	Total	EPCI	Délégataire (le cas échéant)	Total
Facturation du service obligatoire	96 486 €		96 486 €	76 641 €		76 641 €
Facturation du service facultatif	0 €		0 €	0 €		0 €
Autres prestations auprès des abonnés	0 €		0 €	0 €		0 €
Contribution exceptionnelle du budget général	0 €		0 €	0 €		0 €

3. Le budget 2025

INVESTISSEMENT	Compte Financier Unique 2024	Compte Financier Unique 2025
TOTAL DEPENSES	0 €	5 673,60 €
TOTAL RECETTES	10 101,76 €	9 073,76 €

FONCTIONNEMENT	Compte Financier Unique 2024	Compte Financier Unique 2025
TOTAL DEPENSES	71 526,73 €	94 472,92 €
TOTAL RECETTES	102 439,41 €	117 755,68 €

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Perspectives 2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

V. PERSPECTIVES 2026

- ✓ Poursuivre les visites périodiques sur l'ensemble de la Communauté de communes,
- ✓ Mettre à jour des rapports afin de les rendre plus didactiques,
- ✓ Favoriser les envois en version numérique des différents rapports,
- ✓ Continuer le travail sur les pénalités financières auprès des propriétaires n'ayant pas mis en conformité leur installation à la suite de l'achat de leur bien,
- ✓ Travailler sur la communication auprès des usagers des services notamment à travers la rédaction d'une lettre annuelle jointe à la facturation.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-04-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2026-03-05

Séance du 11 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi onze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi cinq du mois de mars deux mille vingt-six.

En présence de :

Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. James MOUSSU délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Martine TESSIER déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	24
VOTE	
Pour	17
Contre	
Abstention	7

Excusés ayant donné procuration :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain (donne pouvoir à M. POINTEAU), M. Philippe CAILLON délégué de Blain (donne pouvoir à Mme VAIRE), Mme Maryse GUILLAUDEUX déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme TESSIER), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (pouvoir à M. VAN BRACKEL).

Absents : Stéphane CODET délégué de Blain, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron.

Secrétaires de séance : M. Jean-François RICARD & Mme Sandrine VAIRE.

ENVIRONNEMENT – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE BENNES A COMPACTION

Annexe : Convention avec le SMCNA

Rapport de Madame la Présidente,

Le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA) a attribué un marché à l'entreprise Gillard portant sur la location/acquisition de cinq bennes à compaction monoblocs afin d'équiper la déchetterie de Blain, 18 rue des Frères Lumières.

Le marché porte :

- Sur une période de deux ans : la location, la pose, le raccordement, les visites générales périodiques (VGP), la maintenance ;
- En tranche optionnelle : l'acquisition des bennes ainsi que 2 ans de réalisation de la maintenance et des VGP.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-05-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Le financement de la location s'étale sur une période de 7 ans. Pays de Blain Communauté s'engage à payer le montant total de 263 568 €, soit 628 € par compacteur pendant 84 mois (détail dans la convention). Le montant de la participation pourra être revu en accord entre les deux parties, Pays de Blain Communauté & SMCNA, lorsque l'intégralité du marché aura été financée et ce afin de pouvoir y intégrer les révisions de prix.

VU l'arrêté préfectoral en date du 19 novembre 2025 autorisant la modification des statuts de la Communauté de communes Pays de Blain Communauté ;

CONSIDERANT le projet de convention de mise à disposition de bennes à compaction présentée en annexe ;
CONSIDERANT l'avis favorable de la commission environnement en date du 08 décembre 2025.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **De valider** la convention de mise à disposition de bennes à compaction à compter du 5 janvier 2026 ;
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer ladite convention ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'Ile Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 17 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS.

Fait et délibéré en séance
Le 11/03/2026

La Présidente
Rita SCHLADT

Communauté de Communes PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE Loire-Atlantique

Les secrétaires de séance
Jean-François RICARD Sandrine VAIRE

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-05-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE BENNES A COMPACTION

ENTRE,

Le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA),

Domicilié 1 bis Bd du petit Versailles,

44170 NOZAY

Représenté par son président, Monsieur Jean-Michel BUF,
Dénommée ci-après « le SMCNA »

D'une part,

ET,

Pays de Blain Communauté

Domicilié 1 avenue de la Gare – BP 29

44 130 BLAIN

Représenté(e) par sa Présidente Rita SCHLADT

Dénommé(e) ci-après « PBC »

D'autre part,

IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-05-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Le SMCNA a attribué un marché à l'entreprise GILLARD portant sur la location/acquisition de 5 bennes à compactions monoblocs afin d'équiper la déchèterie située **18 rue des Frères lumières dans la ZA des Bluchets,** à BLAIN qui doit ouvrir le 5 janvier 2026.

Le marché porte :

- Sur une période de deux ans : la location, la pose, le raccordement, les Visites Générales Périodiques – VGP, la maintenance
- Et en tranche optionnelle : l'acquisition des bennes, ainsi que 2 ans de réalisation de la maintenance et des VGP.

Le coût de la location étant conséquent, il a été convenu entre les parties d'étaler le financement de la location acquisition sur une période de 7 ans.

ARTICLE 2 : DURÉE ET MONTANT DE LA CONVENTION

Pays de Blain Communauté s'engage à payer mensuellement 628 € par compacteur soit 3 140 € pour les 5 compacteurs, sur la période de janvier 2026 jusqu'au mois de décembre 2032, si le marché est réalisé dans sa totalité.

Le montant de la location a été calculé en tenant compte du coût du marché global qui est de 263 568 € TTC divisé par 84 mois.

Il se décompose ainsi pour les 5 bennes :

Montants du marché du SMCNA qui porte sur 4 année	**Montants en TTC**
Location	175 248 €
VGP et maintenance Préventive	9 360 €
10 Maintenances curatives	2 880 €
Installation	960 €
TOTAL loc 2026 et 2027	**188 448 €**
Acquisition	49 200 €
VGP et maintenance Préventive	9 360 €
5 Maintenances curatives	13 680 €
5 Maintenances curatives dues à un tiers	2 880 €
TOTAL acquisition 2028 et 2029	**75 120 €**
AU GLOBAL	**263 568 €**

Le montant de la participation pourra être revu en accord entre les deux parties, lorsque l'intégralité du marché aura été financé et ce afin de pouvoir y intégrer les révisions de prix.

La somme de 3 140 € sera intégrée mensuellement aux participations déchèterie.

Si les parties décident d'un commun accord pendant cette période d'arrêter la location ou de ne pas réaliser l'acquisition des 5 bennes à compaction, le montant de 3 140 € pourra être révisé en tenant compte des chiffrages mentionnés dans le tableau ci-dessus. Cela fera l'objet d'une clause de revoyure.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-05-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Les VGP, le maintenance préventive et curative :

Dans ce calcul il a été intégré les VGP et la maintenance préventive ainsi que 20 interventions de maintenance curative pour les 4 premières années à partir de l'installation des bennes à compaction.

Pendant cette période de 4 ans, à partir de la 21ème maintenance curative, elle sera ajoutée à la mensualité en fonction de sa typologie :

- Maintenance curative pendant les 2 années de location : **144 € TTC**
- Après l'acquisition : Maintenance curative pendant la période de garantie, déplacement, diagnostic, réparation et pièces incluses : **1 368 € TTC**
- Après l'acquisition : Maintenance curative dû à une dégradation imputable à un tiers (vandalisme, exploitation…), compris les frais de déplacement, le diagnostic et réparation hors pièces **288 € TTC**

Ces montants pourront être réévalués en fonction des révisions des prix liées au marché.

Une nouvelle mise en concurrence sera réalisée par la suite et son montant sera impactée sur la participation déchèterie en complément de la mensualité.

ARTICLE 3 : DESCRIPTION DU MATERIEL

Il s'agit de bennes à compaction monobloc avec les caractéristiques techniques suivantes :

- Puissance de compaction = 56 tonnes
- Volume de la trémie = 4m3
- Volume caisson = 30m3
- Acier Hardox 450, Domex 650, ST335, s235
- Double préhension avec roulement avant et arrière
- Verrouillage hydraulique du godet
- Capteur remplissage 3/4 et 4/4 plein, 5 numéros et 5 adresses mail
- Temps de cycle de la pelle 60 sec
- Epaisseur parois cotés et toit 3mm / Fonds 4mm / godet 4mm
- Toit articulé pour faciliter le vidage
- Verrouillage manuel du godet
- Poids à vide 6t
- L.6610 mm x l.2550 mm x H. 2717 mm
- Emprise au sol en position chargement : 7850x2550mm environ
- Emprise au sol en position transport : 6400x2550mm environ
- Hauteur de chargement = 1,100 m

ARTICLE 4 : DESCRIPTION DES MAINTENANCE, DES VGP ET GARANTIE

Visites Générales Périodes – VGP

Les VGP auront lieu **trimestriellement**, à compter de la date de la première rencontre préventive.

Pour la première année de location, le calendrier proposé dans l'offre technique sera validé lors de la réunion de lancement du marché par PBC et le SMCNA.

Les années suivantes, l'entreprise Gillard proposera par mail un calendrier annuel maximum le 15 janvier de l'année en cours, qui sera validé sous 15 jours par le SMCNA et PBC par retour de mail.

Les VGP ont pour objectif de contrôler que le matériel ne présente pas de risques dans une utilisation normale.
Le contrôle portera sur l'ensemble des éléments dont la détérioration est susceptible de créer un danger :

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-05-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Vérification visuelle de l'état de conservation matérielle (stabilité de la machine, fixation des éléments de protection, état des matériaux, état des liaisons et des raccordements électriques, hydrauliques et pneumatiques…),

Vérification des éléments fonctionnels par des essais de fonctionnement (présence et fonctionnement des dispositifs de protection, fonctionnement des dispositifs d'arrêt automatique ou à actionnement volontaire …),

Vérification des réglages et des jeux (niveau des fluides, pression d'air, d'huile, état des ressorts, état des pièces d'usure …),

Vérification de l'état des indicateurs (état des appareils de mesure, des dispositifs de signalisation …)

L'entreprise Gillard devra faire réaliser ces VGP durant la durée du marché à compter de la mise en service du matériel.

Cette visite donne lieu à un rapport qui devra être transmis au SMCNA dans un délai de 5 jours maximum, selon les modalités convenues lors de la réunion de lancement du marché.

Toutefois, en cas de constat d'anomalie du bon fonctionnement l'entreprise Gillard informe sans délai le SMCNA par téléphone et /ou mail.

En cas de défaillance, le rapport fera apparaitre clairement les anomalies détectées ainsi que les préconisations d'actions à mettre en place pour remédier au défaut constaté

Cette prévention sera effectuée par du personnel d'encadrement et d'exécution, formé à ces tâches et expérimenté.

Garantie

La garantie débute à compter de l'installation et du matériel.
Elle comprend l'ensemble des équipements, matériels et accessoires installés par l'entreprise Gillard au titre du marché.
La garantie des équipements couvre la totalité de la tranche ferme, et deux années sur la tranche optionnelle.

Maintenance préventive pendant la garantie

Pendant cette garantie, l'entreprise Gillard devra prévoir des visites de maintenance préventive.
Elles comprennent l'échange de pièces, la main d'œuvre et les déplacements. L'entreprise Gillard s'engage à remplacer à l'identique, à réparer toutes les pièces ou éléments reconnus défectueux.
La fréquence des visites de maintenance préventive est au minimum de 4 visites/an, à l'occasion des VGP.

Intervention de maintenance curative

La constatation d'un dysfonctionnement est établie par PBC, le SMCNA ou tout agent d'exploitation de la déchetterie, au travers d'une déclaration d'incident auprès de la cellule support du titulaire, par téléphone et/ ou par mail.

Sous 4 heures ouvrables, *(considéré ici du lundi au samedi, de 8h à 18h, hors jours fériés),* après le constat, l'intervention de maintenance curative sera exigée en cas d'incident sur les matériels, durant le contrat :

- Ne permettant plus d'assurer leurs fonctionnalités
- Générant un fonctionnement dégradé
- Présentant un risque pour la sécurité des usagers ou des agents d'exploitation
- etc…

Ces interventions seront inclues dans le marché, dans la mesure où le dysfonctionnement n'est pas dû à une dégradation imputable à un tiers (vandalisme, exploitation…).

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-05-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Les pièces, main d'œuvre et déplacement sont compris dans les opérations de maintenance.

Intervention de maintenance curative suite à une dégradation

Il est demandé au titulaire, sur la durée du marché d'assurer le diagnostic et la réparation des équipements :

Pour un dysfonctionnement dû à une dégradation imputable à un tiers (vandalisme, exploitation…), en appliquant la ligne du bordereau des prix (déplacement, diagnostique, cout horaire de réparation, pièces de remplacement) Les pièces de remplacement feront l'objet d'un devis complémentaire.

Les délais d'intervention sont les mêmes qu'au chapitre 2.4.4.

Disponibilités des pièces détachées et taux horaire

L'entreprise Gillard appliquera les prix des pièces et taux horaires fournis dans son offre.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITES ET ASSURANCES

PBC s'engage à contracter les assurances nécessaires à couvrir les risques en garantie dommage (notamment vol, dégât des eaux, incendie, évènements naturels ou tout acte de vandalisme) liés à l'utilisation en déchèterie.

PBC en qualité de dépositaire assume l'entière responsabilité du matériel dès sa prise en charge et jusqu'à sa restitution.
Il est le seul responsable de tous dégâts causés au matériel ou du fait du matériel et ce, quelque soit la cause ou la nature.

ARTICLE 6 : LITIGES

Le SMCNA et PBC s'efforceront de régler à l'amiable tout différend éventuel relatif à l'interprétation des stipulations de la présente convention.

Néanmoins, dans le cas où des litiges s'élèveraient entre le SMCNA et PBC au sujet de l'exécution ou de l'interprétation des clauses de la convention, ceux-ci seront jugées par le Tribunal Administratif de Nantes.

FAIT A

LE

CACHET ET SIGNATURE
Faire précéder la signature de la mention "lu et accepté".

La Présidente de Pays de Blain Communauté
Rita SCHLADT

FAIT A NOZAY

LE

Le Président du SMCNA
Jean-Michel BUF

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-05-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2026-03-06

Séance du 11 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi onze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi cinq du mois de mars deux mille vingt-six.

En présence de :
Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. James MOUSSU délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Martine TESSIER déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	24
VOTE	
Pour	24
Contre	
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :
M. Jean-Michel BUF délégué de Blain (donne pouvoir à M. POINTEAU), M. Philippe CAILLON délégué de Blain (donne pouvoir à Mme VAIRE), Mme Maryse GUILLAUDEUX déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme TESSIER), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (pouvoir à M. VAN BRACKEL).
Absents : Stéphane CODET délégué de Blain, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron.
Secrétaires de séance : M. Jean-François RICARD & Mme Sandrine VAIRE.

EQUIPEMENTS SPORTIFS – CENTRE AQUATIQUE CANAL FORET – APPROBATION DU PLANNING D'OCCUPATION ET DES JOURS DE FERMETURE SUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026 - 2027

Annexes : plannings année scolaire et vacances scolaires 2026-2027

Rapport de Monsieur le Vice-Président délégué aux équipements sportifs,

Il est proposé de définir les orientations suivantes sur l'utilisation des bassins (sportif et ludique) :

- **Prioriser l'apprentissage de la natation au travers des cours dispensés auprès des enfants** (33 cours de natation dédiés aux enfants de 4 à 16 ans par semaine),
- **Harmoniser les horaires d'ouverture au public et adapter ceux-ci aux taux de fréquentation** (ajuster les temps d'ouverture pour créer une régularité, fermeture du centre aquatique le dimanche).

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-06-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Ainsi, à titre indicatif, l'utilisation des bassins est répartie comme suit pendant les périodes scolaires :

TEMPS D'OUVERTURE	
BASSIN SPORTIF	**BASSIN LUDIQUE**
Natation scolaire (secondaire) : 9H	Natation scolaire (secondaire) : 2H30
Natation scolaire (primaire) : 12H	Natation scolaire (primaire) : 12H
Ouverture publique : 23H	Ouverture publique : 7H45
Cours/activités : 20H15	Cours/activités : 14H15
Club sportif : 10H15	Club sportif : 0H
	Séances – Autres structures : 7H
TOTAL : 74H30	**TOTAL : 43h30**

L'année scolaire comporte 6 périodes pour les primaires et 4 périodes pour les secondaires.

Il est proposé de convenir, également, des fermetures techniques annuelles aux dates suivantes :

- Du 31 août 2026 au 6 septembre 2026~~7~~ inclus : cette fermeture permet d'organiser les formations nécessaires et obligatoires du personnel du centre aquatique,
- Du 21 décembre 2026 au 3 janvier 2027 inclus : cette fermeture permet de réaliser les opérations de maintenance et d'entretien, y compris la vidange.

Par ailleurs, au regard des taux de fréquentation sur les jours fériés et les recettes perçues, il est proposé de fermer l'équipement sur l'ensemble des jours fériés.

VU les dispositions des articles L 1411-1 et suivants du Code des Collectivités Territoriales ;
VU les statuts de la Communauté de communes et notamment son article 5.1 relatif à "construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire" ;
VU les termes de la délibération n° 2021 07 01 du Conseil Communautaire du 7 juillet 2021 approuvant la création de la régie "Centre aquatique Canal-Forêt" et approuvant ses statuts ;
VU l'avis favorable du conseil d'exploitation en date du 18 février 2026 ;

CONSIDERANT la présentation faite par Monsieur le Vice-Président.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **D'acter** la fermeture de l'équipement durant l'ensemble des jours fériés et sur les périodes suivantes :
 - Du 31 août 2026 au 6 septembre 2026 inclus ;
 - Du 21 décembre 2026 au 3 janvier 2027 inclus ;
- **D'approuver** la répartition de l'utilisation des bassins et les plannings d'occupation annexés à la présente délibération ;
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer tout document afférent à la présente délibération ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'Ile Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-06-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE 24 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
Le 11/03/2026

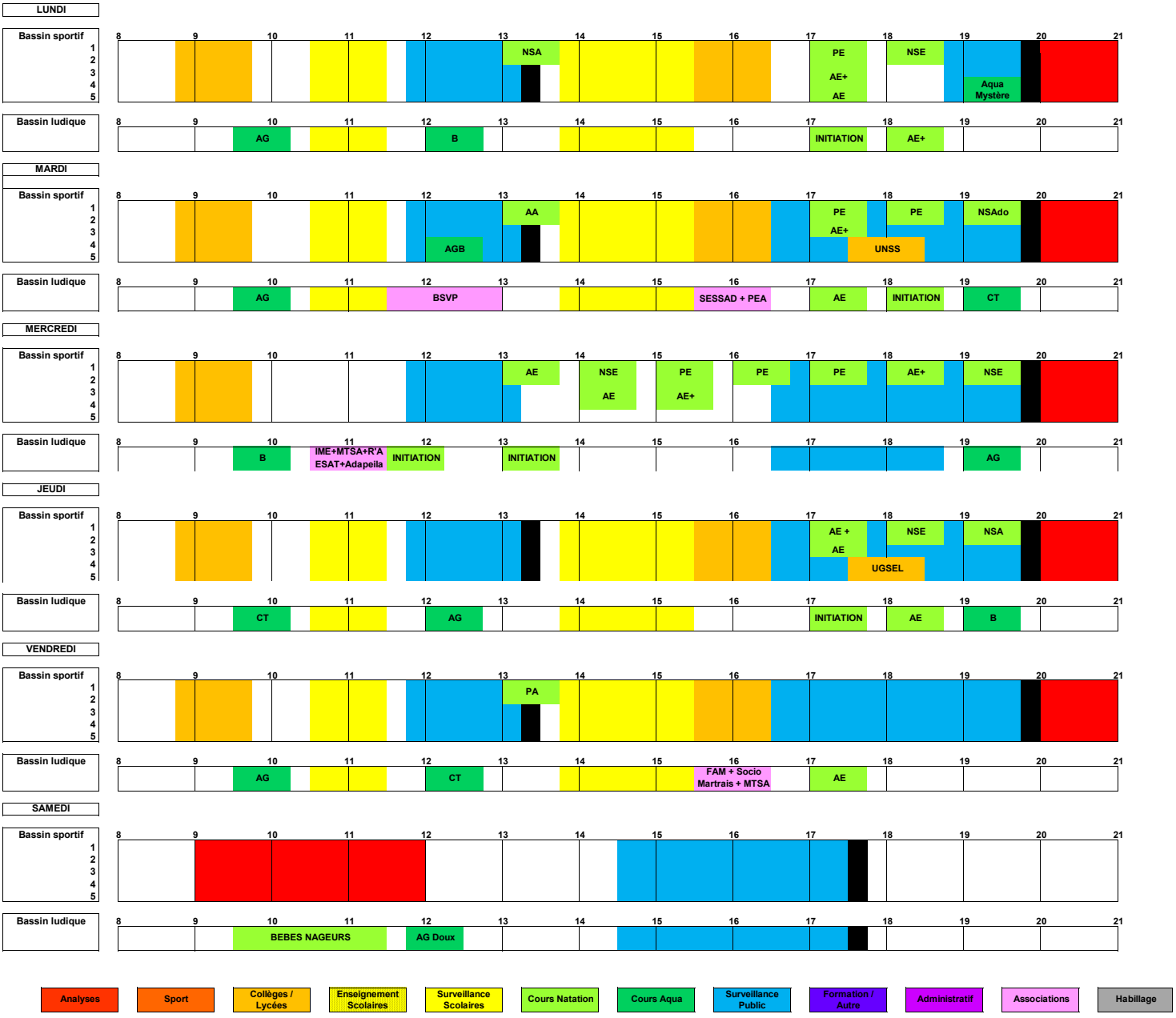
La Présidente
Rita SCHLADT

Communauté de Communes PAYS DE BLAIN COMMUNAUTÉ Loire-Atlantique

Les secrétaires de séance
Jean-François RICARD
Sandrine VAIRE

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-06-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-06-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026



Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-06-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2026-03-07

Séance du 11 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi onze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi cinq du mois de mars deux mille vingt-six.

En présence de :

Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. James MOUSSU délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Martine TESSIER déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	24
VOTE	
Pour	24
Contre	
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain (donne pouvoir à M. POINTEAU), M. Philippe CAILLON délégué de Blain (donne pouvoir à Mme VAIRE), Mme Maryse GUILLAUDEUX déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme TESSIER), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (pouvoir à M. VAN BRACKEL).

Absents : Stéphane CODET délégué de Blain, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron.

Secrétaires de séance : M. Jean-François RICARD & Mme Sandrine VAIRE.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS – CENTRE AQUATIQUE CANAL FORÊT – APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE APPLICABLE AU 1er SEPTEMBRE 2026

Annexe : nouvelle grille tarifaire 2026-2027

Rapport de Monsieur le Vice-Président délégué aux équipements sportifs,

VU l'arrêté préfectoral du 19 novembre 2025 approuvant les statuts de Pays de Blain Communauté et notamment son article 5.1 relatif à « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire » ;

VU la délibération n°2021 07 01 du Conseil Communautaire du 7 juillet 2021 approuvant la création d'une régie à seule autonomie financière pour la gestion du Centre Aquatique Canal Forêt ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation en date du 18 février 2026 ;

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-07-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

CONSIDERANT la proposition d'ajouter un tarif spécifique canicule.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **D'approuver** la grille tarifaire ci-annexée applicable au 1er septembre 2026 ;
- **D'approuver** la création des tarifs « réduit canicule » ;
- **D'indiquer** que les encaissements pourront intervenir sur la base de ces nouveaux tarifs lorsque la présente délibération sera devenue exécutoire concernant l'ensemble des activités proposées à partir du 1er septembre 2026 ;
- **D'indiquer** que les recettes seront versées au budget annexe Centre aquatique ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'Ile Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE 24 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
Le 11/03/2026

La Présidente
Rita SCHLADT

Communauté de Communes Pays de Blain Communauté Loire-Atlantique

Les secrétaires de séance
Jean-François RICARD Sandrine VAIRE

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-07-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

	Tarifs 2026 -2027
Espace aquatique	
Entrée enfants moins de 4 ans	0,00 €
Entrée enfants (4 à 15 ans inclus)	3,50 €
Entrée adultes (16ans et plus)	4,50 €
Entrée tarif réduit	3,50 €
Entrée tarif ALSH	2,00 €
Entrée tarif association	3,00 €
Entrée tarif association avec animation	5,50 €
Carte Famille	12,00 €
Carte 10 entrées Enfants (4 à 15 ans inclus)	28,00 €
Carte 10 entrées Adultes	35,00 €
Cartes 10 entrées réduites	30,00 €
Carte 10 heures	28,00 €
Entrée évènement adulte	5,00 €
Entrée évènement famille	3,00 €
Brevet / diplôme	5,00 €
Carte perdue	10,00 €
Espace Bien-être	
Entrée bien-être	5,00 €
Entrée baignade et bien-être	7,50 €
Activités	
Activité découverte	8,50 €
Activité découverte promotionnel	6,50 €
10 activités	70,00 €
10 activités évènement	55,00 €
30 ativités	165,00 €
Ecole de natation	
Pass natation enfant et adulte	220,00 €
Pass natation réduit	170,00 €
Pass natation réduit +	140,00 €
Stage vacance 4	40,00 €
Stage vacance 5	50,00 €
Association/Scolaire	
Ligne d'eau primaire	65,00 €
Ligne d'eau primaire HCC	100,00 €
Ligne d'eau collège	16,00 €
Ligne d'eau lycée	18,26 €
Location bassin association	40,00 €
Location espaces	
Location salle de réunion à l'heure	10,00 €
location salle de réunion - 1 journée	50,00 €
BNSSA	350,00 €
BNSSA+PSE 1	650,00 €
Divers	
Prestation supplémentaire lors des évènements	10,00 €
Alerte canicule (tarif réduit)	3,50 €
Soirée activités avec abonnement	10,00 €
Soirée activités sans abonnement	15,00 €

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-07-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2026-03-08

Séance du 11 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi onze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi cinq du mois de mars deux mille vingt-six.

En présence de :
Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. James MOUSSU délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Martine TESSIER déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	24
VOTE	
Pour	24
Contre	
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :
M. Jean-Michel BUF délégué de Blain (donne pouvoir à M. POINTEAU), M. Philippe CAILLON délégué de Blain (donne pouvoir à Mme VAIRE), Mme Maryse GUILLAUDEUX déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme TESSIER), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (pouvoir à M. VAN BRACKEL).
Absents : Stéphane CODET délégué de Blain, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron.
Secrétaires de séance : M. Jean-François RICARD & Mme Sandrine VAIRE.

CENTRE AQUATIQUE CANAL FORÊT – MODIFICATION DES STATUTS DE LA REGIE A SEULE AUTONOMIE FINANCIERE

Annexe : Statuts de la régie du Centre aquatique « Canal Forêt »

Rapport de Monsieur le Vice-Président délégué aux équipements sportifs,

Il est proposé de modifier l'article 6.1 des statuts de la régie du centre aquatique Canal Forêt afin de réduire le nombre de membres titulaires du conseil d'exploitation. Actuellement, le Conseil d'exploitation est composé de 17 membres :

- 9 conseillers communautaires
- 4 conseillers municipaux (Un représentant par commune-membre)
- 4 personnes qualifiées représentant les usagers.

La proposition consiste à diminuer le nombre de membres pour le porter à 6 membres :

- 4 conseillers communautaires,

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-08-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

- 2 personnes représentant les usagers, au regard de leurs compétences particulières permettant d'émettre tous les avis utiles sur les questions relatives au fonctionnement de la régie.

Les 4 conseillers communautaires peuvent également faire partie de la commission Equipements sportifs puisque compétente pour la gestion du centre aquatique.

VU les articles L.1412-1 et L2221-1 à L2221-9, L2221-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU les articles R.2221-1 à R2221-17 du CGCT relatifs aux dispositions générales de la création de régie ;
VU les articles R.2221-95 à 2221-98 du CGCT relatifs aux dispositions propres aux régie dotées de la seule autonomie financière, chargées de l'exploitation d'un service public administratif ;
VU les statuts de Pays de Blain Communauté, notamment l'article 9.2. ;
VU la délibération n°2021 07 01 du Conseil Communautaire du 7 juillet 2021 approuvant la création d'une régie à seule autonomie financière pour la gestion du Centre Aquatique Canal Forêt ;
VU l'avis favorable du conseil d'exploitation en date du 18 février 2026 ;

CONSIDERANT la présentation faite par Monsieur le Vice-Président.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **D'approuver** la modification de l'article 6.1 des statuts de la régie du centre aquatique Canal Forêt visant à réduire le nombre de membres titulaires du conseil d'exploitation à 6 membres titulaires et 6 membres suppléants composé de :
 - 4 conseillers communautaires titulaires
 - 4 conseillers communautaires suppléants
 - 2 personnes représentant les usagers titulaires, au regard de leurs compétences particulières permettant d'émettre tous les avis utiles sur les questions relatives au fonctionnement de la régie
 - 2 personnes représentant les usagers suppléants ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'Ile Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE 24 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
Le 11/03/2026

La Présidente
Rita SCHLADT

Les secrétaires de séance
Jean-François RICARD Sandrine VAIRE

Communauté de Communes PAYS DE BLAIN COMMUNAUTÉ Loire-Atlantique

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-08-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2026-03-09

Séance du 11 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi onze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi cinq du mois de mars deux mille vingt-six.

En présence de :
Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. James MOUSSU délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Martine TESSIER déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	24
VOTE	
Pour	24
Contre	
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :
M. Jean-Michel BUF délégué de Blain (donne pouvoir à M. POINTEAU), M. Philippe CAILLON délégué de Blain (donne pouvoir à Mme VAIRE), Mme Maryse GUILLAUDEUX déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme TESSIER), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (pouvoir à M. VAN BRACKEL).
Absents : Stéphane CODET délégué de Blain, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron.
Secrétaires de séance : M. Jean-François RICARD & Mme Sandrine VAIRE.

PETITE-ENFANCE - APPROBATION DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT PIAJE (Plan d'investissement d'accueil du jeune enfant) POUR LA MICRO CRECHE LA RONDE DES LUTINS – LE GAVRE

Annexe : Convention PIAJE

Rapport de Madame la Vice-Présidente déléguée aux animations et solidarités territoriales,

Un dossier de demande de financement a été déposé auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Loire Atlantique en avril 2024. Il a reçu un avis favorable avec un financement à hauteur de 60 000 € pour un coût total des travaux estimés à 75 000€ HT.

Les travaux d'aménagement, de rénovation énergétique et de mises aux normes du bâtiment comprennent également la création d'une place supplémentaire, passant ainsi de 10 à 11 places.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-09-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

La Caisse d'Allocations Familiales de Loire Atlantique propose la signature d'une convention d'objectifs et de financement dans le cadre du Plan d'investissement d'Accueil du Jeune Enfant (PIAJE).

Par cette convention, Pays de Blain Communauté s'engage à réaliser le programme de travaux et à fournir les pièces justificatives des dépenses avant le 30/06/2029.

Pays de Blain Communauté s'engage également :

- à ne pas modifier la destination sociale de l'équipement (établissement d'accueil du jeune enfant) pendant 15 ans,
- à produire un projet éducatif,
- à assurer une ouverture et un accès à tous visant à favoriser la mixité sociale et culturelle, le respect des barèmes de participations familiales fixés par la CAF.

En cas de modification du programme, de changement de destination sociale, de diminution de capacité d'accueil, il sera fait application des dispositions du Code Civil, conformément à la convention ci-annexée.

VU les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la sécurité sociale ;
VU le Code de l'action sociale et des familles ;
VU le Code général des collectivités territoriales ;
VU l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'Action sociale des Caisses d'allocations familiales (Caf) ;
VU l'arrêté préfectoral du 19 novembre 2025 fixant les derniers statuts en vigueur de Pays de Blain Communauté ;
VU la délibération 2022-05-02 du Conseil communautaire du 10 mai 2022 approuvant la signature de la Convention Territoriale Globale (2022-2026) ;
VU la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) ;
VU l'avis favorable de la commission animation des solidarités territoriales ;

CONSIDERANT que sont déclarées d'intérêt communautaire les actions sociales suivantes : « Coordination des politiques contractuelles de financement en matière de petite enfance, enfance, jeunesse, et parentalité et des actions réalisées dans ce cadre par l'EPCI et de ses communes-membres sur le territoire » ;
CONSIDERANT que les champs d'intervention désignés comme prioritaires sur le territoire sont les suivants :

- La petite-enfance
- L'enfance
- La parentalité
- Les adultes/ séniors

CONSIDERANT la présentation faite par Mme la Vice-Présidente.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **D'approuver** les termes de la Convention d'objectifs et de financement PIAJE ;
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer ladite convention et à accomplir toutes les formalités utiles afférentes à sa bonne exécution ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'Ile Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-09-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE 24 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
Le 11/03/2026

La Présidente
Rita SCHLADT

Communauté de Communes PAYS DE BLAIN COMMUNAUTÉ Loire-Atlantique

Les secrétaires de séance
Jean-François RICARD Sandrine VAIRE

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-09-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-09-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2026-03-10

Séance du 11 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi onze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi cinq du mois de mars deux mille vingt-six.

En présence de :
Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. James MOUSSU délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Martine TESSIER déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	24
VOTE	
Pour	24
Contre	
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :
M. Jean-Michel BUF délégué de Blain (donne pouvoir à M. POINTEAU), M. Philippe CAILLON délégué de Blain (donne pouvoir à Mme VAIRE), Mme Maryse GUILLAUDEUX déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme TESSIER), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (pouvoir à M. VAN BRACKEL).
Absents : Stéphane CODET délégué de Blain, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron.
Secrétaires de séance : M. Jean-François RICARD & Mme Sandrine VAIRE.

FINANCES – BUDGET ANNEXE REOMI – REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025

Rapport de Monsieur le Vice-Président, délégué aux Finances, Marchés Publics et Contractualisations,

Les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil communautaire après constatation des résultats définitifs lors du vote du Compte Financier Unique.

Toutefois, s'il est possible d'estimer les résultats avant adoption du CFU, le Conseil communautaire peut alors, au titre de l'exercice clos et avant adoption définitive du CFU, procéder à la reprise anticipée des résultats, ce qui est ici nécessaire pour permettre la poursuite des paiements des travaux de construction de la déchetterie à Blain, inscrits en autorisation de programme et crédits de paiement.

La reprise est justifiée par un tableau des résultats de l'exécution du budget. Si le CFU venait à faire apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation,

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-10-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

l'assemblée délibérante devrait procéder à une régularisation et à la reprise des écarts dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du CFU.

Les résultats de l'exercice 2025 du budget annexe REOMI se présentent comme suit :

		Dépenses	Recettes	Soldes
Section fonctionnement	Résultats propres à 2025	3 091 980,80 €	3 282 048,49 €	190 067,69 €
	Résultats antérieurs reportés	0	260 291,15 €	260 291,15 €
	Résultat à affecter			450 358,84 €
Section investissement	Résultats propres à 2025	2 715 990,82 €	2 632 509,40 €	- 83 481,42 €
	Résultats antérieurs reportés	0	342 228,45 €	342 228,45 €
	Résultat à affecter			258 747,03 €
Restes à réaliser au 31/12/2025	Fonctionnement			
	Investissement	17 699,92 €		17 699,92 €
	Affectation à l'investissement (compte 1068)			
Reprise anticipée	Report en fonctionnement au 002			450 358,84 €
	Report en investissement au 001			241 047,11 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1612-12, L.1612-13 relatifs au vote du compte financier unique ;
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21 et L.2343-1 et 2 ;
VU l'instruction budgétaire et comptable de la M4 des services publics industriels et commerciaux ;
VU la délibération n° 2025-12-21 du Conseil communautaire en date du 17 décembre 2025 approuvant le budget primitif 2026 ;
VU les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement 2025 dégagés sur le budget annexe REOMI ;

CONSIDERANT l'impossibilité de présenter le Compte financier unique 2025 pour des problèmes techniques du logiciel applicatif de la DGFIP ;
CONSIDERANT la présentation faite à la commission Finances, Marchés publics et Contractualisations du 2 mars 2026.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **D'approuver** la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2025 du budget annexe REOMI tels que présentés ci-dessus ;
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer toutes pièces afférentes à la présente décision ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'Ile Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-10-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE 24 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
Le 11/03/2026

La Présidente
Rita SCHLADT

Les secrétaires de séance
Jean-François RICARD Sandrine VAIRE

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-10-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-10-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2026-03-11

Séance du 11 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi onze du mois de mars à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi cinq du mois de mars deux mille vingt-six.

En présence de :

Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. James MOUSSU délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Martine TESSIER déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	20
Votants	24
VOTE	
Pour	24
Contre	
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain (donne pouvoir à M. POINTEAU), M. Philippe CAILLON délégué de Blain (donne pouvoir à Mme VAIRE), Mme Maryse GUILLAUDEUX déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme TESSIER), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (pouvoir à M. VAN BRACKEL).

Absents : Stéphane CODET délégué de Blain, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron.

Secrétaires de séance : M. Jean-François RICARD & Mme Sandrine VAIRE.

FINANCES - BILAN DES CESSIONS ET DES ACQUISITIONS 2025 DE PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

Annexe : tableau récapitulatif des cessions et acquisitions immobilières 2025 de l'EPCI

Rapport de Monsieur le Vice-Président délégué aux Finances, Marchés Publics et Contractualisations,

Conformément aux dispositions de l'article L5211-37 du CGCT, le bilan des acquisitions et cessions opérées par les établissements publics de coopération intercommunale est soumis chaque année à délibération de l'organe délibérant. Ce bilan est annexé au compte administratif de l'établissement concerné.

Le tableau annexé présente le détail des acquisitions et cessions pour l'année 2025 et reprend les délibérations des années antérieures pour lesquelles la transaction a été reportée en 2025.

VU l'article L5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-11-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

CONSIDERANT le tableau récapitulatif ci-joint annexé ;
CONSIDERANT l'avis favorable de la commission Finances, Marchés Publics et Contractualisations du 2 mars 2026.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **D'approuver** le bilan des acquisitions et des cessions pour l'année 2025 ;
- **D'intégrer** ce tableau au compte financier unique de l'exercice 2025 ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'Ile Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE 24 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
Le 11/03/2026

La Présidente
Rita SCHLADT

Communauté de Communes PAYS DE BLAIN COMMUNAUTÉ Loire-Atlantique

Les secrétaires de séance
Jean-François RICARD
Sandrine VAIRE

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-11-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026

TABLEAU RECAPITULATIF - CESSIONS OU ACQUISITIONS 2025

N° DELIB	DATE	TYPE	DESIGNATION DU BIEN	MOTIF	NOM ACQUEREUR/VENDEUR	DATE DE L'ACTE	PRIX DE VENTE		
							HT	TVA	Montant TTC
BC2025 03 01	18/03/2025	Cession	Terrain (Lot Z4, PA La Noë Grée)	Construction d'un bâtiment Artisanal	SCI LE VIEUX CHEMIN (MS CARRELAGE)	17/07/2025	**14 000 €**	**2 292,88 €**	**16 292,88 €**
BC2025 02 01	18/02/2025	Acquisition	Terrain (parcelle AY 0054) Commune de Blain	Réserve foncière (préservation de l'activité agricole ou éventuelles compensations environnementales)	EHPAD ISAC DE ROHAN	08/09/2025	**2 370 €**	**0 €**	**2 370 €**
CC2025 05 05	14/05/2025	Cession	Terrain (Lot 5, 6 et 8, PA Les Blûchets)	Cession de terrain pour la construction de la future déchèterie (au budget annexe REOMI)	PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE		**252 103 €**	**31 879 €**	**283 982 €**

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20260311-2026-03-11-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026